G. BOULMONT
ANCIEN PRÉFET DES ÉTUDES

# LES RUINES
de
# l'Abbaye de Villers




GAND
MAISON I. VANDERPOORTEN
rue de la Cuiller, 18

NAMUR
MAISON VICTOR DELVAUX
rue de la Croix, 23-25

# Description des Ruines de l'Abbaye de Villers



FIG. 1. — ÉGLISE ABBATIALE DE VILLERS. — RUINES DU COTÉ SEPTENTRIONAL, VUES DU CHEMIN DE FER, EN ARRIVANT DE BRUXELLES.

G. BOULMONT
ANCIEN PRÉFET DES ÉTUDES

# LES RUINES
de
# l'Abbaye de Villers

## GUIDE COMPLET DU VISITEUR

Publié sous le patronage du T. C. B.

Prix : Fr. 2.50




GAND
MAISON I. VANDERPOORTEN
rue de la Cuiller, 18

NAMUR
MAISON VICTOR DELVAUX
rue de la Croix, 23-25

# PRÉFACE

La vogue toujours grandissante dont jouissent nos ruines incomparables de Villers, que tant de nations nous envient avec raison, est un fait trop connu aujourd'hui pour qu'il soit nécessaire de le démontrer. Et cette renommée, qui est vraiment universelle, n'est certes pas le moins du monde usurpée. C'est qu'en effet, ces ruines splendides sont, à juste titre, considérées comme le spécimen, sinon le plus complet, du moins le plus original que l'on possède encore, de ce curieux style de « transition » ou romano-ogival, qui caractérise nos monuments du commencement du XIII^e siècle, alors que l'art ogival en était encore à ses derniers tâtonnements, prélude très intéressant de l'essor merveilleux, d'où allait surgir, au cours de ce siècle mémorable, ces splendides cathédrales gothiques, dont nous sommes si justement fiers.

Grâce aux intelligents travaux, tant de déblaiement que de conservation, exécutés depuis 1903, avec le plus grand succès, par les soins de l'Etat, dans les ruines de l'abbaye de Villers, la Belgique montre donc aujourd'hui, avec un légitime orgueil, le spécimen, assez rare, d'une vaste abbaye cistercienne, telle à peu près qu'elle sortit de terre, pendant ce grand treizième siècle, qui marque l'apogée de l'architecture chrétienne et monastique.

L'affluence sans cesse croissante des visiteurs, désireux de contempler ce revenant d'un autre âge, est la meilleure preuve du puissant intérêt qu'inspirent de nos jours ces débris gigantesques.

Pour notre part, nous l'avouons franchement, les longues heures, trop peu nombreuses encore à notre gré, que nous avons passées à diverses reprises au milieu des ruines de Villers et d'Aulne, interrogeant chacune des vastes et nombreuses salles, aujourd'hui tristement désertes, chaque réduit, chaque pierre, chaque tronçon de colonne ou fragment quelque peu caractéristique, tout en évoquant le souvenir des moines, si tragiquement disparus de ces lieux faits pour eux seuls, compteront certainement parmi les moments les plus délicieux de notre existence.

Que nos jeunes et sympathiques lecteurs, encore étrangers, peut-être, à ces jouissances raffinées de l'âme, et à l'intention spéciale desquels sont rééditées et mises à jour ces modestes pages, écrites il y a bientôt une dizaine d'années, veuillent bien essayer à leur tour d'en faire l'expérience, rendue fort aisée, d'ailleurs, en notre compagnie.

Nul doute qu'en s'arrachant à l'attraction irrésistible, que ces ruines mystérieuses et poétiques, exercent sur toute âme bien équilibrée, nos jeunes amis ne partagent absolument alors notre manière de voir ! Nul doute

même qu'ils n'en sortent qu'en se promettant bien d'y revenir le plus souvent possible, pour y savourer à nouveau ou (ce qui sera le cas le plus ordinaire) faire connaître à des êtres aimés le plaisir attaché à la visite de ces ruines vénérables et si imposantes encore dans leur affreux délabrement.

C'est qu'en effet tant d'agréments s'y trouvent réunis, qu'il y en a pour tous les goûts ! Témoin ces lignes si éloquentes en leur brièveté : « Le tou-« riste trouve dans les Ruines de Villers, un aliment à sa curiosité ; le « flâneur y passe des heures agréables ; le peintre y copie la nature ; « l'archéologue y prend des notes ; l'historien y interroge des dates précises, « l'architecte y trouve d'heureuses inspirations ; tous y aiment la solitude ; « les bois, l'air pur. » (*L'Abbaye de Villers-la-Ville*, de l'Ordre de Cîteaux. — Description des Ruines avec plans et dessins, par Ch. Licot, architecte, et Emile Lefèvre, membre-correspondant de l'Académie de Reims, 1883.)

Avec une délicatesse exquise et toute française, bien digne de celle de ses nobles ancêtres, M. Faligan de Vergne, nous a offert, spontanément et sans aucune condition, pour notre ouvrage, une magnifique collection de photographies des ruines de Villers, grand format, prises avec toute la perfection désirable, à l'aide d'un appareil de premier ordre. Ces photographies sont, non seulement bien choisies et tout à fait *inédites*, mais ont de plus le mérite très précieux d'être antérieures, pour la plupart, aux travaux de déblaiement, et par suite, de ne plus pouvoir être prises aujourd'hui. Elles appartiennent par là même à l'histoire des ruines et ne feront pas, d'autre part, double emploi avec les innombrables cartes-vues actuellement en cours. Que M. Faligan de Vergne veuille donc bien agréer ici le témoignage réitéré de notre vive gratitude pour ce don si précieux au point de vue de l'histoire des ruines de Villers.

Nous offrons également nos remercîments les plus sincères à MM. les Administrateurs du T. C. B., à M. l'architecte Pepermans, le digne successeur de M. Licot, au R. P. de Moreau, l'érudit éditeur des chartes de Villers du xii<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> siècle, et enfin à M. l'abbé Pierson, le révérend curé de Villers et l'un des amis les plus éclairés et les plus dévoués de nos inestimables ruines. Tous, comme à l'envi, se sont empressés de nous communiquer ce qu'ils ont jugé de nature à faciliter notre tâche ou la rendre plus complète.

Quant aux sources assez nombreuses auxquelles nous avons dû avoir recours pour mener ce travail à bonne fin, nous les mentionnerone en bloc en terminant, sous le titre de *Bibliographie de Villers*, ce qui, entre autres avantages, permettra à ceux de nos lecteurs à proximité des grandes bibliothèques, de se rendre compte par eux-mêmes des polémiques qu'a soulevées l'église abbatiale de Villers, depuis l'apparition de notre première édition.

Comme ces questions font partie intégrante de « l'Histoire des constructions de l'Abbaye de Villers », nous nous réservons la faculté de les examiner plus tard en détail à notre tour, en traitant cette matière dans notre travail, en préparation, sur *Les Fastes de l'Abbaye de Villers* et l'histoire de ses Ruines.

Avant de nous efforcer de faire connaître comme elles le méritent, ces ruines encore si grandioses, qu'on nous permette de rappeler certains passages, toujours plus que jamais d'actualité, de l'allocution adressée le 6 Octobre 1902 par M. Lagasse de Locht, l'honorable président de la Commission Royale des Monuments, aux membres de celle-ci, réunis en assemblée générale au Palais des Académies.

« Nous serions heureux, qu'à Villers, l'on put satisfaire tout le monde. Tant mieux si les « pittoresques », pouvaient continuer à y jouir du « charme inimitable des ruines », c'est le mot dont ils se sont servis. Tant mieux encore si les artistes, les savants pouvaient aussi s'y déclarer satisfaits.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quant aux « pittoresques » qu'ils se rassurent ; il n'est pas question de ressusciter l'église de ses ruines. Mais pour les satisfaire, faut-il la laisser s'anéantir absolument ? — Ne faut-il pas reconstituer quelques bandeaux dans la voûte, afin d'empêcher que certains contreforts destinés à subir les poussées de celle-ci, manquant de quoi répondre à leur destination primitive, ne produisent juste l'effet contraire et n'achèvent, en poussant au vide, d'abattre ce qui reste encore des murs magnifiques et vénérables de la splendide abbatiale ?

Je le sais ; on objecte la beauté de l'actuelle ruine. Mais ici vraiment on oublie ce que savent tous les vieux amis de Villers dont nous sommes.. . .. ; nous avons connu la haute nef de l'église revêtue de sa voûte. Il y a à peine 25 ans qu'elle s'est effondrée tout entière.

Si elle était rétablie partiellement dans un but confortatif (1), les ruines de Villers en seraient-elles moins belles ? Selon moi, elles seraient comme je les ai connues jadis, beaucoup plus grandioses et plus impressionnantes. Elles s'offriraient sous un aspect plus charmant, plus « inimitable » aux amateurs du pittoresque (2).

« Rétablissons cette voûte, ne fut ce que par-dessus le chevet (3) et voici que l'œuvre géniale reprend tous ses aspects, ceux qu'a voulus l'artiste et ceux aussi qu'ont entrevus et devinés les rêves féconds de son imagination. Dites : quel « pittoresque » y trouvera sérieusement à redire ?

« Ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est simple, revêt nécessairement la forme pittoresque. Ainsi, il n'y a point de contradiction réelle entre la recherche de cette forme et une restauration rationnelle. Tout est affaire de tact et de mesure.... » (4)

Encore une fois, nous ne pouvons qu'adhérer à des paroles aussi sensées et qui justifient si victorieusement la marche suivie jusqu'ici, pour la restauration rationnelle des belles ruines, objet de ces pages.

---

(1) Ce vœu est réalisé déjà en partie depuis 1905 par le revoûtement de deux travers de la grande nef et d'une partie du transept.

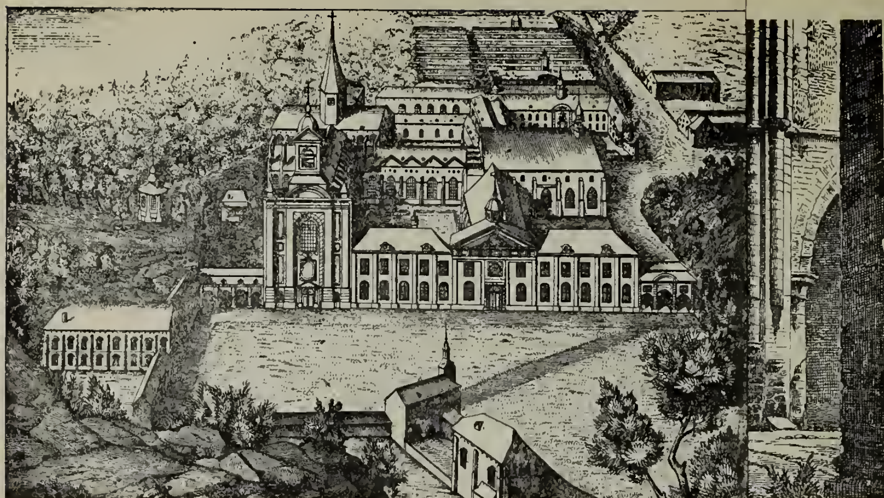
(2) Ayant pu vérifier par nous-même, avant l'écroulement de la voûte, la vérité de cette appréciation, nous ne pouvons qu'y souscrire des deux mains.

(3) Ce vœu a été exaucé, cette voûte est en effet très heureusement rétablie depuis 1906.

(4) *Lagasse de Locht.* Rapport sur l'assemblée générale de la Commission royale des Monuments, p. 115.




MÉMORIAL LICOT.



Vue générale de l'Abbaye de Villers en 1750

# Lecture sommaire du plan

ORIENTATION. — Pour éviter toute perte de temps, se diriger de suite vers l'église et les bâtiments claustraux dont les masses imposantes attirent d'ailleurs instinctivement le visiteur (suivre la double ligne pointillée traversant la cour d'honneur). De plus, il sera bon de se conformer, autant que possible, à l'ordre alphabétique suivant :

A. — **Cloître** (belle *galerie gothique* du XIVe siècle, au sud) : A¹ *Galerie* démolie et reculée à l'ouest dès le XIVe siècle pour agrandir le cloître aux dépens de la *Cour des convers*, devenue inutile par suite du petit nombre de ceux-ci ; *a, a', petits lavabos* ; *b. grand lavabo* (disparu) ; — *c. tombeau* du B. Gobert ; — *d.* entrée de la *crypte* (32 cases vides).

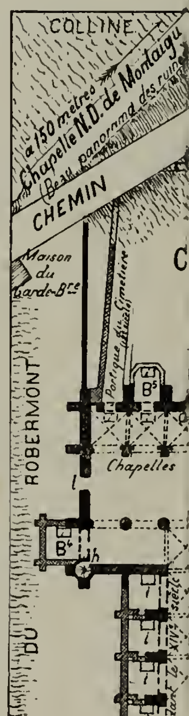
B. — **Eglise** : B¹, *Entrée* d'abord unique ; — B², B², *Entrées supplémentaires* percées au XVIIIe siècle en utilisant les baies de grandes fenêtres romanes ; — B³, *Jubé* (démoli) ; — B⁴, *Chapelle* du XIVe siècle (tranformée en sacristie à partir du XVIe siècle) ; B⁵, B⁵, *Chapelles* ou refuges du XVIIIe siècle ; — B⁶, emplacement de l'*escalier* primitif accédant au *dortoir des moines* (lequel comprenait tout l'étage de l'aile orientale du cloître) et reculé au XVIIIe siècle contre le tombeau du B. Gobert ; *e*, porte par où les convers descendaient de leur dortoir à l'église ; *f*, porte trilobée ; — *f'*, porte cintrée à l'intérieur et ogivale à l'extérieur ; — *g*, stalles (disparues) ; — *h*, escalier à vis menant aux combles ; — *i*, autels des chapelles ; — *j*, autel matutinal (?) ; — *k*, grand autel : — *l*, porte d'où part le sentier direct vers la Chapelle de St-Bernard et l'ancien cimetière.

N. B. — Les fenêtres des transepts sont très remarquables, uniques en Belgique et d'une renommée européenne.

C. — **Vieille sacristie**, désaffectée au XVIIIe siècle C¹, Chapelle moderne paraissant occuper l'emplacement d'une ancienne porte s'ouvrant sur le chapitre.

D. — **Petite bibliothèque** ou armoire (*armarium*) aux livres d'office. (C'est à tort qu'on y a vu une *salle des morts*.)

E. — **Chapître**, déformé comme à Aulne, au XVIIIe siècle ; *m*, entrée rétrécie ; — *n*. très belle *fenêtre romane* ; — *o*. vestiges de la




NT

…tion de l'abbaye au
…passage couvert con-
…*l du* XIIIe *siècle*, qui
…us à l'Occident, non
…'on a rasé au XVIIIe
…Cour du travail » ou
…uctions de ce palais
…à partir du couloir P,
…)

…-dessus de N O P Q,
…¹, partie supprimée
…², cage d'escalier.

…, à une soixantaine
…n mais très distincte
…le nous présente sa
…t fort intéressante à

…tier à la *Chapelle de*
…a), puis redescendre
…iale et les nouvelles

…Enfants de chœur ;

…*rie*) et **Bibliothèque**

…llule sans foyer. —
…S³, grand corridor.

…-dessous, à droite

…t l'emplacement de
…*he* était en T¹.

# CHAPITRE I.

# Préliminaires.

SOMMAIRE. — I. Coup d'œil général. — II. Conseils pratiques. — III. Comparaison des dispositions générales de l'abbaye de Villers avec celles des abbayes de Maredsous, de Citeaux, de Clairvaux, des Dunes, d'Aulne, etc. — IV. Conclusion.

## I. COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

Avant de s'engager dans les ruines, il est bon de se familiariser tant soit peu avec notre plan, ce qui, tout en donnant aux visiteurs une idée de l'ensemble de l'abbaye, leur évitera plus d'un tâtonnement, toujours désagréable, surtout lorsqu'on ne peut disposer que d'un temps très restreint.

Ouvrant donc le dit plan des ruines, nous y distinguons tout d'abord :

Premièrement, les *bâtiments claustraux ou lieux réguliers*, comprenant : 1° le cloître *A* avec son préau et ses galeries; 2° la vaste église *B* tournée vers l'orient et occupant tout le côté nord du cloître; 3° à l'est du cloître et surmontés par le dortoir des moines se succèdent : la vieille sacristie *C*, la petite bibliothèque *D*, le chapitre *E*, le petit parloir des moines *F*, l'escalier *G* du dortoir et le corridor *H;* 4° au sud, en *J* la salle des moines ou *auditorium*, le chauffoir *K*, le réfectoire *L*, la cuisine *M* et ses dépendances; 5° à l'ouest, les celliers *O* et *Q* séparés par l'entrée régulière *P* et qui se prolongeaient en *N* jusqu'au portique *Z* et supportaient au XVIIIe siècle la nouvelle infirmerie et la pharmacie.

Deuxièmement, les bâtiments entourant la cour des novices (préau de l'ancien *petit cloître* présumé) et comprenant : 1° au nord,

la partie orientale de l'ancienne sacristie et les nouvelles sacristies *R* (ancien noviciat ou ancienne salle des copistes?) surmontées des dortoirs; 2° à l'est, le nouveau noviciat *S* (ancienne infirmerie) surmonté de la bibliothèque à laquelle on accédait par un magnifique escalier *T* occupant l'emplacement de l'ancienne chapelle de l'infirmerie primitive; 3° au sud, en *U*, le logement particulier de *Dom Cloquette*, dernier abbé de Villers (ci-devant « quartier des anciens » présumé).

Troisièmement, le *palais abbatial*, formé des bâtiments suivants, entourant la cour d'honneur : 1° au nord en *U*, quartier de l'abbé susdit; 2° à l'ouest, en *V*, les bâtiments d'entrée du dit palais; 3° à l'est, en *W*, le splendide quartier des hôtes de distinction; 4° au sud, en *X*, le logement du boursier ou économe au XVIII^e siècle, près de la porte d'entrée des ruines, et enfin en *Y*, celui des pauvres et des pélerins avec son entrée spéciale au sud.

Parmi les *dépendances* on remarque, 1° au nord-est de l'église, une *brasserie*, en style roman du XII^e siècle, flanquée à droite et à gauche de divers *ateliers;* 2° au sud du palais abbatial, dont il n'est séparé que par la route, le vieux *moulin* légendaire, au delà duquel on distingue, vers l'est, des *remises-écuries*, etc.; 3° en face du moulin et au sud des bâtiments claustraux, le grand *verger* montueux et le *jardin de la pharmacie;* 4° à l'est du palais abbatial, le vaste *jardin de l'abbé et des hôtes* avec ses terrasses superposées et son bel escalier, surmonté de la chapelle de *N. D. de Montaigu*, bâtie en 1615, par l'abbé *Henrion*, et d'où l'on jouit d'un splendide coup d'œil sur l'ensemble de l'abbaye; 5° la colline boisée de Robermont, surmontée des ruines de la *chapelle de Saint-Bernard*.

Tout ce qui précède occupe un vaste enclos de quinze hectares, entouré d'une muraille haute de 4 à 5 mètres, suivant les sinuosités du terrain et mesurant près d'un kilomètre et demi en longueur.

Trois *portes* donnent accès dans l'enceinte de l'abbaye : 1° la *porte de Bruxelles*, située à l'ouest et qui formait jusqu'à la fin du XVIII^e siècle l'entrée principale (le chemin vicinal créé à travers l'abbaye après la révolution la laisse à présent sur le côté); 2° la *porte de Namur*, sous laquelle passe le chemin ci-dessus, pour aboutir à une chapelle très fréquentée, dite de *N. D. des Affligés*,

située au milieu du bois et remplie d'ex-voto; 3° la petite porte plus moderne, percée dans le mur d'enceinte pour accéder des ruines à la gare et au village de Villers, laquelle remplace l'ancienne *porte de la ferme*, qui était située à quelques pas plus loin, à proximité du moulin.

Le groupe des bâtiments claustraux ou lieux réguliers est, sans contredit, le plus important de l'abbaye, à laquelle il donne sa note caractéristique, et, chose précieuse, presque toutes les constructions dont il se compose sont du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, sauf pour une partie du cloître.

## II. — CONSEILS PRATIQUES.

Si l'on veut retirer d'une excursion aux ruines de l'abbaye de Villers le fruit qu'on est en droit d'en attendre, même en se plaçant, comme nous le faisons ici, en dehors de toute préoccupation architecturale ou artistique, on conçoit qu'il est indispensable de posséder certaines données préalables.

Il importe surtout d'avoir une idée assez nette de la disposition généralement adoptée dans la construction des abbayes cisterciennes et de la destination ordinaire de leurs différents corps de logis, faute de quoi on est exposé à se heurter, presque à chaque pas, à quelque énigme indéchiffrable, véritable tourment pour un visiteur tant soit peu sérieux, et que l'étude comparative qui va suivre a principalement pour but de lui éviter.

Cependant cela ne suffit pas. Il faut encore en outre au moins quatre choses :

1° Savoir distinguer à première vue les principaux styles d'architecture et en déterminer approximativement l'époque, ce qui n'exige que des connaissances architectoniques très sommaires, telles que celles résumées à la fin de cet ouvrage en un chapitre spécial, auquel nous nous bornons à renvoyer les lecteurs. Ils s'y initieront très facilement aux traits caractéristiques propres aux trois principaux genres d'architecture chrétienne (romane, gothique ou ogivale, moderne ou renaissance) ainsi qu'aux diverses nuances présentées par l'art ogival lui-même (lancéolé, rayonnant, flamboyant), etc.

2° Connaître la manière de vivre de ceux pour qui ces constructions ont été élevées et leur façon spéciale de se comporter dans chacun des endroits dit réguliers ou claustraux. Cette matière ayant été traité à fond dans nos *Fastes de l'Abbaye d'Aulne-la-Riche*, du même ordre de Citeaux (notamment pages 26 à 63), nous nous bornerons le plus souvent à y renvoyer nos lecteurs.

3° Posséder quelques données générales sur l'origine, la règle, le but et les grands faits de l'histoire monastique et spécialement de l'ordre cistercien auquel l'abbaye appartenait. Ici encore il nous suffit de renvoyer aux pages 181 à 256 des *Fastes de l'Abbaye d'Aulne*.

4° Être suffisamment renseigné sur l'origine des constructions de Villers, leur identification, leur histoire spéciale, ainsi que sur les principaux événements, dont le monastère a été le théâtre, (genèse, splendeurs, revers) pendant son existence plus de six fois séculaire. Ce sera la matière principale de la seconde partie de notre œuvre, actuellement en préparation, ainsi que nous l'avons déjà dit, sous le titre de *Fastes de l'Abbaye de Villers*.

## III. — COMPARAISON DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE L'ABBAYE DE VILLERS AVEC CELLES DES ABBAYES DE MAREDSOUS, CITEAUX, CLAIRVAUX, LES DUNES, AULNE, ETC. (1)

Pour les raisons exposées ci-dessus, avant de conduire l'excursionniste, comme par la main, au milieu de ce véritable dédale de salles mystérieuses et de restes informes, nous allons d'abord, dans les lignes qui suivent (et qui sont destinées à être lues, autant que possible, avant la visite des ruines), considérer sommairement les dispositions générales des abbayes de Maredsous, Aulne, etc., en y joignant les observations qu'il nous a été permis de faire dans certains autres monastères cisterciens du pays, encore existants et parfois même tout à fait intacts, tels que celui des Dunes à Bruges (à présent séminaire épiscopal), où, comme nous sommes heureux

(1) On peut, sans aucun inconvénient, passer cette étude lors d'une première lecture, surtout si celle-ci se fait dans les Ruines.

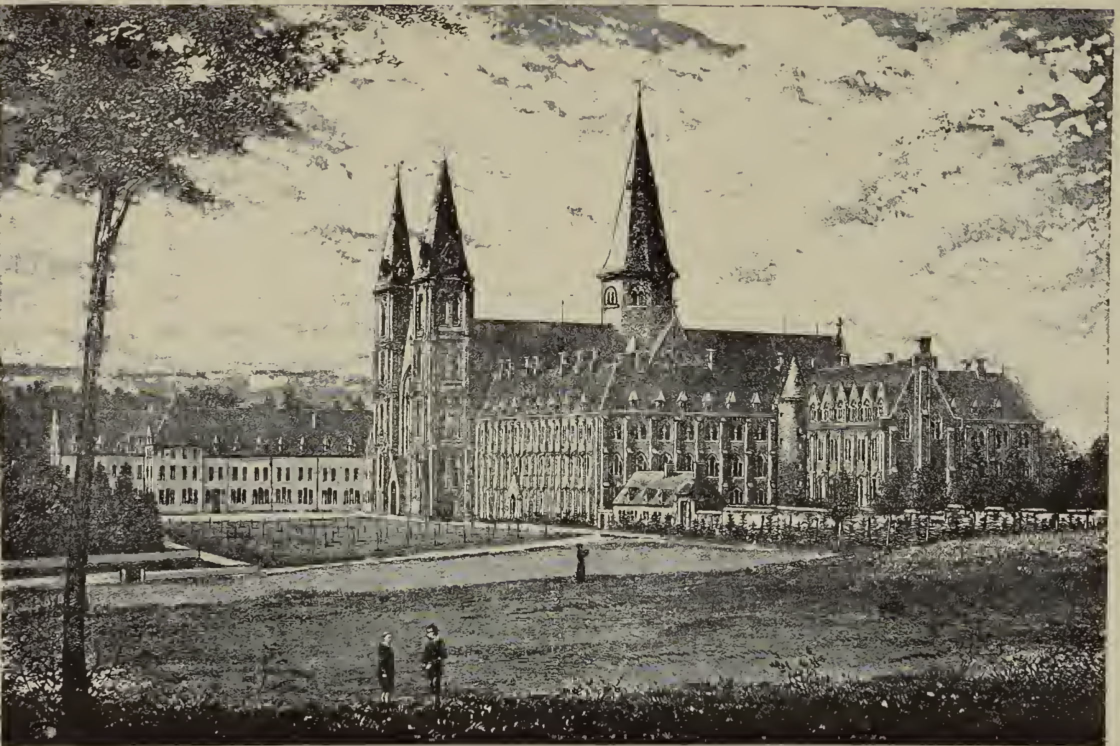


FIG. 2. — L'ABBAYE MODERNE DE MAREDSOUS. (LA TOUR CENTRALE EST ENCORE EN PROJET.)

de le reconnaître ici, nous avons rencontré l'accueil le plus empressé et la plus grande liberté pour notre étude comparative. Nous pourrions, *à priori*, en dire autant de la splendide abbaye bénédictine toute moderne, de Maredsous-lez-Dinant, bâtie sur le modèle des anciennes abbayes cisterciennes d'Angleterre du XIII^e siècle. Nous ne saurions engager trop vivement les touristes à la visiter avant de se rendre à Villers et à Aulne. En agissant ainsi, ils seront plus à même de se rendre compte non seulement de ce qui reste de ces dernières, mais aussi de la plupart des parties disparues.

C'est pour ces motifs que nous allons débuter nous-même par l'analyse à vol d'oiseau de la position générale des bâtiments claustraux de la nouvelle abbaye bénédictine de Maredsous, renvoyant pour plus amples détails à notre description de ce monastère (1).

Autour d'un vaste préau longé sur ses quatres côtés par un beau cloître se rangent successivement : *au nord*, la magnifique église abbatiale caractérisée par le chevet plat du chœur et l'absence de transept bien prononcé; *à l'est*, et partant du chœur : la sacristie (surmontée de cellules de moines au 1^er étage ainsi qu'au 2^e), le chapitre (surmonté du vestiaire au 1^er étage et du noviciat au second) s'avançant assez fortement en saillie dans le jardin, la salle des moines (surmontée au 1^er étage de cellules de moines et au second du scholasticat); *au sud*, la salle des frères convers (surmontée au 1^er étage de la cellule du prieur et au second de l'infirmerie des frères), séparée de la salle des moines par le petit corridor menant du cloître au jardin, puis divers ateliers de convers (peintres, relieurs, etc.), occupant la place affectée ordinairement à l'ancien chauffoir, le réfectoire (surmonté de la bibliothèque) situé au milieu du côté sud du cloître et s'avançant presqu'en entier dans le jardin, la cuisine et la petite salle à manger des hôtes, dite de Saint-Martin (surmontées de cellules de moines); *à l'ouest*, les parloirs (surmontés du quartier de l'abbé). puis la loge du frère portier et sa petite librairie-imagerie, le vestibule d'entrée s'ouvrant à l'intérieur du cloître, en face d'une

(1) *Une visite à l'abbaye de Maredsous.* En vente à l'abbaye et chez M. Vanderpoorten, à Gand, et M. Delvaux, à Namur, au prix de fr. 0 50 l'exemplaire.

petite chapelle qui s'avance dans le préau, et enfin les salons de réception (surmontés au 1er des chambres d'hôtes et au second de l'infirmerie des moines).

Les combles sont occupés au midi, par les cellules des novices, à l'est et à l'ouest, par le dortoir des frères convers.

En dehors des bâtiments claustraux, on remarque la vaste école abbatiale au nord-ouest de l'église, tandis qu'au sud-est s'étend la ferme de l'abbaye et à un jet de pierre, la nouvelle école des Arts et Métiers, tout récemment fondée et presque luxueusement aménagée, par la générosité des moines, qui y entretiennent déjà une vingtaine d'apprentis.

LÉGENDE.

*A*. Grande cour d'entrée.
*B*. Grand cloître.
*C*. Petit cloître.
*D*. Chapelle où l'on introduisait d'abord le visiteur avant de passer sous la porte d'entrée intérieure.
*E*. Grande porte d'entrée intérieure.
*F*. Écuries pour les chevaux des visiteurs.
*G*. Bâtiment servant de cellier et de logement aux convers (remarquer la petite cour le séparant du grand cloître et aboutissant à la porte S de l'église).
*H*. Logement de l'abbé et des hôtes.
*I*. Cuisine.
*K*. Réfectoire faisant fortement saillie entre la cuisine I et l'escalier L.
*L*. Escalier des dortoirs.
*M*. Dortoirs.
*N*. Église abbatiale.
*O*. Porte d'entrée extérieure de l'abbaye.
*P*. Cellules des copistes, avec bibliothèque à l'étage.
*R*. Grande infirmerie.
*S*. Porte par laquelle les frères convers et les hôtes accédaient à l'église.



Fig. 3. — VUE CAVALIÈRE DE L'ABBAYE DE CITEAUX, AU XIIe SIÈCLE.

Si l'on ouvre l'intéressant ouvrage publié à Londres en 1874, par E. Sharpe, sous ce titre : *The Architecture of the cistercians*,

et que l'on compare la disposition que nous venons de décrire *ex abrupto* avec la première planche du dit ouvrage, présentée par l'auteur comme le résumé d'une étude de plus de 40 abbayes, anglaises pour la plupart, et l'*idéal* d'une abbaye cistercienne, on sera frappé de leur concordance, surtout en ce qui concerne l'église, et on demeurera convaincu que l'éminent architecte de cette nouvelle abbaye a dû aller puiser ses inspirations en Angleterre.

Si, d'autre part, on examine la vue cavalière de l'abbaye primitive de Cîteaux, telle qu'elle était au XII^e^ siècle (fig. 3), vue qui fait partie d'un recueil d'estampes reposant à la Bibliothèque nationale à Paris, intitulé : *Topographie de la France*, on est également frappé de la ressemblance que l'abbaye de Cîteaux présente, au moins dans ses parties essentielles, telles que la situation de l'église et celle du réfectoire, avec l'abbaye de Maredsous, et on est naturellement amené à considérer cette dernière, quoiqu'elle soit habitée par des Bénédictins proprement dits, comme un type accompli de l'abbaye cistercienne du XIII^e^ siècle.

Mais l'abbaye de Maredsous n'offre pas seulement à l'excursionniste un type parfait de l'architecture monastique du XIII^e^ siècle, elle lui présente aussi une occasion peu commune de s'initier aux détails intérieurs de la vie monacale dont, nous ne le cachons pas, nous n'avions qu'une fausse idée, il y a quelque quarante ans, lors de notre première visite aux ruines de Villers et d'Aulne.

Voyons-les donc à l'œuvre, ces moines modernes, dont l'urbanité exquise, ou mieux la charité chrétienne, ne le cède en rien à celle de leurs devanciers. Suivons-les à l'église abbatiale, dans les cloîtres, à la bibliothèque, partout enfin où ils nous permettront de le faire.

Grâce aux souvenirs, aux impressions que nous en emporterons, qui sait si, notre imagination aidant, les solitudes de Villers, d'Aulne, etc., ne se repeupleront, ne s'animeront pas pour nous, durant au moins quelques instants, nous donnant la réconfortante illusion d'une visite faite en plein XIII^e^ siècle?

Mais reprenons notre étude comparative. Remarquons tout d'abord que l'ensemble des ruines de Villers ne diffère guère de la disposition générale des bâtiments similaires de l'abbaye de Maredsous, du moins dans les parties essentielles. Ainsi,

de même que dans celle-ci, nous trouvons l'église au nord du cloître, et le réfectoire au sud, s'avançant fortement à l'extérieur; la sacristie, le chapitre et la salle des moines, se suivant dans un ordre identique, sur le flanc oriental du cloître. Seul, le côté occidental présente des différences bien notoires, car les celliers y sont remplacés à Maredsous, par divers parloirs et salons de réception, disposition qui, du reste, existait en partie à Cîteaux

LÉGENDE.

*A*. Église abbatiale.
*B* Grand cloître.
*C*. Chapitre.
*D*. Parloir (*colloquii locus*).
*E*. Chauffoir.
*F*. Cuisine
*G*. Réfectoire.
*H*. Cimetière.
*I*. Petit cloître
*K* Infirmerie.
*L*. Noviciat.
*M*. Ancien logis des étrangers.
*N* Ancien logis abbatial.
*O* Cloître des vieillards infirmes.
*P*. Salle de l'abbé.
*Q*. Cellule et oratoire de St-Bernard.
*R*. Écuries.
*S*. Granges et celliers.
*T*. Cours d'eau.
*U*. Scierie et moulin à l'huile.
*V*. Corroierie.
*X*. Sacristie.
*Y*. Petite bibliothèque.
*Z*. Salle surmontée du dortoir.



Fig. 4. — PLAN DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

dès le XII<sup>e</sup> siècle, comme on peut s'en assurer en consultant la reproduction de l'estampe dont avons parlé ci-dessus. (Fig. 3.) On y voit le côté occidental affecté aux convers, à l'abbé et aux hôtes (ceux-ci occupant l'angle sud-ouest). Quant aux différences de détail, nous nous réservons de signaler ailleurs celles qui méritent qu'on s'y arrête.

Chez les Cisterciens, surtout ceux de la filiation de Clairvaux, la disposition des diverses parties des lieux réguliers est déterminée par la règle, laquelle, si on en juge par les ruines de Villers, était appliquée très rigoureusement au XIII[e] siècle.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer notre plan du monastère brabançon à celui de l'abbaye de Clairvaux, dont Villers était la 46[e] fille d'après Janausheck (*Originum cisterciense*). Ce plan, reproduit par Violet-le-Duc dans son Dictionnaire d'architecture, semble en effet, avoir été servilement copié par les architectes de Villers, du moins en ce qui concerne la disposition des lieux réguliers. (Fig. 4.)

Chose remarquable, on retrouve cette tendance à imiter la disposition générale de Cîteaux, même dans les abbayes bâties au XVII[e] siècle et dans le style dit de Renaissance! Ainsi l'abbaye cistercienne des Dunes, située primitivement près de Furnes, détruite de fond en comble, par les Gueux, en 1577, et reconstruite à Bruges, un demi-siècle plus tard, reproduit exactement les principales dispositions de Cîteaux, Clairvaux et Maredsous, sauf pour ce qui concerne l'église, bâtie trente ans après le monastère proprement dit. Au lieu de la placer le long du flanc septentrional du cloître, on l'a élevée sur le côté de la seconde cour d'entrée formant le prolongement du précédent, afin que le portail fût à front de rue, pour la commodité des fidèles brugeois, disposés à la fréquenter. De même qu'à Cîteaux, l'ancien chapitre s'avance en saillie vers l'est, et le grand réfectoire, encore orné des portraits de tous les abbés des Dunes, en fait autant vers le sud. L'angle sud-ouest était, comme à Cîteaux et à Maredsous, réservé à l'abbé et aux hôtes.

Les ruines de l'abbaye d'Aulne sont un peu plus difficiles que celles de Villers à analyser, tant à cause du grand nombre de parties disparues, que des différences notables, présentées par ce qui reste, avec les dispositions des abbayes dont on vient de parler. Essayons cependant.

Pour qui connaît les origines d'Aulne laquelle, comme on le sait, était aussi une abbaye cistercienne, les dissemblances qu'on y constate ne peuvent être que l'œuvre des Bénedictins, ses premiers fondateurs, chez lesquels on ne remarque pas autant d'uniformité dans la façon de grouper les bâtiments, sans même excepter ceux dits réguliers.

On peut s'en assurer en comparant le fameux plan de l'abbaye de Saint-Gall, datant du IX^e siècle (c'est-à-dire du temps du monastère bénédictin d'Aulne), et dont M. Albert Lenoir. dans son *Architecture monastique*, a donné un magnifique fac-similé, avec les plans des abbayes du Mont-Cassin et de Fontenelle à la même époque. plans habilement et patiemment reconstitués, d'après d'anciennes chroniques du temps, par M Julien Schlosser, et publiés récemment dans un ouvrage peu répandu, ayant pour titre : *Die Abendlandische Klosteranlage des früheren mittelalters* (la disposition des monastères en Occident dans la première partie du moyen-âge). Ainsi, par exemple, tandis que sur le plan de l'abbaye du Mont-Cassin, tête de l'ordre bénédictin, l'église occupe le côté nord du cloître, comme dans presque tous les monastères cisterciens, sur celui de Fontenelle elle se trouve du côté opposé.

Or, il en est de même à l'abbaye d'Aulne, où l'église abbatiale (1) s'étend le long du côté méridional du cloître. On constate des variantes non moins grandes dans les abbayes bénédictines des derniers siècles.

Les autres *bâtiments réguliers* d'Aulne se distribuaient ainsi : à l'est, partant; du transept nord et supportant le dortoir des moines : les sacristies, le chapitre et la salle des moines, dite l'*école;* au nord, le grand réfectoire (surmonté de l'extrémité nord du dortoir), servant de prolongement à l'aile orientale ci-dessus et formant une saillie de vingt mètres à l'extérieur, le vestibule, les cuisines et enfin le réfectoire du colloque (surmontés de la bibliothèque), longeant la galerie du cloître et entièrement disparus aujourd'hui; à l'ouest, devait se trouver primitivement le logement des convers, démoli plus tard, pour faciliter l'agrandissement du cloître.

Outre les bâtiments claustraux proprements dits, et de même que les grands monastères de Cîteaux, Clairvaux, Villers, etc., l'abbaye d'Aulne paraît avoir eu son *petit cloitre*, dont il ne reste plus malheureusement que les bâtiments septentrionaux, comprenant le réfectoire, dit du Gras, et le quartier des anciens. Ce petit cloître était fermé à l'orient par l'infirmerie (se prolongeant

(1) Consulter pour l'intelligence de ce qui suit notre *Plan-Guide des Ruines d'Aulne*, en vente chez nos éditeurs à Gand et à Namur.

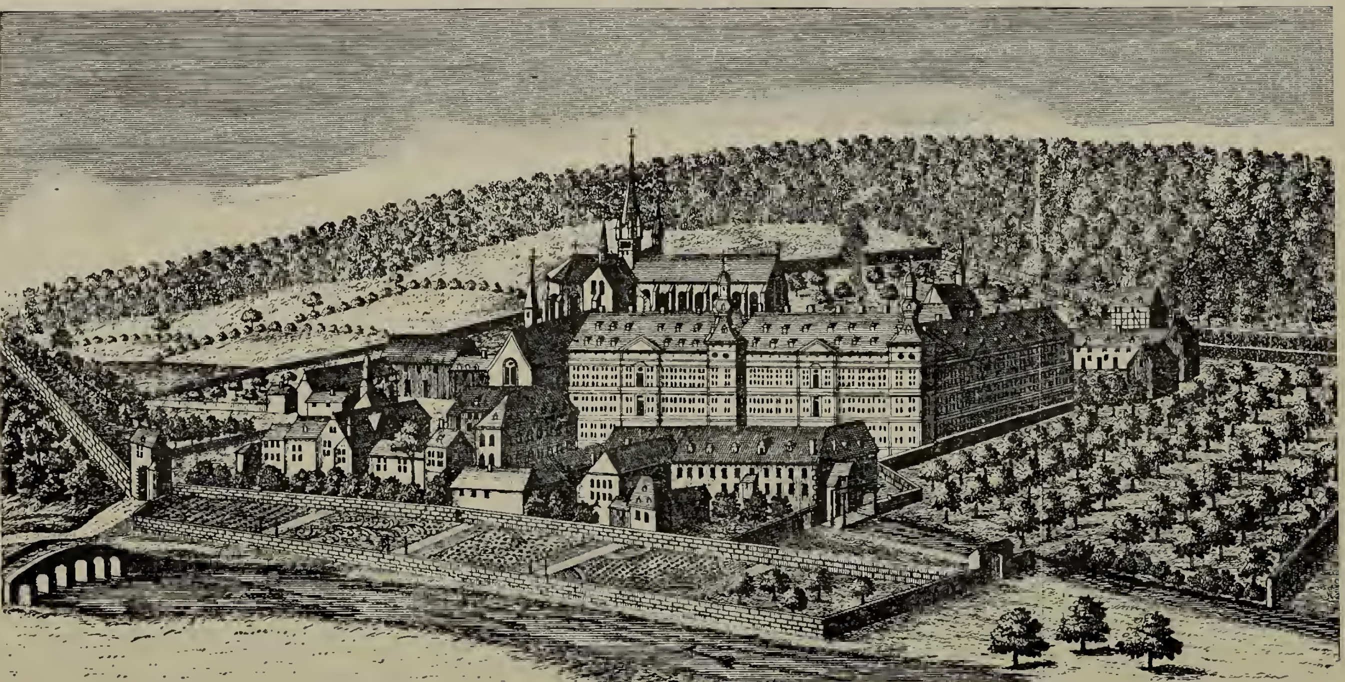


FIG. 5. L'ABBAYE D'AULNE EN 1740.

## EXPLICATION DÉTAILLÉE DE LA GRAVURE CI-DESSUS

(de droite à gauche)

**Au premier plan** : A/ *la Sambre, baignant la muraille d'enceinte qui contourne le vaste jardin potager;* — B/ *le vieux pont que le dessinateur s'est donné la licence de faire figurer en face de la porte d'entrée régulière, quoiqu'il fut en réalité à deux cent mètres en aval, ainsi que du reste le laisse suffisamment entendre le tracé du chemin partant de la dite porte, lequel, sur la gravure, n'aboutit pas au pont, comme cela devrait être;* — C/ *la vieille porte d'entrée régulière, dite porte de Landelies, flanquée d'une jolie tourelle et d'où se détache la haute muraille d'enceinte s'accrochant à la montagne dont elle suit toutes les sinuosités, afin d'en contourner le beau jardin fruitier à étages, aujourd'hui redevenu un sauvage bosquet.*

**Au deuxième plan** : A/ *le verger planturcux du monastère, contourné par le haut mur d'enceinte et baigné lui-même un moment au nord par le bief du moulin;* — B/ *le grand moulin à farine dont on aperçoit la porte cochère occidentale, le moulin aux écorces, l'huilerie, la scierie, les forges et autres usines longeant intérieurement le potager et actionnées par le bief.*

**Au troisième plan** · A/ *la grande façade du Nord (partie occidentale), dont une aile noyée dans l'ombre et affectée au logement des hôtes longe le verger, tandis que la partie éclairée (façade proprement dite, dont le premier fronton représente le vestibule d'honneur du quartier abbatial et des hôtes et le second celui du réfectoire du colloque) se déploye fièrement de l'ouest à l'est derrière les usines, en partant de la belle tour d'angle de forme carrée, laquelle est même le seul vestige qui nous reste aujourd'hui de cette gigantesque moitié de façade;* — B/ *le Réfectoire régulier ou du maigre, surmonté de son clocheton et tel qu'il était avant sa restauration qui eut lieu après 1740;* — C/ *à gauche du réfectoire en question se voient encore les vieilles constructions de l'ancien petit cloitre et notamment l'infirmerie avec sa chapelle, lesquelles allaient bientôt faire place, sous l'impulsion vigoureuse de l'abbé Louant, à la continuation de la magnifique façade du Nord (Réfectoire du gras, quartier des anciens, etc.) dont nous admirons aujourd'hui les débris encore si imposants à l'est du réfectoire.*

**A l'arrière plan** : A/ *quelques misérables constructions à l'angle sud-est du verger, lesquelles seront remplacées dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle par le splendide quartier abbatial transformé à présent en hospice;* — B/ *la chapelle de la basse-cour ou de la domesticité, à proximité de la nouvelle entrée régulière (celle-ci invisible sur la gravure);* — C/ *la magnifique église abbatiale, encore dans toute la splendeur virginale de son architecture ogivale, surmontée du joli clocher ou plutôt de la belle flèche, flanquée de quatre petits clochetons qui s'élance du croisillon tandis que deux flèches, beaucoup plus petites, surmontant les transepts, lui font la cour à droite et à gauche;* — D/ *la montagne boisée fermant poétiquement la perspective.*

vers le nord jusqu'au quartier dit du Prieur) au sud, selon toute apparence, par les anciennes cellules de copistes et à l'occident, par l'aile orientale du grand cloître, détaillée ci-dessus.

A l'ouest du cloître se développait autour de la cour d'honneur, le vaste et splendide *quartier des hôtes* (quartier abbatial jusqu'en 1767) dont il ne subsiste plus qu'une tourelle complètement isolée.

Enfin, au sud, s'étale encore aujourd'hui, transformé en hospice, le magnifique *quartier de l'abbé*, construit à la fin du XVIII^e^ siècle, et dont les bâtiments groupés autour de la grande cour d'entrée, comprennent : le quartier abbatial proprement dit, la bourserie (entrée actuelle) et l'emplacement de la grande entrée de l'abbaye (l'église moderne de l'hospice), le quartier official ou du curé de la Basse-Cour avec la loge du frère portier, de belles écuries, une superbe carrosserie ou remise, reposant sur 24 colonnes, et le donjon, servant depuis 1767 d'entrée aux hôtes de distinction et présentant une riche façade, presque identique à celle du portail de l'église abbatiale.

Les *dépendances intra muros* étaient : au nord, le vieux moulin à farine, activé encore aujourd'hui par un bras de la rivière ou bief, la brasserie, la scierie et d'autres ateliers complètement disparus; au sud, une ferme magnifique, reconstruite avec luxe vers la fin du XVIII^e^ siècle et dont la vaste cour est toute entourée de galeries. Un grand verger, des jardins d'agrément en étages et un potager très productif, remplissaient le reste de l'enclos, formé par des murs hauts de plus de 4 mètres, dont on peut encore juger en considérant la partie qui serpente sur les flancs de la montagne, supportant les jardins étagés susdits.

Deux portes donnent accès dans l'enceinte, dont la principale est la *porte de Landelies*, menaçant ruine. La seconde dite *porte Cranz*, conduit à l'est, à travers un bois montueux, où l'on distingue les restes de l'*ermitage d'Aulne*, vers la belle *ferme de Baudribus*, reconstruite solidement au XVIII^e^ siècle, par l'abbé Louant.

## IV. — CONCLUSION.

En résumé, l'examen sommaire auquel nous venons de nous livrer, confirme ce qu'avance M. le chanoine Reusens dans le tome II de ses *Éléments d'archéologie chrétienne*, sur les dispositions générales des grandes abbayes cisterciennes.

L'église, dit-il, est toujours orientée, c'est-à-dire qu'elle a le chevet du chœur tourné vers l'orient. Au bas côté méridional de la nef, se trouve adossé le cloître, duquel on entre dans l'église par deux portes placées aux extrémités, dans la galerie longeant l'église : l'une près du porche, l'autre dans le voisinage du transept. La galerie opposée, qui forme le côté méridional du cloître, donne accès au réfectoire. La salle capitulaire et le parloir ou la salle des moines occupent le rez-de-chaussée, le long de la galerie orientale, qui touche toujours par une extrémité au transept de l'église; et au-dessus, à l'étage, est le dortoir, qui communique avec l'église au moyen d'un escalier conduisant du dortoir dans le transept (les débris de cet escalier existaient encore à l'abbaye de Villers en 1904). Les constructions à l'occident du cloître, servaient primitivement aux frères convers, qui étaient nombreux dans les grandes abbayes du XII^e^ et du XIII^e^ siècle. Mais lorsque plus tard, on supprima cette institution et qu'on réduisit les frères convers au nombre strictement nécessaire pour le service des religieux prêtres, elles furent affectées à d'autres usages. Assez souvent, on y établit le logement des hôtes et une partie fut transformée en celliers et magasins. A l'abbaye d'Aulne, il paraît qu'au XVIII^e^ siècle, le côté occidental du cloître ne présentait même plus d'autres constructions que des galeries, l'une à l'intérieur du cloître, l'autre adossée à la précédente et formant en quelque sorte l'aile orientale du quartier des hôtes.

## CHAPITRE II.

# Vers le Cloître.

SOMMAIRE. — I. *LES ABORDS DES RUINES :* 1. *A l'arrivée :* Aspect du village, ancien vivier, vieille muraille d'enceinte, Porte de la Ferme et ancienne Basse-Cour. — 2. *Moulin roman du XII$^e$ siècle :* Son beau pignon du midi, sa façade énigmatique de l'Orient, ses curiosités archéologiques de l'intérieur, une disparition regrettable. = II. *DANS LES RUINES :* 1. *A l'Entrée des Ruines :* Une boutade de Victor Hugo, premier coup d'œil sur la Thyle et les prisons. — 2. *Dans le Palais Abbatial :* Grand corridor et jardins suspendus, porte d'honneur, aspect poétique de la cour d'honneur vue du perron, oubliettes, réminiscences et joyeusetés. — 3. *Dans le Petit Cloître ou la Cour des Novices :* Aspect général, ce qu'en disent les archéologues. — 4. *Dans le Cimetière des Moines :* Son aspect et celui du chevet du sanctuaire, inscription lapidaire et sa curieuse histoire. — 5. *Dans l'Eglise :* Traversée de l'église abbatiale dans la direction du cloître et premier coup d'œil superficiel sur l'ensemble, vu de l'intérieur du transept.

## I. — LES ABORDS DES RUINES.

1. **A l'arrivée.** — En sortant de la gare de Villers-la-ville (dont l'agglomération se montre à droite, surmontée du clocher de sa vieille église, située elle-même sur une légère éminence), le touriste prendra immédiatement à gauche, le chemin venant du village parallèlement à la rivière et conduisant directement aux ruines, en passant sous le chemin de fer de Charleroi à Louvain.

Après avoir cheminé quelques instants, à travers l'emplacement de l'ancien *vivier* de l'abbaye, lequel était très poissonneux, mais qui a été comblé, du moins à droite, depuis 1894, par les déblais des ruines, on arrive au vieux mur d'enceinte, percé en cet endroit, depuis le création de la gare, pour établir une communication entre le village et la route de Genappe à Gembloux, longeant le côté sud des ruines.

La villa, dont les restes s'aperçoivent encore en partie au travers de la verdure, à quelques pas à gauche, au moment de franchir l'enceinte susdite, avait été bâtie par M. Huart, dernier

propriétaire des ruines (1), sur l'emplacement de l'antique *Porte de la ferme* L'enclos particulier de la *ferme* ou *Basse-cour* (dont la silhouette massive se dessine à gauche sur la hauteur), donnait à son tour passage vers le village par une autre porte dite *Porte de Villers*.

2. **Moulin roman du XIIe siècle.** — A peine a-t-on dépassé le mur d'enceinte que l'œil s'arrête étonné à la vue des huit fenêtres romanes du pignon méridional de l'antique *moulin*. Ces belles ouvertures à plein cintre, avec linteau caractéristique en pierre, fermant complètement la partie supérieure de la baie, sont vraiment d'un effet superbe. On ne s'attendrait guère à rencontrer cela en pareil lieu. Les trois fenêtres supérieures plus allongées et plus élégantes encore, font instinctivement penser au chevet d'une antique église romane (2).

La partie orientale qu'on longe ensuite, ne présente que des fenêtres rectangulaires, mais au rez-de-chaussée, récemment dégagé, on distingue des vestiges de diverses formes architecturales qui n'intriguent pas médiocrement les connaisseurs. Elles dénotent, en tous cas, la grande ancienneté de cet édifice, que tout fait supposer avoir été construit avant l'abbaye, pour abriter la première communauté Ainsi s'expliquent ses proportions, évidemment par trop vastes, pour un simple moulin. C'est aujourd'hui l'*Hôtel des Ruines* (3). Arrêtons-nous-y un instant. La chose en vaut la peine.

Un escalier de quelques marches conduit à l'intérieur. Lorsqu'on a franchi la porte d'entrée, on gravit encore quelques degrés,

(1) Ce n'est qu'à la suite d'une expropriation des plus laborieuse, votée par les Chambres, dans un but de conservation, et sanctionnée par les tribunaux, que l'État est devenu de 1893 à 1896 propriétaire incontesté des ruines de l'abbaye. Il était temps! Chaque année voyait disparaître quelques pans de mur.

(2) Nous devons toutefois à la vérité, de faire observer que la restauration romane de ce pignon offre le flanc à la critique.

(3) Par suite des travaux de restauration et d'aménagement que l'État belge, son propriétaire actuel, y a fait exécuter depuis 1896, ce bâtiment est devenu un hôtel plus ou moins luxueux. Outre l'intérêt offert extérieurement par le vieux moulin abbatial, celui-ci présente à l'intérieur d'autres curiosités, que l'hôtelier se fait un plaisir de montrer aux consommateurs du restaurant qui en manifestent le désir. Nous citerons tout spécialement: 1° La vaste cheminée de la cuisine, mesurant plus de trois mètres en largeur, et profonde d'au moins deux mètres; 2° les deux fours

au haut desquels on voit à droite un petit couloir menant à des chambres de service, à gauche un corridor aboutissant à la salle d'estaminet et la façade septentrionale, et en face, la porte de la grande salle à manger du moulin.

La cuisine actuelle du moulin, située entre la salle à manger et la salle d'estaminet, mesure onze mètres de l'ouest à l'est, sur sept mètres 10 cent. du nord au sud. La grande salle du moulin, longue de 27 mètres et large de onze, forme aujourd'hui deux grands salons dont l'un, la salle à manger ou salle restaurant, a 12 mètres de longueur et onze de largeur Il est éclairé par trois

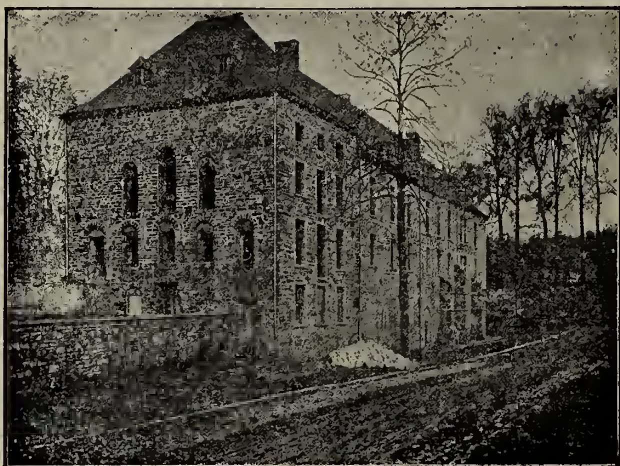


FIG. 5*bis*. — LE MOULIN DU XII^e^ SIÈCLE.

fenêtres vers l'orient, et par quatre ouvertures donnant sur l'autre salon, désigné sous le nom de salle de danse. Ce dernier mesure 15 mètres de longueur sur 11 de largeur.

Avant 1904, en redescendant les marches intérieures de l'esca-

---

constituant au rez-de-chaussée le bas de la dite cheminée, dont l'un mesurant environ vingt mètres carrés, pouvait contenir 200 pains, tandis que dans l'autre, beaucoup plus petit, on n'en pouvait cuire qu'une cinquantaine à la fois; 3° l'ancienne boulangerie, vaste pièce de 12 mètres de long sur 11 de large (convertie en estaminet durant la belle saison), avec ses voûtes remarquables, soutenues par des colonnes, dont une seule est visible et occupe le centre de la pièce. Les deux autres sont noyées à droite et à gauche dans la maçonnerie (v. le plan général des ruines.

lier dont nous avons déjà parlé, afin de se transporter au sein des ruines, le visiteur jetant un coup d'œil derrière le battant gauche de la vieille porte massive pouvait y voir une curiosité des plus rares. C'était un véritable revenant du XIIe siècle, consistant en une *barre*, ou plutôt une solide poutrelle en chêne, engagée entièrement dans un vide, ménagé dans la maçonnerie et qui chaque soir, était encore tirée, comme en plein moyen-âge, pour barricader la porte d'entrée.

## II. — DANS LES RUINES.

1. **A l'entrée des ruines. — Une boutade de Victor Hugo.** — Mais voici à notre droite une petite porte surmontée d'un écriteau où on lit : « Entrée des ruines. » Entrons donc et prenons un ticket, lequel est valable pour la journée, nonobstant toute sortie intermédiaire. En nous retournant, la première chose qui frappe nos regards à gauche, sont ces mots, crayonnés en gros caractères sur la muraille, par le célèbre poète Victor Hugo, lors de son passage à Villers, et que l'on a religieusement respectés jusqu'à ce jour :

*Veni, Vidi, Flevi.*

O fats! sots parvenus! ô pitoyable engeance
Qui promenez ici votre sotte ignorance
Et votre vanité;
Cessez de conspuer cette admirable ruine
En y bavant vos noms, qui, comme une vermine,
Souillent leur majesté.

Passant la tête par l'une des baies qui s'ouvrent du même côté, on aperçoit le lit de la Thyle, large ruisseau traditionnel, qui desservait le monastère. Les petites ouvertures qu'on découvre au-dessus du niveau de l'eau, sont des lucarnes éclairant autant d'anciennes prisons, situées sous le bâtiment de l'économat et dans lesquelles nous pourrons descendre tantôt.

2. **Dans le palais abbatial.** — Le spacieux et surtout très long *corridor* (plus de 100 mètres) dans lequel nous nous trouvons ensuite, desservait le splendide *palais abbatial* (voyez Plan *W*), reconstruit en entier au XVIIIe siècle et dont nous reparlerons plus tard. En avançant de quelques pas, nous voyons s'ouvrir

à notre gauche la superbe *porte d'honneur*, par laquelle on accédait à l'intérieur du *vestibule d'honneur* (1). Au fond de celui-ci,



FIG. 6. — RUINES DU RÉFECTOIRE DU MOYEN-AGE ET DE LA GRANDE ENTRÉE DU 18e SIÈCLE, VUES DE LA COUR D'HONNEUR.

nous apercevons par les baies de trois grandes fenêtres, le magnifique et vaste *jardin de l'abbé et des hôtes de distinction.*

---

(1) D'après les traditions locales, ce vestibule était surmonté d'un *dôme* et l'on y déposait les corps des religieux avant de célébrer leurs funérailles. On raconte aussi à ce propos (nous tenons le fait de M. Vos) qu'un jour, des enfants de chœur, déjà d'un certain âge, ayant dérobé des fruits, le proviseur les mit au pain et à l'eau dans un appartement du Dôme, mais que l'abbé D. Cloquette leur fit passer en cachette de la bière et de la viande avec de bons conseils pour l'avenir.

A l'extérieur, la même porte, dépourvue de son perron primitif, s'ouvre sur la belle *Cour d'Honneur*. Celle-ci, entrevue du seuil du pseudo-perron où nous sommes à présent, offre un coup d'œil des plus pittoresques, avec les arbres séculaires qui l'ombragent généreusement, les débris de colonnes, de vasques, de pierres armoriées etc., qui en jonchent le sol herbeux, et surtout les ruines imposantes du *réfectoire* aux vastes et splendides fenêtres romano-ogivales, fermant harmonieusement la perspective à l'ouest. Les silhouettes vertigineuses de l'église abbatiale, la ferment de même au nord. Au delà, ou plutôt au dessus, on n'aperçoit guère que la forêt montueuse qui encadre presqu'entièrement les restes grandioses du puissant monastère. Une petite *fontaine monumentale*, en style renaissance, se cachant modestement dans un angle à gauche, complète ce tableau si poétique et des plus impressionnants.

En réalité, cette cour à la fin du XVIII^e siècle, était fermée au nord (par conséquent à notre droite) par le *Quartier du dernier abbé* flambant neuf, construit par Dom Cloquette, et dont il ne reste que les soubassements en belles pierres de taille et de vastes caves.

A l'est (donc à notre gauche) se trouvait le *logement des pauvres et des pélerins* (Plan *Y*) et, plus près de nous, la *Bourserie* ou *Economat* (Plan *X*), bâti sur les prisons déjà citées. La conciergerie actuelle semble avoir été une dépendance de l'Economat. Enfin la cour d'honneur était fermée à l'ouest par deux bâtiments rectangulaire (v. Plan *V*), dont nous apercevons devant nous les substructions peu intéressantes et qui sont situées de chaque côté de l'*Entrée principale* (Plan $V^1$) à laquelle on accédait par une belle *grille d'honneur*, dont on distingue encore les gros piliers carrés, de chaque côté de la route percée au XIX^e siècle. L'un de ces piliers est adossé à la chapelle moderne de S^t Bernard.

Presque sous nos pieds, pour ainsi dire, dans le corridor, se montre recouvert par un petit grillage, l'orifice de la grande citerne des latrines du palais abbatial et des hôtes, citerne qu'on a souvent fait prendre aux naïfs visiteurs pour une oubliette, ainsi que les vestiges d'excavations se remarquant à deux pas à notre droite et provenant d'anciennes prisons remblayées.

Ah ! ces infâmes oubliettes ! Où n'en a-t-on pas découvert ?

Il n'y a pas bien longtemps encore que tout auteur, parlant des ruines de Villers, aurait crû manquer gravement à la sincérité historique, en négligeant de mentionner, avec force commentaires, les soit-disant oubliettes de l'abbaye, dont la moindre excavation faisait forcément partie. Aujourd'hui cependant, en face des affirmations contraires de l'archéologie, basées sur des faits irrécusables, il faut bien en déchanter et rendre aux vieilles citernes, caves et prisons ordinaires, leur véritable destination.

Du temps de l'hôtel Dumont, de joyeuse mémoire, la cour d'honneur était pourvue d'un kiosque, destiné aux racleurs de violon, qui venaient à certaines époques, y faire danser la jeunesse des alentours. Plus tard des artistes bruxellois y vinrent donner, durant la belle saison, de véritables concerts, finissant toujours, bien entendu, par l'indispensable bal, attirant des foules énormes, à tel point, que lors de notre première visite aux ruines, il y a de cela plus de huit lustres, nous y fûmes le témoin ahuri d'une valse échevelée de 400 bruxellois, s'en donnant à qui mieux mieux, là, où tout, cependant, semblait se réunir pour prêcher l'austérité des mœurs et le respect des morts. Heureusement, pour notre dignité nationale, l'État a mis bon ordre à ces actes, constituant de véritables profanations, si inconscientes qu'elles fussent, de la part de leurs trop folâtres auteurs.

3. **Dans le Petit Cloître ou Cour des Novices.** — A présent que nous voilà bien renseignés sur la cour d'honneur et tout ce qui l'entoure, abandonnons la porte qui nous a servi, pour cette étude, d'observatoire improvisé.

Continuant à longer le grand corridor (1), nous arrivons ainsi jusqu'aux débris assez remarquables du *Grand escalier de la Bibliothèque*, qui s'étalent à notre droite (v. Plan *T*) et au delà desquels nous apercevons l'emplacement du jardin de l'*Ancienne Infirmerie* (en dernier lieu : *Nouveau Noviciat*). Notre corridor,

(1) La dizaine de pièces auxquelles ce corridor donnait d'abord accès et dont les tristes soubassements se montrent à notre droite en une longue et lamentable enfilade des plus monotones, entrecoupée par des traces d'escaliers, ne méritent guère d'arrêter l'attention du visiteur. La plupart d'entre-elles étaient des salles de réception, des salles à manger ou simplement des parloirs, de construction moderne. L'intérêt ne commence qu'à l'escalier de la Bibliothèque.

en se prolongeant, dessert les cinq salles du rez-de-chaussée, de ce dernier bâtiment, les seules encore debouts (v. Plan *S*) et dans les murs extérieurs desquelles sont percées de jolies baies du XIII^e siècle.

Tournant alors le dos à l'escalier fastueux de la bibliothèque nous nous trouvons dans la baie du porche de l'antique chapelle de la première infirmerie.

Du seuil, où nous nous arrêtons, ainsi que nous l'avons fait pour la cour d'honneur, l'œil embrasse toute la *Cour des Novices* ou *Petit Cloître*. Celui-ci est limité à notre gauche par le *Quartier du dernier abbé* (v. Plan *U*) déjà mentionné, dont les belles pierres de taille s'élèvent encore à hauteur d'homme; derrière nous par le grand corridor que nous venons de parcourir; à notre droite par le vaste bâtiment moderne des *Nouvelles Sacristies* (v. Plan *R*) surmontées de *dortoirs* et dont les affreuses murailles en briques, toujours en majeure partie debouts, grâce à leur épaisseur, nous cachent les curieuses fenêtres du transept méridional de l'église abbatiale; enfin, devant nous se dresse la partie la plus intéressante du petit cloître, qui est la muraille orientale de la *Salle Capitulaire* et à l'étage, celle du *Dortoir des Moines*, percée de ci, de là, de fenêtres assez curieuses, sur lesquelles nous aurons occasion de revenir.

Remarquons enfin les soubassements des deux galeries, ou plutôt des deux corridors du petit cloître, se rejoignant à angle droit, juste où nous sommes arrêtés.

Outre le cloître proprement dit, certaines grandes abbayes cisterciennes, telles que celles de Cîteaux, de Clairvaux, des Dunes, etc., en possédaient un second, moins vaste et situé plus à l'est, près du chevet du chœur de l'église. On le nommait communément le *petit cloître*, pour le distinguer de l'autre qu'on appelait alors le *grand cloître*. Le petit cloître était ordinairement réservé aux dignitaires, aux anciens, aux infirmes et aux copistes.

Il se trouvait dans le voisinage de la bibliothèque, et la plus grande tranquillité y régnait quoique l'observation du silence n'y fût pas aussi rigoureusement exigée que dans le grand cloître.

La *cour des novices* de l'abbaye de Villers serait le préau d'un ancien cloître de ce genre, si l'on s'en rapportait au plan-type inséré par M. le chanoine Reusens, dans le tome II de ses *Eléments*

*d'archéologie chrétienne*, où du reste, il lui conserve le caractère d'une simple supposition. On y voit la partie orientale du quartier abbatial renseignée comme formant le quartier des anciens, les nouvelles sacristies comme étant l'ancien *scriptorium* ou quartier des copistes et enfin le bâtiment du fond, à l'est de la cour, que nous considérons comme le dernier noviciat, y est ramené à sa destination première d'*infirmerie*, tout à fait, en définitive, comme aux petits cloîtres de Clairvaux et de l'abbaye d'Aulne.

La certitude de l'existence à Villers, de ce second cloître et surtout du *scriptorium*, est cependant ébranlée par ce fait, bien connu, que dans la célèbre abbaye brabançonne, les lettres et les sciences furent beaucoup moins en honneur que l'agriculture. Même au commencement du XVIIIe siècle, Dom Martène, de passage à Villers, constate que la bibliothèque est assez pauvre.

D'autre part, cependant, il faut bien reconnaître que la chronique du monastère fait mention à plusieurs reprises d'un *scriptorium* et même, en 1315, de 5 ou 6 *scriptoria*, sans donner toutefois, aucun détail pouvant en faire apprécier l'importance.

Mais les derniers déblaiements effectués dans le préau supposé, n'ayant mis au jour que les fondations de deux murs de cloître très simples, sans aucun vestige des piliers et des contreforts des galeries ayant dû faire le tour de ce préau, on est en droit, semble-t-il, de douter de l'existence d'un véritable petit cloître à l'abbaye de Villers, et on peut considérer la *cour* dite *des novices* ou *des quatre jardins* comme dénuée de caractère claustral, dans le sens strict de l'expression.

4. **Dans le Cimetière des Moines.** — Achevant ensuite de parcourir le reste du grand corridor, nous aboutissons dans le *Cimetière des Moines*, formant un carré presque régulier, dont l'angle oriental est coupé par la voie ferrée de Charleroi à Louvain.

Un étroit passage, d'environ deux mètres de large, fait communiquer la cour des novices et le cimetière dans lequel on remarque les restes d'une galerie qui permettait de passer directement du transept méridional de l'église dans chacune des diverses sacristies. De grands arbres ombragent ce cimetière.

C'est en vain que l'on y chercherait la moindre pierre tombale.



FIG. 7. — ANCIEN CIMETIÈRE DES MOINES DE VILLERS ET CHEVET DE L'ÉGLISE ABBATIALE.

On n'y aperçoit qu'un marbre, placé contre la muraille extérieure du chevet de l'église et sur lequel on lit :

Vere non est garandia aliud nisi
Mons sanctus quia locus sepulturæ
Multorum sanctorum est.
Teste Henrico 2do duce Brabantiæ (1).

Après un coup d'œil admiratif accordé aux belles fenêtres du

(1) Cette pierre ornait la partie supérieure de la porte monumentale donnant accès aux jardins en étages et elle était surmontée elle-même d'une statue de saint Michel terrassant le démon.

Voici la traduction française de cette inscription : « Le Mont de Garenne est vraiment une montagne sainte, parce qu'il est le lieu de sépulture d'un grand nombre de saints, au témoignage de Henri II, duc de Brabant ». C'est une allusion au fait suivant : Le pieux duc Henri, l'ami dévoué de Villers, étant dans une de ses visites, pressé par son entourage d'aller voir les précieuses reliques du monastère, aurait répondu : « Il me suffit de considérer les tombes des frères ensevelis sur la montagne. Là se trouvent des reliques d'un grand prix ». Ce « Mons sanctus » ou Robermont, fut appelé *Garenne* au XVIe siècle seulement, lorsque l'abbé Van Zeverdonck y entretenait quelques daims (*damulas sylvestres*, dit la chronique de Villers, mal traduite par Wauters, qui en fait « mules sauvages » à la page 97 de sa brochure).



FIG. 8. — CHEVET DU SANCTAIRE (ON APERÇOIT AU PIED DE LA TRAVÉE CENTRALE L'INSCRIPTION LAPIDAIRE RELATIVE A HENRI II AVANT LE REVOUTEMENT).

chevet du sanctuaire ou chœur de l'église et aux énormes contreforts qui les séparent, nous pénétrons enfin dans l'*Église abbatiale* par le transept méridional à gauche.

5. **Dans l'Église.** — Nous voici enfin dans la partie la plus grandiose, la plus importante, la plus attractive des ruines de Villers, celle dans laquelle, comme malgré nous, nous reviendrons toujours, durant nos pérégrinations au sein de ces gigantesques débris. C'est assez dire que nous aurons tout le loisir de l'étudier en détail, d'en sonder les mystérieuses profondeurs et d'en goûter les ineffables charmes poétiques.

Pour le moment, bornons-nous donc à une première prise de possession, par un long regard admirateur donné aux fenêtres incomparables des transepts, à la hardiesse et à la beauté sévère de l'architecture générale de cet admirable édifice et sortons-en par la première porte de la nef, s'ouvrant à notre gauche, sur le cloître, objet primordial de la présente étude.

## CHAPITRE III.

# Cloître de Villers.

SOMMAIRE. 1. *Aspect poétique* du cloître de Villers 2. *Généralités :* Importance caractéristique du cloître dans un monastère, sa disposition primitive, sa forme en Occident et ses raisons d'être. 3. *Cloître roman de Villers :* Aspect qu'il présentait au XII^e siècle, seule fenêtre qui nous en soit parvenue intacte, et curieuse histoire de sa découverte, remarques sur la construction de ce cloître. *Cloître en style ogival :* Généralités, origines de celui de Villers, ce qu'il en reste, sa description et sa grande valeur archéologique. 5. *Cloître moderne* de Villers (Renaissance) : ses origines, ce qu'il en subsiste encore, forme et dimensions du cloître actuel, largeur inégale des travées de galerie à galerie. 6. *Préau du cloître :* Dimensions actuelles et nombre des travées s'ouvrant de chaque galerie, dimensions primitives, cour des convers disparue à l'Ouest. 7. *Lavabos :* Usage, description, situation primitive, déplacement, petits lavabos du cloître de la collation et leur usage spécial. 8. *Silence du cloître :* Sa rigueur chez les Cisterciens, peines encourues par les transgresseurs, le *colloquii locus.* 9. *Autres curiosités archéologiques du cloître : a)* Belle fenêtre circulaire du tombeau du bienheureux Gobert d'Aspremont ; *b)* dalles tumulaires ; *c)* portes romano-ogivales (porte trilobée) donnant accès dans l'église ; *d)* crypte mortuaire.

1. **Aspect poétique du cloître de Villers.** — Vu du seuil méridional de l'église, le cloître de Villers se présente sous un aspect véritablement impressionnant et des plus poétiques. La nature, contrariée dans son œuvre durant les quelques années de grand déblaiement, a repris peu à peu son empire sur cette partie essentielle des ruines et semble avoir hâte de compenser les pertes qu'on lui a fait subir, de se soulager de la contrainte dans laquelle on l'a tenue alors, par un redoublement de vigueur, ainsi que le témoignent ces splendides frondaisons, ces hautes herbes folâtres, s'y épanouissant de nouveau de toutes parts, même aux pans de murailles d'où on pouvait les croire bannies pour toujours.

Quel magnifique décors que toute cette vigoureuse et pittoresque végétation, encadrant ces tristes et grandioses débris d'un autre âge, d'une façon si pleine de poésie, de sauvage beauté, comme seule Dame Nature sait le faire !

Encore quelques années et cette maîtresse artiste, cette fée

enchanteresse, nous aura refait de toutes pièces, le vieux cloître, si poétique d'antan, moins toutefois son amoncellement énorme de décombres qui en interdisait presque l'accès.

Mais sans nous attarder davantage à ces beautés naturelles, jetons un rapide coup d'œil sur l'ensemble des ruines gigantesques qui nous entourent de toutes parts.

Ce qui attire d'abord les regards et exerce même une véritable fascination sur le visiteur, c'est la galerie ogivale du XIV^e^ siècle, étalant en face de l'église ses vieilles arcades affreusement mutilées,



FIG. 9. — LE CLOITRE, VU DE L'ÉGLISE ABBATIALE, D'APRÈS UNE ANCIENNE ÉTUDE.

formant, quand même, l'écrin archéologique de Villers et sur laquelle nous reviendrons. Par dessus, s'élève crânement, le vieux pignon septentrional du réfectoire, percé de jolies ouvertures romano-ogivales, dont la galerie nous cache les plus intéressantes, ainsi que nous pourrons le constater plus tard, en visitant l'intérieur. A droite se montrent les vestiges de la cuisine et de son immense cheminée, puis du côté occidental, un amas énorme de constructions croûlantes, percées de petites fenêtres romanes (quelques-unes sont restaurées) et couronnées ça et là d'arbustes, juchés triomphalement, sur ce qui fut d'abord au XIII^e^ siècle, le bâtiment des frères convers et plus tard les celliers du monastère.

Enfin à notre gauche, en face de la porte sud-est de l'église, s'ouvre la galerie orientale, malheureusement « modernisée » dans les derniers siècles, et qui est aujourd'hui complétement veuve de ses voûtes, dont il ne reste guère qu'une arcade ogivale, échappée par le plus grand des hazards, à un regrettable vandalisme, et qui nous aide à nous former une idée de la forme primitive de cette galerie, représentée aujourd'hui par deux murailles informes. Celles-ci s'élèvent à une hauteur de plusieurs étages et sont percées de fenêtres modernes, qui s'ouvraient sur les dortoirs des moines, surmontant les sacristies, la petite bibliothèque, le chapitre, etc., dont nous apercevons les portes à notre gauche. Leur aspect est des plus désolant Aussi l'œil s'en détourne assez vite et se reporte instinctivement vers le préau, veuf de son lavabo traditionnel, (dont on aperçoit encore cependant les vestiges) et qui est pittoresquement contourné par les soubassements verdoyants des galeries occidentales et septentrionales, disparues sans retour.

Maintenant que nous avons introduit le visiteur au centre des ruines, il est temps de commencer notre étude sérieuse du cloître.

Quant à ceux de nos jeunes compagnons que la perspective de cette étude effrayerait (et ils sont légions de nos jours), nous les inviterons à aller batifoler et flaner à leur guise où bon leur semblera (ici on n'a que l'embarras du choix), leur donnant cependant rendez-vous à la porte de l'église abbatiale pour la visite, plus attrayante, du moins pour eux, des diverses dépendances, par laquelle nous comptons terminer notre excursion au sein de ces ruines incomparables.

2. **Généralités.** — Le cloître est la partie du monastère qui imprime à celui-ci son véritable caractère, lequel, malheureusement, fait défaut à la plupart de nos maisons religieuses contemporaines. C'est donc par lui, semble-t-il, qu'il convient de commencer la description d'une abbaye digne de ce nom. D'ailleurs, il est évident qu'après l'église, le cloître en est l'endroit le plus important, celui dans lequel les moines passaient presque tout le temps qu'ils ne consacraient pas à la prière en commun et aux travaux. Il leur servait de promenoir et de lieu de méditation. De plus, il donnait accès à tous les bâtiments réguliers Enfin,



FIG. 10. — CLOITRE. LA PORTE OGIVALE DE L'ANGLE NORD-EST, DITE « DES MOINES ».

c'est dans le cloître de Villers que se trouve l'admirable galerie ogivale du XIV<sup>e</sup> siècle, déjà mentionnée plus haut.

Le cloître des monastères en Orient est l'enceinte qui enveloppe l'*area* ou surface libre dont l'église est environnée de toutes parts, comme le *temenos* enveloppait le temple païen. Cette disposition doit être primitive, parce que dans les *laures* ou premiers villages de religieux, les cellules se groupèrent autour d'une place au centre de laquelle s'élevait le *catholicon*. Plus tard, on comprit la nécessité de faire communiquer ensemble toutes ces demeures religieuses par des galeries couvertes (couvent de Sainte Laure au mont Athos).

En Occident, un autre principe a guidé dans le plan donné au cloître des maisons religieuses. La longue basilique latine était trop vaste pour être entièrement enveloppée dans un préau ; et d'autre part, nos mœurs, contraires en ce point à celles de l'Orient, admettant les femmes dans les églises monastiques aux heures des cérémonies, il fallait une combinaison qui, tout en leur interdisant l'entrée du cloître, leur laissât libre l'accès du temple. C'est pourquoi, chez nous, le cloître religieux fut placé auprès de l'église (et non autour) au centre des lieux réguliers. Souvent il y eut plusieurs cloîtres, ordinairement deux, comme on le verra plus avant, le grand et le petit cloître.

Les cloîtres étaient généralement carrés (rarement circulaires) ou de forme rectangulaire et peu allongée afin de s'harmoniser avec celle des bâtiments réguliers leur servant de cadre.

Quatre galeries disposées systématiquement autour du préau reliaient entre elles, et avec l'une des faces latérales de l'église, toutes les constructions placées autour du cloître. Elles servaient, comme on l'a dit plus haut, de promenoirs couverts aux religieux ; les besoins du service en réglaient les proportions ; leur plan, ordinairement régulier, était limité vers le préau ou cour centrale par les nombreux piliers, les colonnes et les contreforts qui formaient les façades intérieures du cloître.

C'était sous les galeries que s'ouvraient les portes diverses communiquant d'ordinaire : au *nord*, avec la nef méridionale de l'église, à l'*orient*, avec le chapitre, le parloir des moines et les escaliers conduisant au dortoir, à l'*ouest*, avec les celliers ou magasins de provision de comestibles, au *midi*, avec le chauffoir,

le réfectoire, la cuisine et autres dépendances des lieux réguliers.

Lorsque le cloître était situé au nord de l'église, comme, par exemple, à l'abbaye d'Aulne, ce qui était moins commun qu'au midi et même tout à fait exceptionnel chez les Cisterciens, le réfectoire, qu'on plaçait toujours du côté opposé au temple, pour éviter le bruit et l'odeur, se trouvait alors au nord du préau; les autres dispositions ne recevaient pas de mutations relatives.

3. **Cloître roman de Villers.** — « Les Cisterciens, dit M. le chanoine Reusens (*Éléments d'archéologie chrétienne*, t. II, page 484), auquel nous ferons plus d'un emprunt, fidèles aux principes sévères qui dominent toute leur architecture au XII^e et au XIII^e siècle, construisirent dans les commencements des cloîtres d'une grande simplicité.

« Les plus anciens, qui datent de la fin de la *période romane*, sont presque tous voûtés et fermés du côté du préau par une suite de gros piliers carrés entre lesquels se trouve une claire-voie en plein cintre, basse, trapue et présentant l'aspect, moins d'un portique, que d'une série de baies pratiquées dans un mur épais.

« Comme primitivement à l'abbaye de Villers, dont il ne reste plus guère du cloître roman que la belle fenêtre s'ouvrant sur le chapitre (1), ces baies sont subdivisées en deux ou trois ouvertures

---

(1) Voici de quelle façon un peu humoristique, notre honorable collègue, M. Emile Lefèvre, dans une de ses lettres, nous raconte la découverte de cette charmante perle archéologique : « Je me rappelle que j'étais en train de démolir les premières pierres de la croisée de la salle capitulaire, avec M. Fraikin, l'habile sculpteur, qui m'aidait à dissimuler ces pierres, lorsque Licot arriva : Jamais, je n'ai osé entreprendre ça (fit-il, en regardant si personne ne nous entendait). Que va dire le père Dumont?... — Dumont veillait sur les ruines; mais empêchez donc deux enthousiastes de faire ce qu'ils désirent, surtout quand déjà les détails espérés se montrent!... C'était au printemps; la végétation eut vite fait de recouvrir le tas de décombres sur lequel nous jetâmes de la terre végétale. » Ces détails nous donnent une bien faible idée de la diplomatie que MM. Licot et Lefèvre ont dû déployer et des vicissitudes par lesquelles ils ont dû passer, pour parvenir, malgré tant d'obstacles suscités par des propriétaires incompréhensibles, à nous doter plus de dix années avant les fouilles officielles, de ces descriptions, plans et dessins des ruines de Villers, dont l'exactitude est aujourd'hui confirmée, presque de point en point, grâce aux déblaiements gigantesques entrepris par le Gouvernement en 1904. Aussi les noms de ces deux modestes savants sont-ils inséparablement liés à l'histoire de ces ruines célèbres.



FIG. 11. — CLOITRE. GALERIE MÉRIDIONALE DU XVIe SIÈCLE, VUE DE L'OUEST DANS SON ÉTAT ACTUEL. AU FOND, A GAUCHE, L'ESCALIER DU DORTOIR. AU PREMIER PLAN, PIERRE ARMORIÉE AVEC LA DEVISE : *Fortiter et suaviter.* AU DELA, DU MÊME COTÉ, GRANDE DALLE TUMULAIRE DU CHEVALIER WALTHER DE HOUTAIN (XIIIe SIÈCLE).

en plein-cintre et séparées par de gracieuses colonnettes. Dans les abbayes clunisiennes, où l'on était loin de professer la même rigueur dans la décoration architecturale, les baies des cloîtres étaient plus larges et l'ornementation, tant picturale que sculpturale, des plus luxueuses. »

D'après la chronique du monastère, le cloître roman de Villers fut commencé vers 1197, par l'abbé Charles de Seyne, en même temps que l'aile orientale, renfermant à l'étage le dortoir des prêtres et au rez-de-chaussée : la sacristie, la petite bibliothèque, la salle capitulaire, le parloir et la salle des moines. (Voir le *Plan* détaillé ci-inclus.) Plus tard, quand à ces services, s'ajoutèrent le chauffoir, le réfectoire et la cuisine, la galerie destinée à desservir ces salles vint rejoindre celle qui existait déjà. Un mur fut élevé au nord, sans attendre la construction de l'église, et un autre à l'ouest, contre lequel s'appuya une dernière galerie (fig en *A* sur notre plan), vint séparer le préau du cloître de la petite cour des Convers et par suite du *domus conversorum*, conformément à la règle, et tel que cela existe sur les plans déjà cités de Clairvaux et de Cîteaux.

Les galeries du nord, du sud et de l'ouest, contrairement à celle de l'est, ne furent pas d'abord voûtées, mais recouvertes d'une *simple charpente* appuyée sur des *corbeaux* qui existent encore dans le mur du bas côté sud de l'église, aussi bien que dans celui de la cuisine.

4. **Cloître en style ogival.** — Pendant la *période ogivale*, les cloîtres ont généralement des voûtes d'arête à nervures et communiquent avec le préau au moyen de grandes arcades ogivales ajourées et séparées les unes des autres par des contreforts. Dans ces arcades on plaça, aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, des claires-voies en pierres semblables aux meneaux qu'on voit dans les fenêtres contemporaines. Parfois ces claires-voies ne recevaient pas de vitres; le plus souvent néanmoins, principalement dans le nord et l'ouest de l'Europe, on remplissait leur tympan de vitraux blancs ou peints, afin de mettre à l'abri des intempéries de l'air les personnes qui se promenaient dans les galeries du cloître.

Les cloîtres du XV^e siècle ne diffèrent ordinairement de ceux du XIII^e et du XIV^e siècle que par la décoration des contreforts, les dessins formés par les meneaux, le système de construction des

voûtes et les détails de l'architecture. Les clefs de voûtes, par exemple, sont parfois, comme dans les églises et les autres monuments de la même époque, ornées d'écussons armoriés et de pendentifs, et les piliers portent en saillie des culs-de-lampe sculptés destinés à recevoir des statues couronnées de dais et de pinacles. Les déblaiements récents des ruines du cloître de Villers ont fait découvrir des magnifiques clefs de voûtes et autres ornements de cette période.

Dès le XIVe siècle quelquefois et assez souvent au XVe, on remplaça dans les cloîtres, les arcades ogivales en forme de fenêtre, par des claires-voies continues, remplies de meneaux, dont les tracés ressemblent à ceux des arcades décoratives que l'on voit, sous les appuis des fenêtres basses, dans les églises de la dernière partie de la période ogivale, comme par exemple, dans celle de Saint-Martin, à Ypres.

Du XIVe siècle au XVIe, les galeries primitives du cloître de Villers furent démolies et reconstruites en style ogival rayonnant ou secondaire le plus pur et le plus gracieux. Cette reconstruction fut entreprise dès le XIVe siècle par l'abbé Robert de Broquery, pour ce qui concerne la galerie du sud, comprenant neuf arcades dont trois (celles en face du réfectoire) étaient libres et les autres garnies de meneaux enlevés à une époque inconnue. (Fig. 11.) Les arcs doubleaux des arcades posent sur des consoles ornées de bas-reliefs, représentant diverses espèces d'animaux.

Les piliers en ont été modifiés extérieurement, quand dans la première moitié du XVIIe siècle, sous l'abbé Van der Heyden, on surmonta cette galerie d'une bibliothèque.

« On ne peut qu'admirer, dit M. Lefèvre, la taille de ces « pierres formant un ouvrage remarquablement beau.

« La pénétration savante des nervures qui viennent se fondre « sur les piliers, la beauté des sculptures, la noblesse de l'en- « semble, tout cela fait de cette galerie mutilée un *spécimen sans* « *rival* en Belgique. »

De cette galerie si remarquable, il ne subsiste plus que cinq travées voûtées, lesquelles ne devront elles-mêmes leur conservation future qu'à la restauration intelligente dont elles viennent d'être l'objet de la part du gouvernement, au moment où elles menaçaient de disparaître à leur tour, par suite de l'incurie inconcevable des propriétaires des ruines.

La galerie de l'ouest (pour la construction de laquelle on dut couper les contreforts et boucher les jours des celliers), semblable à celle du midi quant à l'architecture, n'a pas été exécutée en matériaux aussi soignés ; les nervures des voûtes en pierre blanche, d'une taille facile et l'emploi de la brique, font supposer à MM. Licot

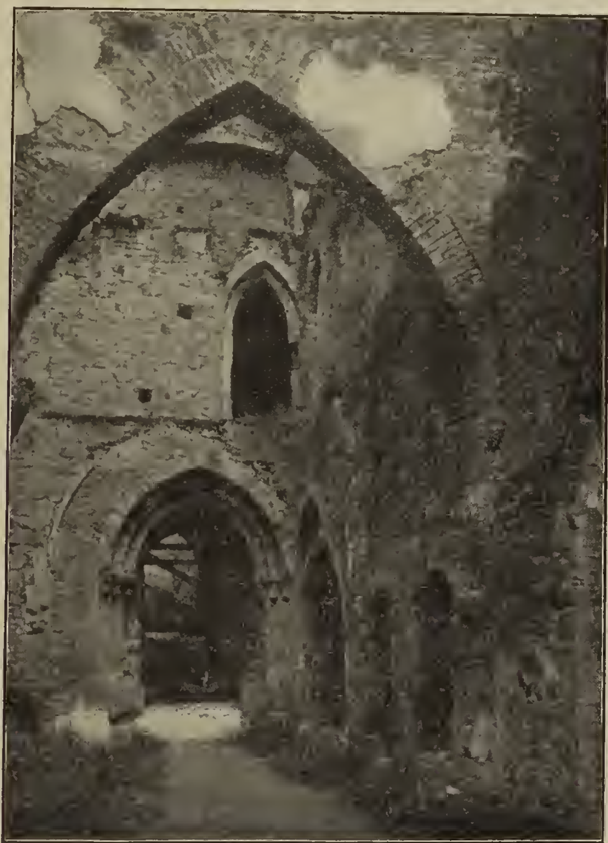


FIG. 12.6— ARCADE DE LA GALERIE ORIENTALE, ANTÉRIEURE A SA RECONSTRUCTION AU XVIe SIÈCLE.

et Lefèvre qu'elle date du XVe siècle, ainsi que les deux premières travées du nord.

5. **Cloître en style moderne.** — Les autres travées de la galerie septentrionale furent reconstruites au XVIe siècle, en *style moderne*, par l'abbé Henrion, puis revoûtées au XVIIIe siècle, de

même que celle de l'est, dont on coupa alors les contreforts. On les surmonta de deux étages, renfermant les cellules des moines, lesquelles avaient remplacé le dortoir commun primitif.

A l'époque dite de la « Renaissance » (c'est-à-dire à partir du XVI^e^ siècle) la plupart des cloîtres d'occident furent bâtis ou reconstruits d'après les données du style classique; quelquefois ils ne faisaient qu'imiter les portiques romains. C'est dans ce style que fut édifiée au commencement du XVII^e^ siècle la nouvelle abbaye cistercienne des Dunes à Bruges, encore parfaitement intacte aujourd'hui et servant de grand séminaire épiscopal. Les abbés de Villers des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, cédant au fatal et aveugle engouement de leur temps pour cette architecture, qualifiée si improprement du nom de « Renaissance », continuèrent l'œuvre regrettable inaugurée par Henrion et n'eurent plus de repos qu'ils ne fussent parvenus à détruire ou du moins à masquer, sous de lourds plâtras, les gracieuses constructions ogivales, tant du cloître que de tout le monastère. Ce qui reste de la galerie orientale (fig. 12) nous en fournit un déplorable spécimen.

Nous aurons occasion en décrivant l'église de revenir sur ce vandalisme spécial dont le visiteur des ruines de Villers et d'Aulne constate partout l'action destructive.

6. **Préau du cloître.** — Le *préau du cloître* de Villers mesure actuellement 40 mètres de long sur 30 mètres de large. Le côté sud comprend neuf travées, celui du nord huit, mais plus grandes, et ceux de l'est et de l'ouest chacun sept travées plus petites que les précédentes.

Le préau primitif, ou du commencement du XIII^e^ siècle, présentait, de même que le cloître, la forme d'un carré de 30 mètres de côté et par suite ne dépassait pas à l'ouest la vaste cheminée de la cuisine. Il comprenait donc de ce côté deux travées de moins qu'aujourd'hui et s'y trouvait limité par une galerie (représentée en *A'* sur notre *Plan-Guide*) dont les fondations ont été retrouvées par M. Licot.

Cette galerie disparue, semble-t-il, peu après le XIV^e^ siècle (lors de la diminution du nombre des frères convers), comme le fait supposer l'examen des vestiges de celle qui l'a remplacée, s'adossait à l'ouest à un mur assez élevé, partant du côté oriental de la porte sud-ouest de l'église et aboutissant au côté occidental de la porte de la cuisine.

Entre ce mur et le bâtiment renfermant les celliers (plan *Q*) et autrefois les logements des convers, se trouvait une cour d'environ 40 mètres de long sur 10 mètres de large, servant de même qu'à Cîteaux et à Clairvaux, de lieu de passage aux convers et aux hôtes, se dirigeant vers la porte sud-ouest (plan *f*) de l'église abbatiale. A cette époque, ainsi qu'on le verra plus loin, le quartier de l'abbé et des hôtes était en effet à proximité de cette cour et le corridor d'entrée (plan *P*) n'était lui-même que le prolongement de celui qui coupait en deux l'ancien quartier abbatial, comme on le voit sur une gravure antérieure à la reconstruction de l'abbaye publiée par Sanderus dans sa *Chorographia sacra Brabantiæ*, en 1659 (1).

7. **Lavabos.** — Presque tous les cloîtres élevés pendant le moyen-âge possédaient un *lavabo* ou lavoir.

Les religieux, en revenant des travaux des champs, s'y lavaient les mains avant de se mettre à table ou bien de se rendre à l'office. Ce lavabo se composait d'une grande vasque, ordinairement circulaire, et était alimenté par les eaux d'un puits ou mieux d'une fontaine, dans les lieux où, comme à Villers, les accidents du terrain offraient cette dernière ressource. Il occupait dans le principe le centre du préau (il en est ainsi à l'abbaye moderne de Maredsous).

Plus tard on le rapprocha de la galerie voisine du réfectoire, ainsi qu'on le constate aisément sur le plan de l'abbaye de Clairvaux au XIIe siècle. Villers bâtie presque servilement sur le modèle de sa mère de France, la copia même dans ce détail. C'est du moins ce qu'il résulte des déblaiements effectués en ces derniers temps, lesquels ont mis au jour en face de l'entrée du réfectoire les fondements du petit édifice polygonal qui recouvrait ce lavabo (voir plan en *b*). Parfois on l'établissait dans un des angles de la galerie. On en creusait aussi dans les pierres servant d'appuis aux larges ouvertures donnant sur le préau, comme permettent de le constater les petits lavabos mis récemment à

(1) Par une singulière méprise, cette gravure a été publiée en 1659 au rebours de son orientation, ce qui nous a obligé d'en donner un second dessin plus correct (voir notre planche hors texte, donnant les deux dessins en regard).

découvert dans la 2e et la 5e travée de la galerie septentrionale (1) du cloître de Villers (voir plan *a* et *a'*).

Il semble avéré que ces derniers servaient aux deux moines hebdomadaires chargés du *mandatum* ou lavement des pieds du samedi (H. NIMAL. *L'Eglise de Villers,* p. 30). Leur diamètre et leur profondeur ne dépassent guère d'ailleurs un demi mètre. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'au XVIIIe siècle, si on en juge d'après notre gravure de 1750, le grand lavabo de Villers avait repris sa place traditionnelle au centre du préau

8. **Silence du cloître.** — Le *silence* le plus absolu a toujours été de rigueur dans l'intérieur des cloîtres, surtout à l'abbaye de Villers, renommée encore au XVIIIe pour sa grande régularité. Il fut même un temps où cet état de choses s'étendait à tout le monastère. Au milieu du jour on y trouvait le silence que l'on ne rencontre ailleurs que durant la nuit. Ce silence n'était interrompu que par le choc des instruments de travail ou par le chant des louanges de Dieu. Le violateur de la loi du silence chez les Cisterciens, devait pour chaque infraction, commise volontairement, être condamné au pain et à l'eau pendant un jour. En cas de

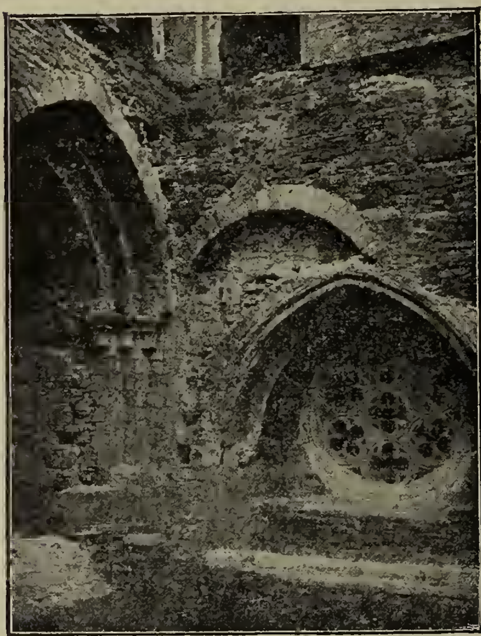


FIG. 13. — CLOITRE. FENÊTRE CIRCULAIRE OU ROSACE DU TOMBEAU DU BIENHEUREUX GOBERT D'ASPREMONT, APRÈS RESTAURATION.

(1) En 1749 cette galerie septentrionale s'appelait « Cloître de la collation », si on en juge par cette note concise de Dom Guyton : « Beaux cloîtres vitrés. *Deux pierres rondes creuses au cloître de la collation.* » (SCHUERMANS. *L'Abbaye de Villers en 1749.* p. 15). Ici le mot « collation » doit s'entendre de la lecture spirituelle (ou nourriture de l'âme), précédant complies.

nécessité, la règle ne permettait à un moine de parler à un autre à voix basse, que dans l'embrasure d'une fenêtre ou dans un petit parloir *ad hoc*, appelé pour cette raison *colloquii locus*, dont nous reparlerons plus loin, à propos de celui de Villers. Cette observa-




FIG. 14. — FENÊTRE CIRCULAIRE DU TOMBEAU DU BIENHEUREUX GOBERT AVANT SA RESTAURATION.

tion du silence le plus rigoureux dans l'intérieur du cloître, existe encore aujourd'hui dans la plupart des monastères cisterciens, bénédictins, etc.

9. **Autres curiosités archéologiques du cloître.** — *a*) Avant de quitter le cloître proprement dit, pour pénétrer dans l'église abbatiale, jetons un coup d'œil sur ce qu'il offre d'intéressant de ce côté.

A l'angle formé par la galerie orientale et par celle de l'église ou du nord (plan *C*), nous remarquons tout d'abord à portée de la main, une belle fenêtre circulaire à sept rosaces richement découpées (fig. 13 et 14), si heureusement restaurée par les soins de M. l'architecte Licot. En avant et en marbre blanc, se trouvait le magnifique *tombeau du bienheureux Gobert d'Aspremont*, d'abord riche et brave chevalier lorrain, ensuite croisé en Terre Sainte et, enfin, pauvre moine à l'abbaye de Villers, mort en odeur de sainteté le 20 août 1263. Ce tombeau, devant lequel les moines ne passaient jamais sans incliner la tête, consistait en un monument orné de treize niches, dont les deux extrêmes étaient fort simples; les autres étaient décorées de clochetons et de pinacles à crochets Le bienheureux Gobert était représenté couché et revêtu du costume de moine cistercien.

*b)* **Dalles tumulaires.** — Ici nous laissons la parole à M. de Prelle de la Nieppe, dont la compétence en la matière n'est contestée par personne :

« Les travaux de déblaiement et de réfection des ruines de l'abbaye de Villers, ordonnés par le Gouvernement et commencés, le 1er octobre 1893, sous la direction de M. l'architecte Licot, ont mis au jour diverses dalles tumulaires dont il nous a paru intéressant de perpétuer le souvenir.

« Les abbés et les moines de Villers n'étaient pas seuls inhumés dans leur abbaye; les protecteurs de ce célèbre monastère tenaient à honneur de reposer dans ses murs.

« La chronique rapporte, que les ducs de Brabant, Henri II et Jean III, ont été inhumés à l'abbaye de Villers, à laquelle ils avaient voué un culte pieux.

« On trouve dans l'ouvrage du baron Le Roy, le *Grand Théâtre sacré du duché de Brabant*, tome I, seconde partie, page 14, et dans celui de Butkens, tome I, page 443, deux gravures qui peuvent donner une idée de la richesse artistique de ces mausolées.

« Parmi les dalles tumulaires les mieux conservées et les plus intéressantes, nous citerons en première ligne celle de Walter de Houtain. (Fig. 11.)

« L'effigie de Walter de Houtain est placée sous un dais ogival, le tout finement gravé au trait. Si les motifs architectoniques de la tombe révèlent, par l'élégance et la profusion de leurs

lignes, un art déjà avancé, le costume du chevalier nous reporte aux premiers siècles de l'existence de l'abbaye, c'est-à-dire au XIII^e ou au commencement du XIV^e siècle.

« L'inscription, gravée sur les arcs de l'ogive, n'est pas datée :

**Hic jacet domin' Walter filiu' dni' Walteri de Houtain & domine Berte de Linge orate p(ro eo).**

« Les lettres *o* et *r* de *orate* sont conjuguées.

« La fin de l'inscription a été en partie enlevée par une cassure transversale de la tombe.

« Comme on le voit les mots *domine* et *Berte*, qui appartiennent à l'ancienne orthographe latine, sont mis pour *dominæ* et *Bertæ*. Ce détail philologique n'a qu'une importance relative; néanmoins il convient de le signaler. Il n'est qu'une probabilité dans notre thèse, à savoir que nous nous trouvons en présence d'une tombe remontant au plus tard au commencement du XIV^e siècle.

« C'est généralement dans le costume de l'époque où ils vivaient que les chevaliers étaient représentés sur leurs tombeaux (1). S'il en était autrement pour la pierre tombale qui nous occupe, on ne s'expliquerait pas la fantaisie de son auteur se bornant à donner à l'armure du chevalier un archaïsme que ne comportent pas les autres détails de la tombe. Il n'y a nulle raison pour avoir dérogé cette fois à une règle générale.

« Décrivons successivement le costume du personnage et les détails d'architecture de la dalle tumulaire.

« Walter de Houtain est représenté vêtu du haubert (ou cotte de mailles) au-dessus duquel est la cotte d'armes. Il a la tête couverte du heaume, usité de la fin du XII^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e, sorte de casque cylindrique terminé à sa partie supérieure en cône tronqué ayant comme œillère et nasal une ouverture en croix pentalobée. Vers 1300, le haume devient tout à fait pointu; nous sommes donc en présence d'un exemple de la transition entre le casque absolument cylindrique et le casque pointu au sommet;

(1) Il est à remarquer que dans les siècles postérieurs on a été moins scrupuleux, et par conséquent moins fidèle, dans la reproduction des personnages en portrait auxquels on attribuait des costumes guerriers, entre autres des cuirasses, qu'ils n'avaient jamais portés.

ceci assignerait comme époque de la mort de Walter de Houtain, une date comprise entre les années 1280 et 1300. Le casque est surmonté d'un cimier. Le cou du chevalier est protégé par le camail où les points de maille sont figurés. Ce camail d'un tissu qui n'offrait qu'une garantie douteuse, a fait place, dès le commencement du XVe siècle, à une sorte de camail composé de lanières articulées, opposant une plus forte résistance aux coups d'épée.

« Deux traits parallèles partant de l'épaule droite et dissimulés dans la partie inférieure par le bouclier, simulent le baudrier.

« Les bras, les jambes et les pieds sont recouverts de mailles; ces derniers sont chaussés à la poulaine.

« Les éperons sont figurés par des pointes sans molettes. Quoique les éperons à molettes mobiles aient été mis en usage au commencement du XIIIe siècle, nous ne voulons pas placer l'existence de notre personnage avant cette époque, car les deux espèces d'éperons ont été employées concurremment jusqu'à la seconde moitié du XIVe siècle.

« Un chien est gravé derrière les jambes du chevalier. Celui-ci tient de la main gauche son écu qui a dû recevoir primitivement un complément de dessin héraldique par une incrustation quelconque, qui aujourd'hui a disparu. En effet, la bordure engrêlée et le chef sont plus profondément creusés que tous les autres motifs de la tombe.

« Aux épaules du chevalier qui, de la main droite, tient l'épée ou branc, sont figurées des spallières armoriées comme l'écu. Ces spallières, plus spécialement appelées ailettes, sorte de plaques métalliques pliées et formant un angle au-dessus de l'épaule, étaient destinées à protéger celles-ci contre les coups de taille; on ne les voit représentées que sur des documents des XIIIe et XIVe siècles; elles n'ont été en usage que de 1280 à 1350.

« De la description du personnage figuré, passons à celle des ornements architectoniques de cette pierre. Ainsi que nous l'avons dit, l'effigie de Walter de Houtain est posée sous un dais ogival trilobé, formé par des arcs de cercle en double trait figurant des biseaux, ayant chacun un redent. L'ogive est garnie de feuilles de chardon très finement travaillées (XIVe siècle) et est sommée d'une touffe des mêmes feuilles. Les archivoltes de l'ogive retom-

bent sur des chapiteaux à crochets couronnant des colonnes qui forment les côtés de la dalle. Les fûts des colonnes sont annelés vers le milieu de leur hauteur; ils reposent sur des piédestaux très simples placés sur un seuil figuré par un simple trait. Sur ces colonnettes sont posés, en partie dissimulés par les retombées des arcs de l'ogive, deux pinacles, ornés chacun de deux arcatures trilobées surmontées d'un quadrilobe.

« Nous pensons qu'il y a concordance, au point de vue de l'époque, entre l'architecture de la tombe et l'armure du personnage, et que la présence de celle-ci ne constitue pas par conséquent une réminiscence d'un temps antérieur à celui où aurait vécu Walter de Houtain. Nous pouvons, nous semble-t-il, conclure qu'il ne peut être question que de la fin du XIII^e^ siècle ou des premières années du XIV^e^ siècle.

« Si nous nous sommes attaché à décrire minutieusement cette tombe, c'est qu'elle nous a paru devoir intéresser les amateurs d'archéologie, les pierres sépulcrales de cette nature et de cette époque étant fort rares. A l'exception de Jongelinus, dont il sera parlé plus loin, nous en avons vainement cherché la mention dans les auteurs anciens, Gramaye, Sanderus, le baron Le Roy, van Gestel, qui ont consacré dans leurs ouvrages une notice à l'abbaye de Villers.

« Nous formons des vœux pour que cette pierre tumulaire, sur laquelle figure une des rares représentations bien détaillées du costume des chevaliers du XIII^e^ siècle, soit soustraite avec soin aux causes de destruction, au premier rang desquelles il faut citer l'irrésistible tendance des flaneurs inconscients, très nombreux aux ruines de Villers qui, iconoclastes modernes, détruisent pour le plaisir de détruire. »

Jongelinus (1) mentionne l'épitaphe dont nous nous occupons : « *Præ Capituli foribus hæ tumulorum inscriptiones : Hic iacet* « *Dominus Walterus, filius Domini Walteri de Houtain et* « *Dominæ Bertæ de Linge, matris ejus.* »

On voit qu'il y a une variante à la fin de l'inscription et que l'orthographe des mots « dominæ » et « Bertæ » n'est pas reproduite fidèlement. Les chroniqueurs de cette époque, ne pouvaient

(1) JONGELINUS : *Notitia abbatiarum ordinis cisterciensis*, lib. IX, p. 35.

pas entreprendre la tâche de recueillir *de visu* toutes les inscriptions qu'ils donnent dans leurs chroniques, où ils parlent d'innombrables abbayes cisterciennes. Ils devaient évidemment travailler par correspondance. De là des erreurs comme celle que nous relevons ici.

Le baron Le Roy dans son ouvrage, cité plus haut, donne les anniversaires de Villers :

« *11 April. anniversarium Odæ de Halt, uxoris Walteri* « *militis qui nobis contulerunt omnia bona sua.* »

« S'agit-il de notre Walter dont le prénom figure seul? Nous croyons que l'on peut répondre affirmativement. Mais rien n'est démontré quant à sa filiation. » (1)

D'autres pierres tumulaires ont également revu le jour, par suite des fouilles faites à l'abbaye de Villers, parmi lesquelles nous mentionnerons seulement une dalle de pierre bleue sculptée en bas relief représentant un prêtre. Sous l'écusson, la devise : *quæ sursum sapite.*

L'effigie du prêtre est entourée d'un encadrement terminé aux angles par des quadrilobes renfermant les symboles des quatre évangélistes. Sur l'encadrement on lit l'épitaphe suivante :

| | |
|---|---|
| (au-dessus) | HIC JACET VENERABILIS DNS |
| (à sénestre) | D CORNELIUS SOMERS SILVÆ DUCENSIS |
| | SACRÆ THEOL LICENTIAT |
| (au-dessous) | HUJUS CŒNOBII LECTOR |
| (à dextre) | ET IN VILLER-PERWIN PASTOR UBI |
| | ET OBIIT 8ª SEPT 1640 ORATE P. EO |

*c*) A proximité de l'emplacement du tombeau du bienheureux Gobert, se trouve la *porte romano-ogivale* (plan *f*1) par laquelle les moines pénétraient du cloître dans l'église, pour se rendre aux offices du chœur. (Fig. 10.)

Du style ogival le plus pur, vue du cloître, elle se transforme dans l'intérieur de l'église en ouverture cintrée de la période

(1) *L'Épigraphie à l'abbaye de Villers,* par EDGAR DE PRELLE DE LA NIEPPE. (*Ann. de la Soc. archéol. de Nivelles,* tome V, 1895 )

romane. Les voussures en ogive qui entouraient le tympan cintré reposaient sur de petites colonnettes très jolies dont il ne reste que les bases et les chapitaux.

Si de là nous nous rendons, en longeant l'église, à l'avant dernière travée de la même galerie, nous nous trouvons en face d'une autre porte (plan *f*), connue sous le nom de *porte trilobée* (fig. 15), non moins remarquable, percée, primitivement, pour l'usage spécial des convers et des hôtes de distinction du monastère. Elle est aussi de la période de transition ou romano-ogivale. Les tores concentriques dont se compose l'arc trilobé de son archivolte, s'appuient sur des colonnettes cylindriques, malheureusement très mutilées, avec chapiteaux à crochets. L'église de l'abbaye d'Aulne, dont la construction est presque contemporaine de celle de sa sœur de Villers, du moins quant aux nefs, présente une porte trilobée à peu près identique, donnant accès à la même partie du cloître.



FIG. 15. — PORTE TRILOBÉE.

*d*) A deux pas à gauche de la porte trilobée et dans la dernière travée occidentale de la galerie susdite, ou plutôt du mur qui sépare le cloître de l'église, on aperçoit (plan *d*) une ouverture assez basse, conduisant à la *crypte mortuaire* qui s'étend sous le bas du temple. Là se trouvaient 64 cases vides formant un double rang superposé, entièrement dépouillées de leur contenu par de sacrilèges et avides spoliateurs, qui en brisèrent tous les cercueils à la Révolution, dans le stupide espoir d'y trouver des trésors imaginaires. Les travaux de déblaiement ont réduit le nombre de ces cases à 32.

L'opinion la plus générale est que cette crypte, qui se trouve en dehors de l'axe de l'église actuelle, a dû faire partie d'un édifice antérieur, probablement de l'oratoire primitif. Nous comptons approfondir ce sujet davantage dans les *Fastes de Villers*, de même que pour ce qui concerne la cave sous le porche (1), où nous nous bornons à présent à jeter un coup d'œil, avant de franchir le seuil de l'église.

---

(1) Nous croyons toutefois devoir faire remarquer ici, que la construction de cette cave, sur laquelle le porche est érigé et qui fut, sans aucune doute, une dépendance utile, résulte néanmoins d'une nécessité architecturale, celle de descendre la fondation au niveau de la crypte. (E. Coulon, *L'Eglise de l'ancienne abbaye de Villers. Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XVII.)

# CHAPITRE IV.

## Eglise abbatiale

### considérée dans son ensemble.

SOMMAIRE. — 1. *Aspect général :* Aspect de l'église abbatiale avant et après le dernier écroulement des nefs, causes de celui-ci, physionomie spéciale imprimée aux Ruines par les travaux de déblaiement et de soutènement, réminiscences artistiques. — 2. *Dispositions et dimensions générales :* Disposition ou distribution des parties principales conformément aux traditions cisterciennes, chapelles ajoutées après coup, vastes dimensions de l'église abbatiale, raison d'être de cette amplitude spéciale au XIII[e] siècle, un mot sur les « frères convers » et le travail monastique. — 3. *Caractère architectural et ornementation :* Pénurie de descriptions contemporaines des splendeurs intérieures de l'édifice, notes originales extraites du carnet d'un moine voyageur du milieu de XVIII[e] siècle, description architectonique de l'ensemble de l'œuvre, ornementation intérieure très sobre, règlements sévères et usages de Cîteaux à cet égard.

1. **Aspect général.** — Lorsque bien jeune encore, nous visitions pour la première fois ces ruines grandioses, il y a passé quarante ans, leur aspect était beaucoup plus imposant qu'à l'heure actuelle, du moins en ce qui concerne la nef de l'église. Non seulement toutes les colonnes de cette dernière étaient debout et presque intactes, mais la plus grande partie des voûtes elles-mêmes subsistait encore, du moins dans les bas côtés, et l'œil se plaisait à en sonder les profondeurs mystérieuses.

Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en regard de ce qui existe encore aujourd'hui une vue publiée à l'époque dont nous parlons et reproduite en tête de notre *Plan-Guide*. On y constatera aisément qu'alors, par exemple, le visiteur pouvait parcourir entièrement sous voûte le bas côté méridional de la nef, depuis le transept jusqu'au porche, dont on aperçoit, dans le lointain, une des portes latérales. (Fig. 16.)

Aussi, qu'elle ne fut pas notre déception, lorsque vingt ans plus tard, brûlant du désir de revoir ces lieux, témoins de nos

premiers enthousiasmes pour les œuvres admirables du moyen âge, nous y remettions les pieds à la tête d'un groupe d'élèves, héritiers de nos juvéniles ardeurs archéologiques !

Hélas ! des belles nefs sous les voûtes desquelles, nous avions naguère promené nos rêves monastiques, un écroulement plus effroyable que tous les précédents, avait fait un amas informe de gigantesques débris, un entassement affreux d'énormes pans de

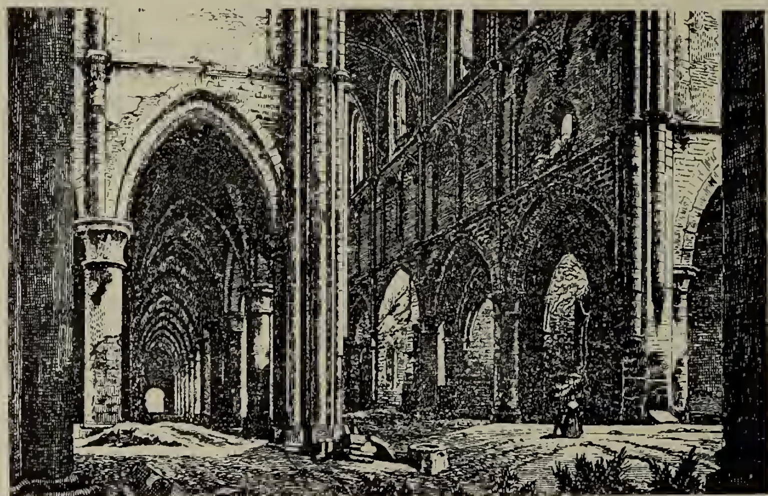


FIG. 16. — ABBAYE DE VILLERS. INTERIEUR DE L'ÉGLISE AVANT L'ÉCROULEMENT DE 1876.

murs, écrasant des tronçons de colonnes dont les chapitaux mutilés, émergeant de ci de là, faisaient peine à voir. Seules, quelques travées, les plus rapprochées des transepts, avaient résisté victorieusement à cet éboulement formidable. (Fig. 17.)

La vue de la superbe structure de ces colonnes encore debout et des remarquables voûtes d'arête qu'elles supportent ne sert qu'à faire regretter plus vivement la disparition du reste.

Quant à la cause véritable de ce désastre archéologique, les opinions sont partagées.

D'après un éminent architecte, qui a fait de ces ruines le principal théâtre de ses études, et de la bouche duquel nous avons recueilli plus d'un précieux renseignement, cet effondrement déplorable aurait été occasionné par la poussée des énormes

contreforts de l'extérieur, que ne contrebalançait plus la voûte de la grande nef, disparue déjà en partie, à la suite de l'enlèvement stupidement intéressé des plombs des toitures et autres matériaux de quelque valeur, opéré par les rapaces successeurs des moines.

D'autre part un artiste, aussi modeste que capable, feu M. Puttaert, amant passionné de ces ruines poétiques, nous en indiquait une autre cause, très vraisemblable, dans la manie



FIG. 17. — ASPECT DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ABBATIALE APRÈS LE GRAND ÉCROULEMENT DES NEFS EN 1876.

qu'avaient, à l'époque de cette catastrophe, certains paysans des environs, grands dénicheurs de corneilles, d'abattre sans sourciller des quartiers énormes de maçonnerie, pour parvenir à leurs fins, ce qui, on le comprend, devait ébranler singulièrement les hauts murs de l'église, qu'un miracle d'équilibre tenait encore debout.

Quoi qu'il en soit, et grâce à l'intervention éclairée du gouvernement, cet admirable vaisseau est aujourd'hui déblayé, et les bases des colonnes écroulées, sont mises entièrement à découvert. Elles semblent n'attendre que le moment assez prochain, espérons-le, où dans sa sollicitude éclairée, le ministère des beaux-arts,

entreprendra pour la nef de l'église abbatiale ce qu'il vient de terminer depuis peu si heureusement pour la voûte du chœur, rendant ainsi à l'admiration et à l'étude des âges présents et futurs, ce spécimen si recommandable de l'architecture monastique de l'époque de transition.

L'église abbatiale de Villers, de même que l'ensemble des ruines de l'abbaye, a perdu beaucoup de son cachet poétique depuis 1893, par suite des travaux de déblaiement, de soutènement et de restauration, et ressemble plutôt aujourd'hui à un édifice en reconstruction qu'à toute autre chose.

Par contre, elle présente un intérêt archéologique bien plus considérable qu'autrefois et qui s'accroît, au fur et à mesure des nouvelles découvertes, amenées par des fouilles presque incessantes, mettant au jour, ici, un tombeau plus ou moins énigmatique; là, un pavement tout à fait primitif et parfois des plus curieux; ailleurs, des emplacements d'autels, de ravissantes clefs de voûtes gothiques, de jolies colonnettes romanes, etc., desquels on a déjà composé, dans une dépendance du palais abbatial, un petit musée archéologique des plus intéressants et dont la direction permet assez gracieusement l'entrée, même aux profanes qui manifestent le désir de le visiter.

Néanmoins, pour la satisfaction des natures artistiques, nous reproduisons ci-après la description très sommaire, du reste, faite par M. Van Bemmel, de l'aspect que présentait cette partie essentielle des ruines, il y a peu d'années encore · « Presque toute la voûte s'est écroulée; ce qui reste est chargé d'une épaisse végétation venue des forêts voisines; la façade, affreusement mutilée, ne laisse plus guère deviner son style primitif; des amas de débris, dont la nature semble vouloir reprendre possession, encombrent le monument et ses abords; mais le cachet d'art est resté à tout cela, et l'aspect est plus frappant encore qu'au temps de la splendeur de l'abbaye, car l'intérieur avait été en dernier lieu encombré d'ornements aussi riches que de mauvais goût, et l'extérieur présentait d'absurdes revêtements Renaissance en pierre bleue. » (V. B. *Guide de l'Excursionniste*, 10e éd.)

Enfin, à qui désire connaître l'aspect extérieur de l'église abbatiale au XVIIIe siècle, il suffit de jeter un coup d'œil sur la reproduction réduite que nous donnons dans notre *Plan-Guide* de

la vue de l'abbaye en 1730, qui a paru dans le *Grand Théâtre sacré du duché de Brabant*, publié par Le Roy (1).

2. **Dispositions et dimensions générales. — Moines et convers.** — L'église abbatiale de Villers est érigée sous le vocable de Notre-Dame, de même que toutes celles de l'ordre cistercien, en vertu d'une prescription spéciale de la règle.

Elle se présente sous la forme d'une croix latine très régulière et se partage, comme la plupart des grands édifices de ce genre, en cinq parties principales qui sont : 1° le vestibule, *porche* ou *nartex;* 2° la *nef* ou vaisseau, flanquée de ces deux bas côtés; 3° le *chœur* envahissant une partie de la nef, et son prolongement séparant les bas côtés occidentaux des transepts; 4° les *transepts* ou bras de la croix latine; 5° le *sanctuaire*, abside ou presbytère, occupant tout l'espace à l'orient du chœur.

Cette église présente de plus un certain nombre de chapelles adossées extérieurement aux transepts et au bas côté septentrional de la nef, lesquelles ont été ajoutées après coup à la construction primitive et dont nous reparlerons plus loin.

La longueur totale intérieure de l'église, du seuil au fond du sanctuaire, est de quatre-vingt onze mètres soixante cinq centimètres (et non pas de cent mètres comme on l'a écrit faussement) et sa plus grande largeur, aux transepts, de quarante-un mètres soixante-dix centimètres. Ces dimensions, données par MM. Lefèvre et Licot, répondent à peu près à celles de l'église d'Aulne, bâtie vers la même époque, et dont la longueur moindre d'une travée (c'est-à-dire d'environ cinq mètres) est compensée par une largeur de quarante-sept mètres aux transepts.

Mais, nous demandera-t-on peut-être, pourquoi la plupart des églises abbatiales construites au XIIe et au XIIIe siècle sont-elles si vastes ? C'est, répondrons-nous, à cause du grand nombre des vocations religieuses qui se produisaient à cette époque d'une foi tellement simple, vive et généreuse qu'elle entraînait en masse même les classes les plus riches, à la pratique de l'esprit de sacrifice, poussé non seulement jusqu'à l'abandon total de ses biens, mais

(1) Nous en avons publié une magnifique reproduction grand format, à peu près de même dimension que l'original, en tête de notre *Vade-Mecum* du touriste à Villers.

jusqu'à l'abnégation absolue de soi-même, sous le joug de l'obéissance religieuse au sein des cloîtres, en vue d'obtenir plus sûrement le bonheur céleste, promis par Jésus-Christ à ses fidèles adeptes. C'est ainsi qu'à Villers, au moment de l'achèvement de l'église, en 1273, sous l'abbé Arnold de Gestèle, on ne comptait pas moins de 100 moines et 300 frères convers.

Le mot *convers* devant revenir plus d'une fois sous notre plume, nous croyons nécessaire d'en bien établir ici la véritable signification, en montrant la différence qui existait, chez les Cisterciens et autres ordres religieux, entre les moines proprement dits et les convers ou frères lais.

Tout l'ordre de Cîteaux priait et travaillait comme, du reste, cela se pratique encore de nos jours chez les Trappistes (Cisterciens ramenés à la primitive observance par l'abbé de Rancé) et même chez les Bénédictins modernes, notamment à l'abbaye de Maredsous, mais avec quelques modifications légères nécessitées par les besoins de l'époque, besoins auxquels ces grands ordres monastiques ont toujours su se plier plus ou moins de tout temps, sauf, peut être, au XVIII$^{e}$ siècle, où ils paraissent n'avoir pas bien compris la situation.

Un chapitre de la règle de Saint-Benoît est même consacré au travail journalier des mains (*de opere manuum quotidiano*). Ce travail devait durer, pour les moines, chaque jour ouvrable, environ 7 heures Naturellement, il n'avait pas lieu les dimanches ni les fêtes chômées.

Il pouvait consister, et il consistait pour certains moines, surtout chez les anciens Bénédictins, en copie de manuscrits; mais on se tromperait, si l'on croyait que tous les Bénédictins passaient leur vie à copier des livres. Saint Benoît prévoit le cas où ils seront occupés à des travaux agricoles : « Si la nécessité du lieu, « dit-il, ou la pauvreté, exige que les religieux s'occupent person- « nellement à recueillir les fruits de la terre, ils ne s'en attristeront « point; car, s'ils vivent du travail de leurs mains comme nos « pères et comme les apôtres, c'est alors qu'ils seront de vrais « moines. »

Aucun des membres de l'ordre n'était dispensé du travail ou de la prière; cependant, afin que l'association cistercienne pût, en remplissant ces deux grandes obligations de l'homme, atteindre un

résultat plus haut et plus digne, on avait, dans une certaine mesure, partagé la tâche commune. De là, la division des cisterciens en *moines* et en *convers*, empruntée à la règle de Saint-Benoît, mais qui revêt ici un caractère bien plus énergique.

Le *moine* est ordinairement prêtre. Il travaille, sans doute, mais surtout il prie, et tout autre devoir est subordonné à celui-là; il prie en commun, suivant l'antique conseil du Christ; sa prière est la prière liturgique, consacrée par les vieilles traditions de l'Eglise; c'est à chanter, en compagnie de ses frères, les louanges de Dieu et des saints qu'il emploie la meilleure partie de sa vie.

Le *frère convers* ou frère lai, dévoue la sienne au travail le plus humble, au travail des mains. Il sort de bonne heure pour labourer les terres, pour mener les bestiaux aux pâturages. Dans la maison, c'est lui qui prépare les cuirs, foule le drap, moud le blé ; mais, dans ses occupations diverses, le silence de la méditation et de la prière ne l'abandonne pas; ce laboureur, ce pâtre, cet artisan, c'est toujours un religieux. (Pour plus de détails voir *Fastes de l'Abbaye d'Aulne* pages 59 à 75.)

3. **Caractère architectural et ornementation.** — Nous ne possédons que des renseignements incomplets sur l'aspect intérieur de l'église abbatiale avant la grande et lamentable catastrophe de la fin du XVIIIe siècle.

Dom Martène et D. Durand, qui la visitèrent au commencement du siècle susdit, paraissent s'être beaucoup plus préoccupés d'en relever les diverses inscriptions, que d'en admirer et d'en décrire les formes architecturales, la décoration et les œuvres d'art qui s'y trouvaient renfermées [1].

Heureusement qu'un autre moine voyageur y a suppléé jusqu'à un certain point. En effet, parmi les quelques détails donnés par nous au cours de cette description des ruines de Villers et qui semblent être demeurés inconnus à tous ceux qui avaient écrit jusqu'alors sur la même matière, un certain nombre

(1) Voici tout ce qu'ils en disent dans la relation de leur voyage : « L'église est « assez belle, mais *comme elle a été renouvelée*, il n'y reste plus d'anciens monuments que « deux tombeaux ; l'un, à ce qu'on dit, du fondateur, et l'autre d'un comte de Louvain. « On lit seulement dans une chapelle cinq vers, qui nous apprennent qu'en 1590, on « y transféra les ossements de dix personnes illustres par leur sainteté. »

(*Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de Saint-Maur*, 1717. Tome II, page 200.)

sont extraits des notes très originales laissées par Dom Guyton, religieux cistercien assez fin observateur, qui visita l'abbaye de Villers en 1749 et dont le manuscrit, qui se trouve à la bibliothèque nationale à Paris, nous a été signalé par un article de l'année 1886 du *Messager des Sciences historiques,* de Gand (1).

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur le *caractère architectural* de l'édifice considéré dans son ensemble, nous constatons à première vue, que l'église de Villers n'appartient que partiellement au style de transition, c'est-à-dire par son porche, ses transepts et son abside, car, à l'exception des portes donnant sur le cloître, les trois nefs sont de style ogival pur. Aux transepts, le style de transition ne s'observe même qu'aux murs droits, qui terminent leurs extrémités. Il règne tout entier dans l'abside, ce qui, joint aux faibles dimensions de cette dernière, lesquelles ne répondent pas à celles des nefs, fait supposer que, comme dans la plupart des églises du moyen-âge, c'est là la partie la plus ancienne de l'édifice.

C'est aussi par elle que nous débuterons dans la description que nous ferons plus loin des parties principales de l'église.

Mais avant tout achevons de déterminer plus en détail, le caractère architectural de l'œuvre et spécialement des nefs, d'après un spécialiste d'une autorité incontestable :

« L'église de Villers (je parle du vaisseau ogival primaire du commencement de XIII^e^ siècle), dit E. Coulon, est une œuvre magistrale, dans laquelle l'architecte s'est non seulement montré à la hauteur du progrès de son époque, mais encore a réalisé par des moyens simples et logiques d'avantageuses innovations.

« L'ordonnance du temple est pleine d'ampleur et de relief, et chacun est d'accord pour reconnaître l'élégance de ses proportions.

« La construction, faite de matériaux qui, très certainement, étaient pour la première fois employés à cette échelle, est bien pondérée et équilibrée; elle résulte de calculs certains et dénote une expérience consommée.

(1) Cette première copie, assez fautive, a été depuis rectifiée et complétée de main de maître, par l'honorable et très regretté M. Schuermans, qui, sans nous connaître, a bien voulu nous dédier un exemplaire de son travail si consciencieux, paru dans le tome VII des *Annales de la Soc. Archéol. de Nivelles* sous ce titre : *L'Abbaye de Villers en 1749.*

« J'ai vainement cherché quelque point de construction où l'on aurait pu prendre le maître de l'œuvre en défaut, un fragment quelconque où son talent aurait dévié ou faibli par erreur de calcul, je n'ai rien trouvé. Partout, ce qui marque le dépérissement, est dû au vandalisme du siècle dernier, sans lequel tout serait resté dans un état de parfaite solidité. L'église de Villers n'avait point parcouru la moitié de la carrière à laquelle elle pouvait prétendre.

« Ces mérites du système, je les retrouve dans les détails de construction, et je reviens sur cette sollicitude attentive dans le choix des matériaux et l'assignation qui leur est faite de l'emplacement le plus favorable à leur nature propre et leurs dimensions.

« Pour parvenir au résultat obtenu, il fallait non seulement du savoir et de l'intelligence, mais aussi l'exercice d'une surveillance constante et dévouée.

« On sent un plan bien arrêté, rendant ce que son auteur voulait, restant dans le courant des idées contemporaines, mais rempli d'originalité; le maître sut produire des éléments décoratifs, aussi nouveaux que distingués, dans un domaine où la forme artistique paraîssait si peu réalisable. Les profils des moulures sont pleins de souplesse et de rondeur. Que d'unité dans les lignes, les moulures et les rares ornements !

« Tout se tient, se lie et porte l'empreinte de la plus absolue individualité. » (*L'église de l'ancienne abbaye de Villers*, par EMILE COULON, architecte provincial, 1878, page 11.)

Maintenant, il est nécessaire que nous entrions dans quelques détails sur la façon dont l'*ornementation* des édifices consacrés au culte était entendue chez les Cisterciens, surtout au XII^e^ et au XIII^e^ siècle.

Les statuts de l'Ordre recommandaient la plus grande simplicité, même dans les églises, et proscrivaient impitoyablement, du moins dans le principe, toute espèce de peinture et de sculpture, sauf lorsqu'il s'agissait de croix. Aussi, les églises cisterciennes primitives, se font-elles généralement remarquer par un grand cachet d'austérité, comme il est aisé de s'en convaincre, sans sortir de celle de Villers, où la sculpture ornementale est d'une simplicité rudimentaire, quoique pleine de noblesse.

D'autre part, le badigeon primitif des murs de l'église susdite,



FIG. 18 — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ABBATIALE A PROXIMITÉ DU PORCHE OU NARTEX
AU MOMENT DU GRAND DÉBLAIEMENT EN 1894

mis cependant très heureusement à nu en plusieurs endroits, par suite de son adhérence remarquable, n'a permis de constater jusqu'à ce jour l'existence d'autre décoration picturale qu'une œuvre, également des plus simples, remontant évidemment au XIII^e siècle, composée d'un fond ocre jaune, sur lequel on a dessiné un appareil formé de deux lignes blanches assez rapprochées qui s'étendait du chevet jusqu'à l'espace compris entre la 4^e et la 5^e colonne de la nef.



FIG 19. — MÊME VUE QUE CELLE CI-CONTRE, PRISE SIX ANS PLUS TARD, AU MOMENT OU M. L'ARCHITECTE LICOT DÉBOUCHE DU NARTEX DANS LA GRANDE NEF.

Au delà, le dessin, beaucoup moins visible, se complique tout bonnement d'un filet rouge intercalé entre les deux lignes blanches, œuvre évidente d'un autre artiste qui aura voulu renchérir sur le *luxe* d'ornementation de son prédécesseur. Ce genre de peinture se remarque également aux ruines de l'église abbatiale d'Aulne.

Les pavés ornés, tels que ceux en mosaïques ou carreaux de diverses couleurs, étaient même proscrits. En 1235, l'abbé du Gard, ayant violé cette règle, fut condamné à démolir son pavé.

Les anciens usages de Cîteaux défendent de mettre des vitraux peints dans les églises. En 1182, le chapitre général

ordonna de détruire, en un délai de deux ans, tous les vitraux peints établis contrairement à cette prescription. Il était seulement permis aux abbayes bénédictines devenues cisterciennes de conserver les leurs.

En 1253, l'abbé de Royaumont ayant eu l'audace de faire faire un autel orné de peintures, de sculptures, de courtines et de colonnes portant des anges, on lui ordonna de tout détruire dans le délai d'un mois sous peine d'être privé de vin lui et son prieur jusqu'à l'exécution de cette décision.

Les croix dorées ou argentées de grande dimension furent même proscrites par le chapitre général en 1257.

Cette prohibition de tout luxe s'étendait jusqu'aux ornements et autres objets du culte. Ainsi, dans les premiers temps, l'usage des ornements de soie était interdit aux moines et aux abbés, même dans les grandes cérémonies. Cette rigueur s'adoucit peu à peu.

En 1226, cette prescription est maintenue à l'égard des chasubles achetées; mais il est permis de se servir des chasubles de toute soie qui ont été données.

La lumière était d'une simplicité qui semblerait mesquine, si l'on ne se rendait pas compte des motifs d'humilité qui l'avaient inspirée.

Les anciens usages de Cîteaux défendent d'avoir plus de cinq lampes dans une église : d'abord trois dans le chœur des moines, dont une à l'entrée, une au milieu et l'autre au fond. On devait les allumer à la messe et aux vêpres des principales fêtes; bien entendu, on s'en servait tous les jours pour chanter matines. La quatrième lampe éclairait les convers, et une cinquième les étrangers; on les allumait quand on le voulait.

Les sévères règlements de Cîteaux prévoyaient même le mode de construction général des églises, pour empêcher que ces édifices, quoique dépouillés d'ornements, n'eussent encore un aspect trop majestueux, comme nous le verrons plus loin en parlant des prescriptions relatives aux tours ou clochers.

## CHAPITRE V.

# Eglise abbatiale

### considérée dans ses parties essentielles.

SOMMAIRE. — 1. *Sanctuaire* (chœur vulgaire). Sa similitude d'origine et de caractère architectural avec les transepts; description spéciale du sanctuaire, ses dimensions, sa voûte, sa décoration intérieure (spécialement le maître-autel) au milieu du XVIII[e] siècle.
2. *Transepts et chapelles cisterciennes :* Description architectonique des transepts, trois observations techniques importantes sur le transept méridional ; — les six chapelles orientales dites : « cisterciennes » et leur identification; — tombeau de Henri II et de Sophie de Thuringe; — chapelle septentrionale ou de la S[te]-Trinité et sa conversion en sacristie au XVII[e] siècle; — escalier accédant au dortoir des moines; les voûtes et ce qu'il en est resté.
3. *Chœur des Moines :* Situation réelle, comparaison suggestive avec les chœurs d'églises ordinaires, clôture du Chœur des Moines et sa raison d'être; — comment les choses s'y passaient, chœur supérieur et chœur inférieur, stalles et « miséricordes »; — l'office divin
4. *Les cérémonies du culte à Villers au milieu du XVIII[e] siècle* (d'après Dom Guyton) : Description d'une messe ordinaire célébrée le dimanche avec le concours de convers; — cérémonies de l'office de Tierce et de la messe conventuelle.
5. *Nefs :* Description architectonique des nefs : type belge le plus parfait de l'architecture ogivale primaire, ses colonnades, arcades et triforiums vrais ou simulés, voûtes à ogives, arcs-boutants, etc.; — vestiges probants des vicissitudes de sa construction et des interruptions considérables qu'elle a eues à subir; — dimensions principales.
6. *Chapelles septentrionales :* leur identification rendue enfin possible par la découverte de nouveaux documents, énumération méthodique, encore un point obscur.
7. *Porche, façade, clocher :* Les porches cisterciens, celui de Villers, son orgue et sa tribune, sa description architectonique, son aspect extérieur; — le clocher et les cloches.
8. *Chapelles du porche ou nartex :* Discussion auxquelles leur existence a donné lieu et conclusion.

1. **Sanctuaire.** — Le sanctuaire et le transept de l'abbaye de Villers ayant été édifiés en même temps et dans le même style si curieux, dit de transition, leur étude simultanée s'impose au point de vue technique. Néanmoins pour la facilité de nos lecteurs nous les considérerons l'un après l'autre, mais sans interruption sensible. Commençons donc par le sanctuaire ou abside. Cette partie extrême de toute église latine, réservée aux ministres des cérémonies sacrées, qui s'avance en saillie à l'est de la croisée et qu'on appelle communément chœur, abside ou chevet, se nommait

à Villers le « sanctuaire, » comme dans la plupart des églises cisterciennes, pour la distinguer du « chœur des moines » dont nous parlerons plus loin. Le grand autel (v. plan *k*) en occupait le fond.

« Le chœur, dit M. le chanoine Vos, parlant du sanctuaire de Villers, dont il fait du reste une description architectonique très exacte, comprend deux travées et une abside à sept pans. Il est éclairé par une triple rangée de fenêtres. La supérieure et l'inférieure sont en ogive; la rangée moyenne se compose d'œils-de-bœuf placés deux par deux, superposés et encadrés dans une arcade cintrée. De hautes colonnes engagées, à chapiteaux à crochets, s'élèvent entre chacune des divisions des deux premiers étages; au troisième, les fenêtres sont comprises dans de belles arcades, dont la courbe génératrice est ogivale. » (J. Vos. *L'abbaye de Villers en Brabant.* Notice historique et descriptive. 1867.)

Le sanctuaire de Villers est un peu plus petit que celui de l'ancienne église abbatiale d'Aulne; sa longueur n'atteint pas dix mètres, et en ajoutant à cette dimension la largeur des bas côtés orientaux des transepts, on ne trouve que $14^{m}50$, depuis les gros piliers de la croisée jusqu'au fond du chevet, au lieu des 16 mètres que l'on constate au sanctuaire d'Aulne. Sa largeur ne dépasse pas 6 mètres. Le sanctuaire a été revoûté vers 1604 (1).

En 1749 le tabernacle de Villers était de forme ronde, soutenu par des colonnes torses dorées et surmonté d'un grand crucifix, au pied duquel se tenaient deux anges, dont l'un à gauche en adoraton, et celui de droite portant un calice assez volumineux. Une belle assomption dominait le tout, tandis que sur les gradins se voyaient deux grandes statues représentant saint Benoît et saint Bernard, vêtus en blanc et agenouillés (2).

Dom Guyton, dans un style fort libre et décousu (n'oublions pas qu'il ne s'agit ici que de notes prises à la hâte), donne sur l'ornementation du sanctuaire les renseignements supplémentaires

(1) Cette voûte a été habilement rétablie en 1905 par les soins de M. l'architecte Pepermans.

(2) Dom Guyton, auquel nous devons ces détails, ajoute cette remarque : « Le « Saint-Sacrement sur l'autel n'est pas dans ce qui paraît le renfermer, mais « au dessous (faut-il en conclure qu'au milieu du XVIIIe siècle on devait déjà « s'ingénier à dépister les voleurs des vases sacrés ?). »

suivants que nous transcrivons littéralement : « Sur la porte, qui « le ferme il y a en sculpture dorée une tiare entre deux clefs, ce « qui a rapport à une Sainte Vierge représentée dans un grand « tableau d'argent en bosse avec filigramme que leur a donné « Courard, notre abbé de Clairvaux et le leur précédemment.

« Une niche et un pied sur lequel on place à certains jours « l'enfant Jésus.

« Grandes figures d'Aaron et de Moïse, le premier du côté « de l'Épitre tenant l'encensoir et l'autre du côté de l'Évangile « tenant les tables de la Loi.

« En place de crédence, au midi, est un mausolée d'un « squelette tenant la faulx et un sablier dorés ; armoiries, ange » avec la trompette.

« En une grande table de marbre blanc : *Henricus secundus* « *et Joannes tertius duces Brabantiæ.*

« Vis-à-vis, du côté de l'Evangile, autre mausolée en beau « marbre blanc avec dorure ; un ange tenant une faulx, un autre « tenant un écusson surmonté d'une mitre entre deux crosses « avec armoiries, car l'abbé Guillaume de Bruxelles, l'an 1213, « fonda le monastère de Grandpré au comté de Namur, et en « 1237, celui de Saint Bernard sur l'Escaut, près d'Anvers. « Cette table contient les noms des abbés en deux colonnes. » (Suit le texte latin de cette énumération.)

2. **Transepts et chapelles cisterciennes.** — Du sanctuaire, passons aux *transepts* qui, accompagnés de bas côtés, comprennent chacun trois travées et sont terminés par des murs plats, appartenant au style de transition.

Ces murs sont éclairés à leur partie supérieure par des fenêtres d'une forme peu commune.

Au nord, trois arcades à plein cintre, reposant sur des colonnettes pseudo-corinthiennes, que deux cordons partagent chacune, en trois sections superposées, encadrent neuf œils-de bœuf (oculus); plus haut, deux autres œils-de-bœuf (1) sont inscrits

(1) Ce système des œils-de-bœuf que nous constatons ici, tant dans le sanctuaire que dans les transepts, se rapproche singulièrement de celui de certaines églises de l'Ile-de-France, bâties au XII[e] siècle, comme celles de Poissy (1140) et de Champeau (1180) et s'écarte du système bourguignon de Cîteaux, Clairvaux, etc. (ENLART, *Manuel d'Archéologie française* (1902) I, pp. 239 et 435).

dans une grande arcade cintrée qui semble couronner cette fenêtre. Au sud, cette dernière partie n'existe pas, et des trois arcades. les latérales sont tronquées de manière à former une ogive.

Dans les autres parties des transepts, on reconnaît facilement deux styles différents. Vers l'ouest, une architecture absolument analogue à celle de la nef permet de supposer que le même artiste en a dirigé la construction, tandis que vers l'est, un style plus simple révèle la manière d'un autre constructeur.

En guise de *triforium,* il n'existe dans chaque travée qu'un oculus simulé. Les colonnes sont également différentes. On les a renforcées de trois côtés par des colonnettes à chapiteaux pseudo-corinthiens et groupées trois à trois.

Un examen attentif du transept méridional démontre que le style roman devait, dans la pensée du fondateur, dominer dans toute l'église.

Il suffit, pour en convaincre le visiteur, de lui faire remarquer :

1° Que les murs de l'église aussi bien que la voûte viennent buter contre la muraille du dortoir sans y pénétrer;

2° Que les deux pilastres du transept sud n'ont pu être faits que pour une église dont les bas côtés plus larges, moins élevés que ceux de l'église actuelle devaient être voûtés en plein-cintre;

3° Que le dortoir des moines se termine du côté de l'église, par une face d'attente pour le transept d'une église romane, tandis que celui des convers a au nord une façade complète, comme à Cîteaux et à Clairvaux, où le portail de l'église est en retraite sur le pignon du dortoir des convers.

Ce qui frappe surtout dans le bas côté oriental des transepts ce sont six chapelles, trois de chaque côté du sanctuaire, ayant leur entrée sur la même ligne que celui-ci et qui étaient entièrement séparées les unes des autres par des murs. Nous les retrouverons à l'église abbatiale d'Aulne. Cette disposition est spéciale aux églises cisterciennes, qu'elle suffirait à caractériser; aussi désignons-nous sur notre plan ces parties des bas côtés sous le nom de « chapelles cisterciennes ».

L'identification de ces chapelles, impossible lors de la première édition de ces pages, l'est enfin devenue, depuis 1904, grâce à la découverte de documents précieux pour l'histoire de Villers et dout nous reparlerons ailleurs. D'après ces documents voici quels seraient les noms des six chapelles en question.



FIG. 20. — TRANSEPT SEPTENTRIONAL VU DE LA CLOTURE DU CHŒUR, D'APRÈS UNE ANCIENNE ÉTUDE. AU FOND, A GAUCHE, PORTE DE L'ANCIENNE SACRISTIE ST-CHARLES. A DROITE, PORTE DE L'ANCIEN CIMETIÈRE.

La première dans laquelle on pénètre, sortant du sanctuaire, en prenant sur sa gauche, est la *chapelle de St-Michel et des Saints Anges*, suivie de la *chapelle de St-Pierre et St-Paul*, occupant le milieu du bas-côté méridional du transept. La troisième, formant le coin sud-est, était la *chapelle de Ste-Catherine et Ste-Agnès.*

Maintenant, revenant sur nos pas, et repassant devant l'entrée du sanctuaire, pénétrons dans la première chapelle qui s'y présente et où nous remarquons une belle pierre tombale neuve et plus élevée que le sol d'un pied environ. Cette chapelle était dédiée aux *Saints Évangélistes et à St-Jean-Baptiste.* Quant au tombeau, c'est celui du duc de Brabant, Henri II, et de son épouse Sophie de Thuringe, exhumés et reconnus d'une façon très authentique, lors des fouilles spéciales entreprises à cet effet vers 1895 (1).

Des deux autres chapelles de ce même bas-côté, l'une, celle du milieu, était la *chapelle de St-Philippe et St-Jacques*, et l'autre la *chapelle de St-Benoît et St-Bernard*, d'après les *Analectes* (t. XXVII, p. 92).

A l'angle nord-ouest du transept septentrional, contre l'escalier à vis (plan *h*) conduisant aux combles de l'église, se trouve une chapelle du XIVe siècle (plan $B^1$), assez bien conservée, faisant saillie extérieurement et rappelant, par sa position, celle des scholastiques d'Aulne. Elle attire l'attention du visiteur par ses belles et grandes fenêtres ogivales, formant un contraste très frappant avec celles du transept, dont nous avons donné plus haut la description. C'est l'antique *chapelle de la Ste-Trinité,* mentionnée dès le XIIIe siècle et qui fut convertie en *Sacristie St-Charles* (fig. 20) au XVIIe siècle, par l'abbé Henrion, ainsi que le prouve un document reposant aux Archives de l'Archevêché de Malines (2).

Dans l'angle sud-est du transept méridional, se voit l'emplacement de l'*escalier* donnant accès de l'église au dortoir et occupant la moitié longitudinale de deux travées du bas-côté adjacent au cloître. Sa démolition a mis au jour un échantillon

(1) Par suite d'une erreur répandue inconsciemment par l'illustre Montalembert au chap. XXXIII de l'*Histoire de Sainte-Élisabeth*, mère de Sophie, on croyait celle-ci enterrée à Marbourg avec son fils. Une lettre de l'archiviste local à M. Schuermans, a anéanti pour toujours en 1902 cette erreur historique regrettable que Namèche lui-même avait contribué à accréditer (*Namèche, Hist. Nat.* t. IV, p. 560).

(2) H. Nimal. *L'Église de Villers*, n. é. p. 27

parfaitement conservé de la peinture primitive des murs du temple, dont nous avons donné la description précédemment.

C'est par là que les moines descendaient à minuit pour venir psalmodier les matines. Dans le principe cet escalier devait se trouver vers le centre du même transept (v. plan $B^5$), comme l'indique clairement une ancienne porte bouchée se montrant un peu à l'est de l'autre, dans le mur séparant le dortoir de l'église.

La majeure partie des voûtes des bas-côtés des transepts a résisté victorieusement jusqu'aujourd'hui à toutes les causes de destruction. Il n'en est malheureusement pas de même de la voûte centrale, dont il ne subsiste que la partie abritant la croisée, au centre de laquelle on aperçoit l'ouverture circulaire qui livrait passages aux cordes, faisant mouvoir les cloches suspendues au-dessus dans une simple flèche de bois, comme le prouve l'inspection des anciennes gravures déjà mentionnées. La croisée servait, surtout les jours de grande fête, de prolongement au sanctuaire.

3. **Chœur des Moines.** — Le chœur des moines, à l'église de Villers, comprenait l'espace central s'étendant depuis la croisée jusqu'à la troisième travée de la nef, ce qui donne une longueur d'environ seize mètres, non compris la largeur du massif jubé (plan $B^3$) qui le fermait à l'ouest.

Dans les églises ordinaires, le sanctuaire et le chœur forment d'habitude une seule et même chose. Il n'en était pas ainsi dans les églises collégiales et surtout abbatiales, édifiées vers le milieu du moyen-âge, comme celle qui nous occupe : Au sanctuaire, consacré tout spécialement à la célébration solennelle des saints mystères, succédait (en allant de l'est à l'ouest dans les églises orientées) le chœur, réservé uniquement à la psalmodie de l'office divin.

A cette époque, les moines étaient nombreux et leurs églises *faites pour eux*. L'assistance des fidèles n'y était qu'accessoire, et les religieux, enfermés dans le chœur, n'étaient pas et ne devaient pas être vus de la nef. Les fidèles entendaient leurs chants, voyaient les clercs montés sur le jubé, pour lire l'épître ou l'évangile, et ne pouvaient apercevoir l'autel qu'au travers de la porte du jubé, lorsque le voile était tiré.

Ce chœur était le plus souvent isolé du reste du temple, par

une clôture reliant les colonnes du pourtour et fermant plus ou moins hermétiquement. D'après Viollet-le Duc, cette séparation était amplement justifiée en ces temps de droit d'asile, où il y avait toujours un concours nombreux d'étrangers, de pèlerins, de réfugiés, auquel la nef de l'église était réservée, qui y passaient une grande partie de leur temps et y demeuraient même parfois jour et nuit. Il est de toute évidence, que dans ces conditions, la clôture du chœur s'imposait.

Ainsi qu'on le verra plus loin, à propos des cérémonies du culte, on distinguait à Villers le chœur supérieur *(choro superiori)* et le chœur inférieur *(inferiorem chorum)*. Ce dernier chœur nous paraît n'être autre chose que les petites stalles du sanctuaire, où les novices se transportaient à certaines messes.

Les moines de Villers se servaient en effet de *stalles*. Cette coutume était conforme aux anciens usages de Cîteaux, où l'on parle des « miséricordes » sur lesquelles on s'essayait. On sait que le siège mobile, appelé *miséricorde*, sur lequel on peut se tenir assis, quoique debout, est un des caractères distinctifs de la stalle. L'espace réservé aux stalles des moines embrassait à Villers les trois travées du chœur proprement dit, sans compter celles du sanctuaire.

D'autres stalles destinées aux convers et aux étrangers garnissaient au XIII^e^ siècle les deux côtés du reste de la grande nef. Ces dernières furent supprimées au XVI^e^ siècle par l'abbé van Zeverdonck comme inutiles.

L'inventaire du mobilier de l'église abbatiale de Villers, dressé après la suppression de l'abbaye, en vertu de la loi du 15 fructidor an IV (1^er^ septembre 1796), et résumé par M. Wauters, nous apprend que des quinze grands tableaux décorant alors l'église, huit se trouvaient au-dessus des stalles. De son côté, Dom Guyton nous renseigne sur l'un deux en ces termes : « Entre autres grands tableaux au-dessus des sièges est celui de « saint Bernard, ordonnant au diable de servir de roue à son « chariot, puisqu'il l'avait brisée croyant empêcher ce saint de « faire son voyage pour travailler à la paix. »

Il convient à présent de dire quelques mots de l'*office divin*, pour la récitation duquel les moines devaient se rendre au chœur à diverses heures du jour et même de la nuit.

Dans l'office, on distingue deux parties, l'office du jour et l'office de la nuit. L'office de la nuit était connu sous le nom de



FIG. 21. — SANCTUAIRE ET CROISÉE DES TRANSEPTS, VUS DU MILIEU DU CHŒUR, D'APRÈS UNE ANCIENNE ETUDE.

vigiles ou de nocturne. Nous l'appelons ordinairement matines aujourd'hui. L'office du jour comprenait sept parties ou heures : 1° matines et laudes, 2° prime, 3° tierce, 4° sexte, 5° none, 6° vêpres, et 7° complies.

Chacune de ces parties de l'office du jour était chantée à une heure différente; matines à l'aube, prime à la première heure, tierce à la troisième, sexte à la sixième, none à la neuvième, vêpres au coucher du soleil, complies quand il faisait nuit, et immédiatement avant l'entrée au dortoir. Notre habitude, de mesurer le temps par les horloges, fait que notre esprit exige une précision qui manque dans la règle de saint Benoît et dans les premiers règlements cisterciens (1).

4. **Les Cérémonies du culte à Villers au milieu du XVIII^e siècle.** — Voici comment Dom Guyton nous fait avec son laconisme habituel, la description d'une messe ordinaire de dimanche célébrée en sa présence, au maître-autel du sanctuaire de Villers :

« Le dimanche j'ay vu le célébrant et les ministres, diacre et sous-diacre, aller de la sacristie au sanctuaire portant sur leur tête nue et bien rasée, sans chaperon, le bonnet quarré dont ils se couvrent, lorsqu'ils y sont assis pendant Tierce et la grand'messe. Le célébrant en chape, deux acolythes en soutane rouge sous le surplis, sans chandeliers; fait la bénédiction du sel et de l'eau sur le degré du presbytère (c.-à.-d. du sanctuaire); il lit dans le livre que le sous-diacre, tournant le dos à l'autel, tient devant lui.

« Un convers vêtu du surplis, le grand chaperon par dessus (le surplis comme un rochet), fait la fonction de thuriféraire. Les célébrant et ministres arrivés à l'autel, il reçoit leurs bonnets quarrés, les met sur les sièges éloignés de la muraille (le plus près de l'autel est occupé par le célébrant), sans dossier ni bras.

« Le dit convers se met à genoux et s'y tient au bas du degré de l'autel, jusque après l'Epitre qui se chante, non au milieu, mais sur le côté de l'Epitre, au-dessous du degré de l'autel; va à la sacristie, revient sur la fin du *Credo,* portant la navette et l'encensoir d'argent, met sur les épaules du sous-diacre l'écharpe qui en tient (sic) la patène (?).

« Il présente l'encensoir. Le célébrant encense *oblata,* la croix, l'autel; il est encensé par le diacre qui encense le sous-

(1) Pour plus amples détails au sujet de l'office divin monacal, voir dans *Les Fastes de l'Abbaye d'Aulne*, chap. V. (Vie journalière d'un moine) pp. 26 à 33 et chap. VII. (Les moines à matines) pp. 38 à 46.

diacre et est encensé par le thuriféraire, lequel, sur le côté, encense le très Saint Sacrement, puis se remet à sa place tenant l'encensoir jusqu'à la fin. Il sonne une petite cloche avant et après l'Elévation. Point de paix; point de communion. Quand l'orgue touche le dernier *Agnus Dei,* le chœur, tête nue depuis le *Sanctus,* se met à genoux, hors des staulx (stalles) à l'autel jusqu'après la communion du célébrant; chante la Post-communion. »

Après avoir noté avec tant de minutie tout ce qu'il a remarqué de particulier dans le sanctuaire, pendant la messe susdite, Dom Guyton va maintenant porter toute son attention sur le Chœur des Moines, pendant l'office de Tierce et la messe conventuelle.

Après avoir fait observer qu'ils sont environ 26 religieux de chœur, « qu'ils chantent très bien, pausément, qu'au *Gloria Patri* de l'Introït ils sortent tous ensemble de leur forme, tête nue, se courbant », et fait d'autres remarques encore, il continue ainsi :

« Le célébrant et ses ministres se présentent et se mettent à genoux de front, sur le degré du presbytère, avant l'office de Tierce et la messe conventuelle, demandent la bénédiction, sans salut aucun entre eux. Les novices montent aux hautes formes, quand il faut chanter au cours de la messe; ont un pupitre dans leur bas-chœur devant soy, qu'ils portent à l'autre chœur, lorsqu'ils vont de « *choro superiori* » *ad* « *inferiorem chorum* ». Le chantre entonne « *nunc sancte nobis Spiritus* »; le chœur continue la strophe L'orgue touche la seconde, la troisième. Le chœur chante l'antienne après Tierce et celles des psaulmes et de *Magnificat* à vespres. L'orgue touche la reprise de l'introïte; l'orgue, le Graduel; le chantre et le chœur, le verset; puis l'orgue. Le chœur est assis pendant l'Epitre; finie, il se lève et ne s'assied plus. Le chantre entonne *Pleni sunt;* le chœur se met et se tient à genoux jusqu'au *Pater.* Le convers allume les quatre cierges de l'autel et ceux des chandeliers fixes sur le dernier degré de l'autel... » (1)

Franchissons à présent les restes informes du jubé pour passer du chœur des moines dans la grande nef. Autrefois on y accédait par une belle porte grillée. De chaque côté de celle-ci se trouvait un autel adossé au jubé, savoir : au côté de l'Evangile, l'*Autel des Convers* et au côté de l'Epitre, l'*Autel des Défunts.*

(1) H. Schuermans : *L'Abbaye de Villers en 1749,* pages 9-11.

5. **Nefs.** — Un archéologue belge des plus distingués de la première moitié du XIXe siècle, qui visita les ruines de l'abbaye de Villers longtemps avant l'écroulement dont nous parlions plus haut, donne de l'aspect architectural de la nef la description suivante, dont il est encore assez facile de contrôler l'exactitude sur ce qui est resté debout : « Si l'on en excepte le chœur de l'église de Pamele à Audenarde, aucun édifice religieux de la Belgique n'offre un type aussi parfait de l'architecture ogivale primaire la plus ancienne que les trois nefs de l'église de Villers.

« Elles sont formées de deux rangs de colonnes cylindriques, au nombre de dix, dont les bases posent sur une plinthe circulaire, et les chapiteaux sont de forme octogone et du style le plus simple. De leur tailloir s'élancent des arcades ogivales, au dessus desquelles le mur de la nef centrale est décoré, en guise de triforium, d'une suite de grandes arcades simulées, géminées et en ogive obtuse ou romane, dont les archivoltes, composés d'un simple tore, retombent sur des colonnettes cylindriques avec chapiteaux à crochets. Ces arcades sont elles-mêmes surmontées à chaque travée d'une grande fenêtre ogivale comprise sous un arc ogival majeur.

« Les voûtes sont à ogives en tiers point et à nervures croisées, mais dont les sculptures des clefs paraissent accuser une époque postérieure à celle du reste des nefs. Les bas côtés étaient primitivement sans chapelles; celles que l'on remarque au collatéral gauche ne datent que de la fin du XIVe siècle (1).

« Bien que le style ogival y règne exclusivement, cette partie de l'église ne paraît pas d'une construction postérieure de beaucoup à celle des chœurs et des transepts, si même elle ne leur est contemporaine; car non seulement les côtés latéraux des transepts ne diffèrent en rien de ceux des nefs, mais les arcs-boutants qui soutiennent extérieurement les murs de la nef centrale, sont absolument semblables, tant à ceux des transepts qu'à ceux du chœur. » (SCHAYES, *Histoire de l'Architecture en Belgique*, tome III, pages 44-46.)

---

(1) Selon MM. de Prelle de la Nieppe et Schuermans, on doit faire remonter la construction de ces chapelles au XIIIe siècle. Nous reviendrons sur cette question en faisant « l'histoire des Ruines » dans les *Fastes de Villers*. Voir à ce sujet : E. DE PRELLE DE LA NIEPPE, *Église de l'Abbaye de Villers. Bull. Com. Roy. d'Art et d'Archéol.* XXXVIII (1899). — H. SCHUERMANS, Ibid. Ibid. XLII (1903). — H. NIMAL, *l'Église de Villers*, 1° *Ann. Soc. arch. de Nivelles*, t. VIII (1904), 2° *Ann. Soc. archéol. de Bruxelles*, t. XIX (1905).

Vue cavalière de l'église et des bâtiments conventuels pendant la première moitié du XIII^e^ siècle restitués d'après les constructions existantes et les documents historiques.

Dressé par l'Architecte soussigné
Ch Licot

Réfectoire
Chauffoir
dortoir des religieux.
Cuisine.
cloître
cloître
cloison provisoire
dortoir des frères convers.
Partie achevée pendant la 2^e^ moitié du XIII^e^

FIG. 22. — VUE CAVALIÈRE DES BATIMENTS CLAUSTRAUX DE L'ABBAYE DE VILLERS, METTANT EN ÉVIDENCE LES PHASES DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.

L'auteur fait remarquer en outre que la forme de ces arcs-boutants est toute primitive et qu'il n'en a observé de semblables dans aucune autre église du pays.

Comme complément de cette description, nous ajouterons que de chaque colonne s'élançait une colonnette dont le chapiteau recevait les arceaux des voûtes supérieures établies suivant la première méthode gothique, c'est-à-dire de façon à ce que les arcs diagonaux en plein cintre embrassent deux travées, disposition qui se remarque également au côté occidental des transepts.

Les bas-côtés, dont il ne reste plus, comme on l'a dit, que trois travées, ont des voûtes à arêtes croisées et à arcs doubleaux.

Un fait assez curieux à noter, c'est que la nef n'a pas été construite d'un seul jet. Cette particularité, quoique très évidente pour un observateur sérieux et confirmée d'ailleurs implicitement par la chronique du monastère, paraît avoir échappé à la perspicacité de M. Schayes, qui semble plutôt préoccupé de prouver précisément le contraire, c'est-à-dire que toutes les parties de la nef et même de l'église sont contemporaines, ce qui ne peut être tout au plus vrai que pour les soubassements.

En tous cas, si réellement la construction de la nef fut commencée dès le XII^e^ siècle avec celle des transepts et du sanctuaire (1), elle ne fut pas d'abord poussée plus loin que la 4^e^ travée. Alors il se produisit un arrêt assez considérable, durant lequel une clôture provisoire a dû être établie entre la troisième et la quatrième travée de la nef, afin de permettre aux moines de vaquer aux offices en toute tranquillité.

Vers 1250, les travaux ayant pu être repris, comme nous l'expliquerons ailleurs, furent poursuivis, cette fois, jusqu'à la façade, inaugurée en 1267, et se trouvèrent enfin terminés vers 1273.

Pour qui voulait prendre la peine d'observer avec attention, avant son écroulement, la partie de la nef construite en dernier lieu, il devenait clair qu'elle différait en plusieurs points de la plus ancienne comprenant les trois travées orientales, les seules précisément qui aient résisté au grand effondrement que nous déplorons

(1) Ici, de même que pour l'origine des chapelles de Villers, les auteurs se partagent en deux camps bien tranchés, dont nous aurons à résumer les arguments pour et contre, dans notre « Histoire des Ruines », en apportant nous-même dans cette discussion si délicate, certains éléments assez probants.

plus haut. Les vestiges qui restent des travées postérieures suffisent à le démontrer. En effet, si celles-ci sont de même largeur que les premières, les bases de leurs colonnes sont plus élevées et le niveau des chapiteaux plus bas. Par suite, les arcades en étaient moins élancées. Bien plus, les matériaux qui, dans les trois premières travées, sont faits de pierre blanche et de tuf (du moins en ce qui concerne les colonnettes, les archivoltes du triforium, les encadrements des fenêtres et les formerets des grandes voûtes) se trouvaient dans la partie occidentale, exécutés presque entièrement en pierre schisteuse.

Les premières assises de la nef, comme de toute l'église, ont-elles été posées simultanément au début des travaux d'un bout à l'autre de l'édifice, comme l'avancent MM. Lefèvre et Licot?... et d'autre part, le mur du midi, séparant la nef des galeries du cloître fut-il, selon les mêmes, élevé dès lors, au moins, jusqu'à la hauteur des corbeaux, soutenant la voûte primitive en charpente de cette partie du cloître, comme du reste semblerait le prouver l'architecture des deux portes romano-ogivales y donnant accès de l'église? Ce sont là deux questions que nous nous réservons d'examiner dans « l'histoire des Ruines » aux *Fastes de Villers.*

La longueur de la grande nef est d'environ quarante-cinq mètres. Sa largeur entre piliers est de neuf mètres soixante-dix centimètres, tandis que celle des collatéraux est de quatre mètres soixante dix centimètres. La grosseur des colonnes est de quatre-vingt-seize centimètres.

6. **Chapelles septentrionales.** — De même que pour les chapelles des transepts, nous ne possédions que des renseignements fort vagues sur les sept chapelles flanquant le collatéral nord de la nef, lors de la première édition de cette description des Ruines de Villers.

Les auteurs antérieurs au XX^e siècle en nomment à peine vaguement une demi-douzaine, telles que celles de la Sainte-Trinité, de Sainte-Ursule et de Saint-Bernard, la plus importante de toutes, sur laquelle on possède un peu plus de détails, comme on l'a vu au chapitre deuxième, à propos de l'abbé R. Henrion. D. Guyton en parle comme suit : « Sa chapelle est au septentrion; autel privilégié, il est au-dessus du tabernacle en grande figure. Au devant, sous une arcade, est un tombeau de marbre noir, élevé de

terre, renfermant les ossements des personnages dont les noms et figures sont représentés et écrits à la voûte, savoir : B. Juliana, B. Guillelmus, B. Leduvigis (pour Helwigis), B. Maria, B. Margareta, B. Abundus, B. Godefridus, B. Bonifacius, B. Arnulfus; B. Henricus, dont les os ont été mis dans le tombeau peslemesle dans la précipitation causée par le trouble des guerres. » (SCHUERMANS *op. cit.* p. 8).

Trois documents, récemment mis au jour, ont surtout contribué à rendre possible l'identification des chapelles septen-



FIG. 23. — TRANSEPTS VUS DES ABORDS DU TOMBEAU DU BIENHEUREUX GOBERT, D'APRÈS UNE ANCIENNE ÉTUDE. A GAUCHE, FENÊTRE DE LA CHAPELLE DE St CHARLES DITE « DE SOMBREFFE ».

trionales. L'un, consistant en un recueil de copies d'inscriptions lapidaires et autres de l'église de Villers, la plupart en flamand, est connu sous la rubrique de « Manuscrit Houtart » (1) du nom de son propriétaire. Les autres sont le « Manuscrit Laenen » ou consécrations d'autels (2), et le *Series abbatum Villarsiensium*,

(1) H. NIMAL. *L'Église de Villers* (1904), pp. 51 à 72.
(2) LAENEN. *Anal. histor. eccl. Belg.* XXV (1898), p, 85.

mis également au jour par l'abbé Laenen, archiviste de l'archevêché de Malines (1).

Grâce à ces heureuses découvertes, on peut désormais identifier à coup sûr, à une seule près, toutes les chapelles septentrionales de l'église de Villers, ainsi que nous allons le faire, en commençant par la plus rapprochée du transept et proche de la sacristie St-Charles :

*a) Chapelle* dite *de Sombreffe* (du nom de sa fondatrice Rixa de Sombreffe), dédiée à Ste-Ursule et à St-Charles (fig. 23) et dont l'autel fut consacré dès 1252, par le B. Boniface de Lausanne;

*b) Chapelle de Malève* (du nom de Clémence de Malève, dame de Rixensart), dédiée à Ste-Anne et Ste-Marie-Madeleine;

*c) Chapelle de Cracovie* (d'Herman, chanoine de Cracovie), dédiée aux saintes martyres en général;

*d) Chapelle de Mellery* (d'Hugues de Mellery), dédiée à la Sainte-Vierge (2);

*e) Chapelle de Souvret* (de Jean de Souvret (3) et de son épouse Marguerite), dédiée à Ste-Marguerite ;

---

(1) Ibid. *Ann. Acad. roy. d'archéol. de Belgique* (1900), pp. 420 et 440.

(2) Les documents semblent être ici en contradiction avec la tradition recueillie par M. Piot et qui plaçait cette chapelle dans le milieu du bas-côté septentrional du transept (H. Nimal. *Église de Villers*, 1904, p. 44, et 1905, pp. 27 et 30). Il paraît que c'est entre cette chapelle et la suivante qu'aurait eu lieu le célèbre *miracle des pas de J.-C.*, si on en juge d'après le texte suivant de Dom Guyton :

« Entre la 3e et la 4e chapelle (en partant du porche) au pilier de la nef qui y répond, on voit un grand tableau du Sauveur « Salvator mundi, salva nos » et les vers :

Ce sentier que voyé saint et vénérable,
Est sacré par l'apparition du Sauveur ;
Si ses traces et vertus vous animent le cœur,
Priés qu'il vous soit à jamais favorable.

« Tout auprès, est une balustrade de bois à hauteur d'appuis, de la longueur de 25 pieds environ, posée par respect pour le sentier où la tradition de l'abbaye est que le divin Sauveur a fait quelques pas dans une étendue de terrain, couverte d'une natte que le religieux hôtelier leva pour me faire remarquer les pas de N. S., qu'il fit en faveur d'un religieux nommé Godefroy, qui prosterné devant son image au dit tableau faisoit son humble prière. » (H. Schuermans, *Op. cit.*, pp. 7 et 8.)

(3) Un fragment de la dalle servait naguère encore au jeu de quilles, présidé par le légendaire père Dumont, au moulin de l'abbaye, à la grande colère de feu M. Schuermans, qui signala cette chose scandaleuse à la Commission royale d'art et d'archéologie (XXXVII, p. 224).

*f) Chapelle de Namur* (de Thomas de Namur, boursier de Villers, de la fin du XIII^e siècle, semble-t-il), dédiée à S^t-Clément;

*g) Chapelle de Mont-S^t-Guibert* (de Jean de Mont-S^t-Guibert), dont le vocable n'est pas encore bien établi, malgré les flots d'encre que l'on a répandus pour l'attribuer à S^t-Bernard (1). Cette question, la mort de M. Schuermans l'a laissée en suspens, sans permettre à ce savant de l'approfondir à l'aide des documents nombreux qu'il déclarait avoir rassemblés à cette fin (2).

Ce qui lui donnait une certaine importance, c'est que le sort des reliques de la bienheureuse Julienne de Mont-Cornillon, enterrée à Villers, y semblait être en partie attaché. Nous reviendrons ailleurs sur ce sujet.

7. **Porche, Façade, Clocher.** — Le *porche* ou vestibule des églises cisterciennes bâties au XII^e et au XIII^e siècle, se bornait généralement à un simple appentis s'avançant en saillie au-dessus de la porte principale. Il en était ainsi à l'église abbatiale d'Aulne avant sa transformation en style renaissance au XVIII^e siècle.

A Villers, par exception, le porche fut dès le XIII^e siècle englobé dans la construction. Il était surmonté d'une tribune en communication avec l'infirmerie et renfermant un bel et grand orgue, lors de la visite de Dom Guyton, en 1749. Cet orgue ne devait pas être fort ancien, car il ne paraît pas que cet instrument luxueux ait été admis beaucoup plus tôt dans les abbayes cisterciennes.

Un fait certain, c'est qu'au XV^e siècle, il fallait encore, pour établir un orgue dans une église abbatiale de l'ordre de Cîteaux, l'autorisation expresse du chapitre général, lequel ne l'accordait que très difficilement. Pour les mêmes raisons, les porches des églises cisterciennes, à l'encontre de ceux des clunisiens, très vastes et très ornés, offraient peu d'étendue et une grande sobriété de décoration.

Le porche de Villers est encore recouvert en partie par une voûte d'arête à plein cintre surbaissé avec arcs doubleaux légèrement ogivés. Il était éclairé par de grandes fenêtres romanes sans

---

(1) H. Nimal, *Op. cit.* pp. 32 à 40.

(2) Schuermans, *Lettre à Monsieur de Prelle de la Nieppe* (*Ann. Soc. arch. de Nivelles*, t. VIII, p. 73).

châssis, partagées en parties égales par une colonnette sur laquelle reposaient deux arcatures plein cintre, dispositions qu'on retrouve dans les vestiges de la fenêtre du nord. Quant à celles qui s'ouvraient de chaque côté de l'entrée principale de l'église (plan $B_1$) on les a converties au XVIII^e^ siècle en portes latérales (plan $B_2$).

On aperçoit très visiblement sur les jambages les traces des mutilations qu'on a fait subir aux pierres soutenant les arcatures des fenêtres primitives, afin d'en supprimer les parties saillantes.

C'est donc à tort, que la plupart des auteurs qui ont décrit les ruines de l'abbaye, mentionnent ces deux ouvertures latérales comme étant d'anciennes portes romanes.

Nous renvoyons ceux qui conserveraient quelque doute sur l'existence des deux belles fenêtres romanes dont nous venons de parler à la magnifique gravure représentant la vue de l'abbaye de Villers, telle qu'elle était avant la regrettable transformation de son architecture en style moderne, publiée en 1659, par Sanderus, dans la première édition de son ouvrage intitulé : *Chorographia sacra Brabantiæ* (1).

On constate sur la dite gravure que le *portail* était construit primitivement en style romano-ogival et se terminait par un triple pignon; celui du centre un peu plus élevé et surmonté d'une simple croix.

Immédiatement au dessus des deux fenêtres romanes susdites, s'en trouvaient deux ogivales géminées assez grandes, éclairant la

---

(1) Antoine Sanderus ou Sander, historien flamand, dit Michaud dans sa *Biographie universelle*, naquit en 1586 à Anvers, fit ses premières études au gymnase d'Audenarde et les continua sous la direction des Jésuites à Gand, puis à Douai, où il acheva son cours de philosophie et reçut le degré de *maître ès arts*. Il se rendit ensuite à Louvain où il suivit les cours des plus célèbres professeurs, puis il revint à Douai prendre le doctorat. Après s'être brillamment distingué dans l'état ecclésiastique, il se démit de toutes ses fonctions pour s'adonner entièrement à l'histoire et fut réduit à la misère sur la fin de ses jours par les frais énormes que lui occasionna la publication de sa *Flandria illustrata*, de sa *Chorographia sacra Brabantiæ*, et d'une foule d'autres ouvrages. La première édition de l'ouvrage intitulé *Chorographia sacra Brabantiæ*, parue en 1659, est presque introuvable par suite de l'incendie de tous les exemplaires restés en librairie et réunis chez Frick, à Bruxelles, lors du bombardement de 1695.

La *Belgique communale* a reproduit autrefois en lithographie la vue de l'abbaye de Villers avant sa reconstruction, ainsi que celle publiée par Leroy vers 1730, représentant le monastère tel qu'il était après sa transformation en style moderne et qui remplaça la première dans la dernière édition de l'ouvrage de Sanderus, parue en 1776.



FIG. 24. — FAÇADE DE L'ÉGLISE ABBATIALE EN 1890, AVANT LES TRAVAUX DE DÉGAGEMENT.

tribune, puis, au-dessus de chacune de celles-ci, trois autres, mais romanes, beaucoup plus petites, et placées de front, surmontées à leur tour, d'une dernière tout à fait isolée et de même forme, éclairant, à elle seule, une sorte de troisième étage.

Au-dessus de la porte de l'église, s'ouvrait une très grande fenêtre romane, atteignant jusqu'à la naissance de la toiture et surmontée elle-même de trois autres, percées dans le pignon central, de forme identique à celles placées au-dessus des deux grandes fenêtres ogivales de la tribune.

Sur la gravure représentant l'abbaye après sa reconstruction moderne, publiée vers 1750 par Le Roy, dans son *Grand Théâtre sacré du duché de Brabant*, dont nous avons déjà parlé, le style du portail est complètement changé.

La belle façade de transition, que nous venons d'esquisser, y est remplacée par un affreux revêtement de pierres de taille en style *rococo*, construit à grands frais, au XVIIIe siècle, et dont un des premiers acquéreurs des ruines, a fait inconsciemment justice en l'arrachant jusqu'à la dernière pierre pour en fabriquer de la chaux!! Il est très probable que ce vandale d'un genre tout spécial n'aurait pas épargné davantage ce qui reste des constructions du XIIIe siècle, s'il n'en avait été détourné par le peu de valeur intrinsèque des matériaux.

La reproduction que nous donnons dans notre *Plan-Guide* de cette seconde vue de l'abbaye, nous dispense de faire la description du portail moderne, disparu comme on vient de le dire et qui ne présentait d'ailleurs aucun intérêt archéologique. On n'en aperçoit plus aujourd'hui que les arrachements informes (fig. 24). Une énorme brèche, qui permet de distinguer du dehors l'intérieur de l'église, remplace la grande fenêtre du milieu.

Autrefois, dit M. le chanoine Vos, le frontispice était orné à l'extérieur de quatre belles statues représentant les vertus cardinales. Au-dessus de la fenêtre principale et surmontant un pseudo-clocher, on apercevait étincelante aux rayons du soleil sous une belle croix métallique une boule dorée entourée d'un serpent.

Le véritable *clocher* se trouvait placé, selon les usages cisterciens au centre de la croisée, c'est-à-dire, dans l'angle formé par l'intersection du chœur et des transepts (1). Il était en bois et

(1) M. le chanoine Reusens fait remarquer que cette disposition permettait au religieux chargé de sonner la cloche à certains moments de l'office de s'acquitter de

peu élevé, conformément aux statuts de l'ordre. Ceux-ci réglaient même le poids des cloches, lequel ne devait pas dépasser cinq cents livres ou du moins être tel, en tout cas, que jamais il ne fallût plus d'un homme pour les mettre en branle. Ces cloches étaient ordinairement au nombre de deux, une grosse et une petite.

La disproportion entre les dimensions véritablement grandioses de l'église abbatiale de Villers et celles si mesquines de son clocher telles que nous les montrent les anciennes gravures, frappèrent tellement M. Schayes qu'il crut devoir en manifester sa stupéfaction dans une note spéciale. (Schayes, *Histoire de l'Architecture en Belgique*, tome III, p. 46.)

8. **Chapelles du Porche ou Nartex.** Se trouvait-il réellement des chapelles à l'intérieur du porche ou nartex de l'église abbatiale de Villers?

— Oui, affirment certains auteurs, estimés pour leur profonde érudition archéologique (1), le porche de l'église abbatiale de Villers possédait au moins une chapelle, laquelle (d'après eux) devait se trouver à gauche de l'entrée principale.

— Non, répondait, d'abord presqu'aussi catégoriquement, un auteur non moins estimé alors en son genre (surtout pour l'exactitude et l'élégance de ses traductions hagiographiques), il ne s'y trouvait pas de chapelle, du moins à gauche de l'entrée de l'église (2). — C'est tout au plus s'il consentait à reconnaître l'existence d'un simple autel à droite, adossé au trumeau qui sépare l'entrée principale de celle percée au XVIII^e siècle, contre l'ancien bâtiment

---

son service sans s'éloigner du chœur. Cette assertion est confirmée par un dessin à la plume tout à fait inédit, représentant l'intérieur de l'église abbatiale d'Aulne au XVII^e siècle, au sujet duquel nous donnerons de plus amples détails en décrivant ce dernier sanctuaire. On y aperçoit, en effet, le moine chargé de la sonnerie, tirer la corde sans même quitter sa stalle, où il est en train de psalmodier en compagnie de ses confrères.

(1) H. Schuermans. *Les Reliques de la Bienheureuse Julienne de Cornillon* (1899. *Annales de la Société archéologique de Nivelles* VII), pp. 20-26; — Edgard de Prelle de la Nieppe. *Église de l'abbaye de Villers (Bull. des Com. roy. d'art et d'archéol.*, 38^e année 1899), pp. 30, 43 à 48; — Schuermans. *Lettre à M. de Prelle de la Nieppe (Ann. Soc. arch. Nivelles*, 1904, t. VIII), p. 73-79; — Id. *Église de l'abbaye de Villers (Bull. com. roy. d'art et d'arch.* 42^e année 1904), pp. 8, 16, et 21 à 44.

(2) H. Nimal. *Autour de Villers, La B. Julienne. Ses reliques et son culte (Écho. religieux de Belgique*, 26 novembre 1902), p. 10 et 11.

des convers et dont on voit encore les assises. En cela, il ne faisait du reste que se rallier à l'opinion bien connue de feu M. l'architecte Licot, qui était encore plus catégorique, car il niait l'existence de toute chapelle sous le porche (1). Il est vrai qu'après la mort de ce dernier, l'auteur en question, à la suite de la découverte de nouveaux documents (manuscrits Houtart et Laenen), devient de moins en moins absolu à cet égard. Ainsi, dans une première étude sur l'église de Villers (2), il reproduit *in extenso*, sans commentaire, un passage important de la Chronique du monastère, consistant en l'énumération de 9 chapelles du nord, omission signalée précédemment par M. Schuermans (3) chez son contradicteur et où il est question d'une *nona capella in porticu subtûs*. Puis, au cours d'une nouvelle étude, il s'applique à justifier, en ces termes, en l'amplifiant singulièrement, l'opinion primitive de Licot, qu'il avait tout d'abord fait sienne : lorsque M. Licot s'exprime ainsi : « Il ne se trouve pas, sous le porche, de chapelle proprement dite, mais seulement un autel », ces paroles s'expliquent aisément. Il veut dire : On n'a pas construit, sous le porche, de chapelle en hors d'œuvre, comme à la nef septentrionale, mais on y a mis un autel, transformant ainsi une partie du porche en *une sorte de chapelle* (4).

Enfin, au moment même où nous ébauchions les lignes qui précèdent, nous recevions gracieusement en hommage du même auteur (avec lequel, du reste, nous sommes en rapports amicaux de vieille date), une petite plaquette (5), où l'adhésion complète à l'existence d'au moins une chapelle sous le porche ne laisse plus rien à désirer. Nous y lisons en effet à la page 10, à propos de la 9e chapelle septentrionale :

« IX. C'est la *chapelle d'en bas, sous le portique*, fondée par Gobert de Bioul et Mathieu Piétoul de Nivelles. Nous trouvons

---

(1) Dans une lettre de M. Licot on lit en effet : « Il ne se trouvait pas sous le porche de chapelle proprement dite, mais seulement un autel. » (*Ann. Soc. archéol. Nivelles* VIII, pp. 57 et 79).

(2) H. NIMAL. *L'Église de Villers. Étude historique et archéologique* (*Ann. arch. de Nivelles* VIII, 1904, p. 35) : « nonam quae est in porticu subtûs ».

(3) SCHUERMANS. *Église de Villers*, p. 32.

(4) H. NIMAL. *Op. cit.* p. 39.

(5) Ibid. *Chapelles et Sépultures dans l'Église de Villers*. (*Ann. Soc. arch. de Nivelles*, t. VIII, 1907).

la consécration de l'*autel de Saint-Genèse-au-Parvis* (c'est le nom que porte cette chapelle dans le manuscrit Laenen) à la date du 25 août 1285 (1)

Cette fois la question de la présence de chapelles au porche, pouvait donc être considérée comme résolue dans le sens affirmatif, au moins pour la partie droite du nartex.

Néanmoins, suivant une habitude dont nous nous sommes toujours très bien trouvé jusqu'ici, nous résolûmes de demander une solution plus complète encore, si possible, de ce problème, à l'abbaye d'Aulne, cette sœur presque jumelle de celle de Villers, et avec laquelle elle possédait tant de traits de ressemblance, ayant eu les mêmes architectes, reçu les mêmes règles, adopté les mêmes usages, etc.

Or, bien nous en prit, car, en ouvrant les notes de D. Guyton sur Aulne, nous y trouvons ce qui suit :

« Le portail de l'église est petit (ceci était écrit en 1749, c.-à-d. plus de 10 années avant la restauration si déplorable de l'église abbatiale d'Aulne). Il y a une chapelle où M. l'abbé reçoit à profession les religieuses dont il a la direction; lorsque sa santé ou ses affaires ne lui permettent pas de sortir, il les appelle à Aulne et les admet à faire leurs vœux dans ladite chapelle. » (2)

Puis, sur un béquet ajouté après coup, on lit cette longue note : « Le 2 septembre, « 4° nonas septembris. In Menologio ordinis Cisterciensis (Lovanii) : Passio B. Margaritæ Virginis, quæ cum Villarium suscipiendi habitûs causa pergeret, a prædonibus in itinere vim passa et crudeliter occisa, et in fluvium projecta, contra undarum fluxum, angelorum ministerio, in eamdem urbem relata est, et cum gloria miraculorum in sacello proprio sepulta. » (3)

---

(1) I. Laenen. *Les Consécrations des autels de l'église de l'abbaye de Villers.* Notices extraites d'un ancien manuscrit. (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, tome XXVII, 1898 p. 103).

(2) Comme on peut le voir dans nos *Fastes de l'abbaye d'Aulne*. celle-ci. de même que Villers, avait la direction ou *paternité* spirituelle de plusieurs monastères cisterciens de filles, tels que ceux de Soleilmont, d'Aywières, etc.

(3) Sainte Marguerite, vierge et martyre de la chasteté était grandement honorée à Villers où la 6e chapelle du nord lui était même dédiée, ainsi qu'on l'a vu. Comme on vient de le lire, cette sainte fille fut mise cruellement à mort, par d'affreux brigands, tandis qu'elle cheminait vers l'abbaye de Villers, pour y prendre le voile

C'est apparemment (fait remarquer ensuite D. Guyton) à cet exemple et autres semblables qu'il faut rapporter l'usage où est l'abbaye d'Aulne, d'appeler les religieuses qui en dépendent, pour les recevoir ou à la profession ou au voile, dans une chapelle destinée à ces cérémonies, qui est *sous le parvis du vestibule de l'église d'Aulne, à droite en y entrant.* (1) »

Cette chapelle d'Aulne affectée spécialement aux vêtures et professions de religieuses (lesquelles auraient évidemment été tout à fait déplacées dans l'église des moines), correspond donc parfaitement à celle de Saint-Genèse-au-Parvis de l'église de Villers. Celle-ci, sans nulle doute, devait être affectée spécialement au même usage, l'abbaye de Villers, se trouvant comme celle d'Aulne, chargée de la paternité spirituelle de plusieurs monastères de filles, tels que ceux de Valduc et de Binderen.

Au dire de certains écrivains du XVII[e] siècle, Villers aurait même eu alors jusqu'à une vingtaine de ses membres occupés à diriger ainsi des maisons religieuses de femmes (2).

Si D. Guyton garde le silence relativement aux chapelles du porche de Villers, on doit l'attribuer uniquement à son désir de ne pas se répéter ; le laconisme excessif de ses notes trahit d'ailleurs assez visiblement cette préoccupation du visiteur cistercien.

Voilà tout ce que nous pouvons faire connaître d'intéressant sur la *chapelle de Saint-Genèse-au-Parvis.*

Quant à la chapelle de Saint-Bernard, qui lui aurait fait pendant, à gauche de l'entrée, d'après MM. Schuermans, de Prelle de la Nieppe, etc., la question de son existence a pris une telle

---

et s'y vouer au service de Dieu. Césaire a écrit sa vie, dit Sanderus, dans *Brabantia Illustrata* I, p. 439. C'est donc la plus grande célébrité hagiographique féminine de Villers, après la B. Julienne de Cornillon. Voir à ce sujet FISEN. *Flores Ecclesiæ Leodiensis* du 2 septembre

(1) SCHUERMANS. *Les abbayes d'Aulne, de Lobbes et de Soleilmont au XVIII[e] siècle*, par D. Guyton, bibliothécaire de l'abbaye de Clairvaux, page 5 (*Ann. du Cercle archéol. de Mons*, t. XXIX.) Ces chapelles sous le porche, sont caractéristiques pour les églises cisteriennes. S[t]-Bernard, comme le fait remarquer Viollet-Le Duc dans son *Dictionnaire raisonné d'Architecture*, avait voulu revenir aux dispositions des églises primitives et retrouver le nartex des basiliques des premiers temps, affecté spécialement aux pénitences publiques. Mais celles-ci étant alors tombées en désuétude, on appliqua le dit nartex à d'autres usages, tels que celui adopté à Aulme et sans aucun doute à Villers.

(2) A. WAUTERS. *L'ancienne Abbaye de Villers*, p. 27-28.

ampleur dans les discussions auxquelles elle a donné lieu en ces dernières années, que le résumé succint de celles-ci nous ferait déjà dépasser notablement, sans profit réel pour nos lecteurs, le cadre que nous nous sommes assigné en la présente publication. Force nous est donc de renvoyer la chose à nos *Fastes de l'Abbaye de Villers*, où l'histoire des constructions abbatiales a sa place toute marquée.

---

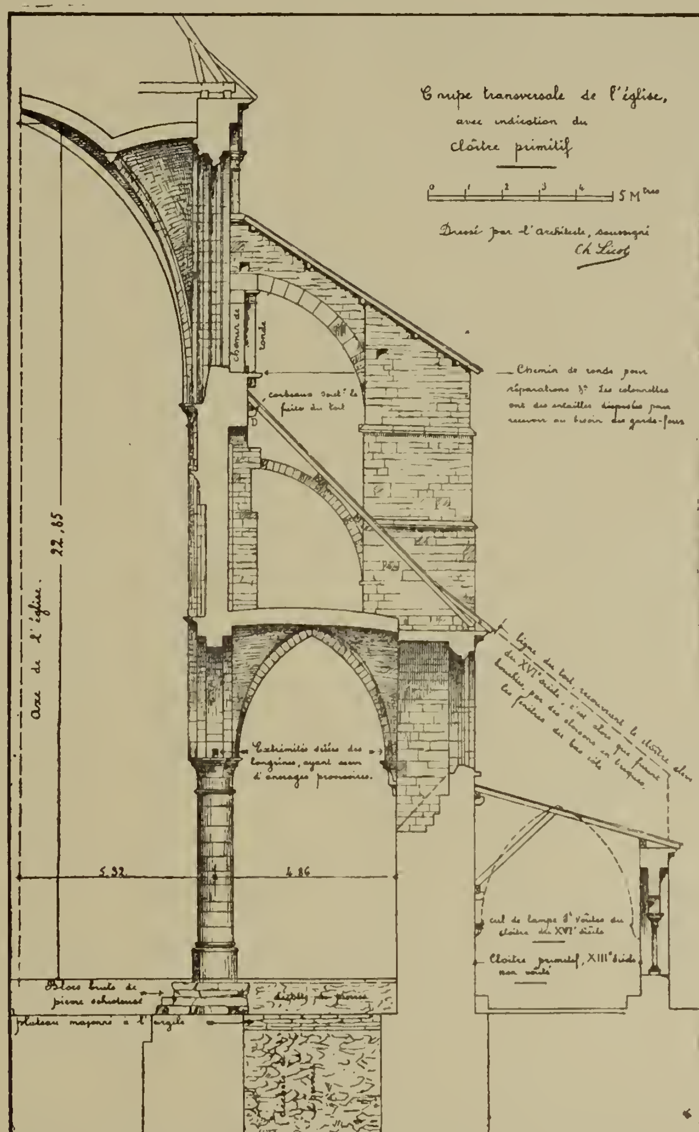



FIG. 25. — COUPE TRANSVERSALE DES NEFS DE L'ÉGLISE ET DE LA GALERIE PRIMITIVE DU CLOITRE.

## CHAPITRE VI.

# Bâtiments claustraux réguliers.

SOMMAIRE. — 1. *Vieille sacristie :* Aspect et dimensions, transformations subies au XVIIIe siècle, sa richesse à cette époque. — 2. *Petite Bibliothèque* (*Parvum armarium*) *:* Aspect et architecture, erreur archéologique trop longtemps accréditée à son sujet, catalogue de la petite bibliothèque en 1309, son faible contenu au milieu du 18e siècle, sa lampe traditionnelle, son bibliothécaire régulier ou « armorius ». — *Chapitre ou Salle capitulaire :* La fenêtre romane, son aspect, sa description architectonique, sa correspondante; l'intérieur du chapitre et les traces de son ancienne architecture, généralités; comparaison avec St-Bavon, sépultures du chapitre. — 4. — *Parloir des Moines* (*Colloquii locus*) *:* Aspect, destination, conditions requises pour en user, comment on suppléait à ce parloir. — 5. *Dortoir des Moines :* Situation et aspect de l'escalier encore presque intact, ce à quoi il en est redevable; coup d'œil sur le dortoir des moines, sa vaste étendue, sa luxueuse ornementation, ses vestiges du moyen-âge, sa porte d'accès au transept de l'église abbatiale. — 6. *Salle des moines* (*Auditorium*) *:* Ses abords, son aspect actuel, sa description architectonique, sa désaffectation déplorable au XVIIIe siècle, sa situation constante chez les Cisterciens, histoire d'une vieille citerne. — 7. *Chauffoir* (*Calefactorium*) *:* Méprise plaisante à son sujet, sa description architectonique, sa destination primitive d'après la règle, son affectation spéciale à Villers au XVIIIe siècle, curiosité archéologique. — 8. *Réfectoire régulier :* Importance et caractère général, sa comparaison avec Aulne, description architectonique; ce qu'il y avait à l'étage, vestiges de peinture murale, tribune du lecteur, nourriture, etc. — *Cuisine :* Histoire de son identification définitive, description de sa vaste cheminée semblable à celle de la brasserie, suppositions étranges auxquelles cette salle a donné lieu, ce qu'on y a trouvé, ce qu'il y avait à l'étage.

1. **Vieille sacristie.** — Du porche, revenons dans le transept sud en traversant la grande nef dans toute sa longueur, sans avoir à craindre, comme avant 1900, « de piquer une tête » dans la cripte mortuaire, alors horriblement éventrée et souvent pleine d'eau. Du transept méridionnal une assez belle porte donne accès dans la vieille sacristie (plan *C*), place rectangulaire d'environ quinze mètres de long sur cinq de large. Il n'y existe plus grand chose de la construction primitive : elle a été désaffectée au XVIIIe siècle de sa première destination et transformée en partie en chapelle particulière à l'usage de l'abbé. L'autel occupait un renfoncement (plan *C'*) faisant face à la porte de l'église et paraissant être l'emplacement d'une ancienne porte de communication

avec le chapitre. Cet autel était éclairé à l'orient par une petite fenêtre à laquelle une fausse ouverture faisait pendant à l'ouest.

La partie occidentale de l'ancienne sacristie a été convertie en dernier lieu en plusieurs petits réduits servant probablement à enfermer divers objets précieux destinés aux cérémonies du culte.

Il paraît du reste d'après D. Guyton que, en 1749, la sacristie de l'église abbatiale de Villers était « riche en argenterie et en ornements ».

2. **Petite Bibliothèque** *(Parvum armarium)*. — De la vieille sacristie on pénètre dans une petite place (plan *D*) d'égale largeur mais carrée, construite de même que tous les bâtiments claustraux de l'est qui lui font suite (chapitre, parloir, etc.), en style roman pur de la fin du XII^e^ siècle. Elle a conservé sa voûte d'arête, supportée par des culs-de-lampe dont la sculpture est admirable, et, chose digne de remarque, elle n'est éclairée que par une assez large porte, à arc surbaissé, donnant sur le cloître.

Lors d'une excursion archéologique faite à l'abbaye de Villers en 1877, sous la présidence du baron de Béthune, le célèbre architecte de l'abbaye de Maredsous, la destination de cette salle a été vivement discutée et l'honorable assemblée a fini, bien à tort cependant, ainsi qu'on va le voir, par se ranger à l'opinion de ceux qui la considéraient comme la « salle des morts » des religieux de Villers.

En effet, un simple coup d'œil jeté sur le plan de Clairvaux au XII^e^ siècle (si fidèlement reproduit dans les dispositions générales des bâtiments claustraux de Villers, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer) suffit à nous renseigner d'une façon péremptoire sur l'usage auquel cette petite place était affectée et nous montre clairement que ce ne pouvait être que l'*Armarium* ou armoire aux livres, à l'instar de l'abbaye-mère, c'est-à-dire l'endroit où les anciens moines déposaient primitivement leurs livres de chœur en sortant de l'église.

Si, du reste, nous pouvions encore malgré cela conserver quelques doutes à cet égard, ils seraient entièrement dissipés par la lecture du passage suivant des notes de D. Guyton :

« Dans une « armoire » entre le tombeau (celui du bien-
« heureux Gobert, dont il venait de terminer la description) et le
« chapitre, il y a quelques livres; on y voit un manuscrit sur

« velin, des lettres de Saint-Bernard; il y en a trois cent dix :
« celle à son neveu Robert y est la première, la lettre de Guillaume,
« abbé de Signy, etc. »

Il est de toute évidence que l'armoire désignée ci-dessus ne pouvait être placée que dans la salle qui nous occupe et de plus devait être cette salle elle-même.

Enfin, la lecture des auteurs qui ont écrit sur les anciens usages des Cisterciens ne fait que confirmer ce que nous avançons.

Dans les premiers textes cisterciens, la bibliothèque porte ordinairement le nom d'*armarium* et on y voit même que cette « armoire aux livres » constituait, dans le principe, toute la bibliothèque et les archives du monastère.

Toutefois, à Villers, dès 1309, il y avait déjà le grand et le petit *armarium*. Le catalogue renseigne environ quatre cents ouvrages comme faisant partie de la grande bibliothèque et une bonne centaine comme se trouvant dans la petite bibliothèque, tels que : « *Questiones supernaturalia Aristotelis*, *Naturalia Aristotelis*, *Liber Aristotelis de anima*, *Summa Romoldi de Casibus cum apparatu*, etc. (Schuermans, *Bibl. de l'Abbaye de Villers*, p. 17.)

Plus tard, surtout au XVIII^e siècle, lors de la fondation de grandes bibliothèques abbatiales dans les Pays-Bas, il semble, à en juger par le peu de livres que renfermait alors celle de Villers, que cette armoire perdit de son importance et ne fût plus guère conservée que par respect pour la tradition. Elle resta néanmoins la « petite bibliothèque » par opposition à la nouvelle ou bibliothèque proprement dite, dont nous parlerons plus loin.

On voit aussi dans les anciens textes susdits, qu'à certains jours et à certaines heures, on allumait une lampe « devant » la bibliothèque ou *armarium*, afin qu'on pût en consulter les livres plus facilement, ce qui indique que la lecture s'y faisait à porte ouverte, en passant et par intermittence.

L'infirmier devait rapporter dans l'*armarium* avant complies les livres qui se trouvaient à l'infirmerie.

Herbert, dans son livre 1^er des « Miracles des moines cisterciens », parle d'un moine de Clairvaux qui se fit chasser de l'abbaye sous l'administration de Saint-Bernard, pour s'être rapproché la nuit de la porte de l'*armarium* et avoir essayé d'en forcer la serrure.

Dans les premiers temps, les bibliothèques monastiques se composant principalement de livres de chant, le moine dirigeant la partie vocale du culte était naturellement chargé du soin de l'armoire aux livres et, par suite, il était qualifié tout à la fois, comme par exemple à Cluny, des noms de *cantor* et *armarius*. C'était un des premiers dignitaires de l'abbaye. Il prenait soin des livres, écrivait les rouleaux des morts et les lisait au chapitre avant de les envoyer.

Les bibliothécaires modernes achètent des livres; l'*armarius*, lui, en faisait écrire par les moines-écrivains placés sous ses ordres dans le *scriptorium*. Les archives étaient aussi confiées à sa garde et les titres qui les composaient étaient rédigés sous sa haute direction.

3. **Chapitre ou salle capitulaire.** — A peine le visiteur a-t-il franchi le seuil de l'*armarium* pour s'engager dans la galerie orientale, que ses regards s'arrêtent à gauche avec admiration sur une large et magnifique fenêtre romane à plein cintre, en parfait état de conservation (plan *n*) et à peu près semblable à celles dont le porche de l'église n'offre plus malheureusement que des vestiges (Fig. 26).

Une gracieuse colonnette centrale, à laquelle correspondent deux autres de même structure, à demi engagées à droite et à gauche, lui donnent l'aspect d'une grande baie géminée, s'ouvrant d'une vaste salle carrée (plan *E*) de douze mètres de côté, sur la galerie orientale du cloître où nous nous trouvons en ce moment.

Cet intéressant spécimen de l'architecture romane du XII^e siècle n'a échappé au vandalisme qui s'est acharné avec tant de fureur sur ses congénères, que grâce à la double circonstance de sa conservation dans l'épaisseur de la maçonnerie lors des transformations en style moderne, et de la très grande quantité de décombres provenant de l'effondrement du dortoir, laquelle empêchait depuis près d'un siècle l'accès du mur qui le récélait religieusement dans son sein. C'est aux recherches intelligentes et persévérantes de MM. Lefèvre et Licot que nous sommes redevables de sa découverte, ainsi qu'on l'a vu plus haut (Chap. III).

Une fenêtre tout à fait identique, mais dont il n'existe plus que les traces de la baie (plan *o*), se trouvait de l'autre côté de la

porte à plein cintre (plan *m*), par où nous allons pénétrer à présent dans la salle en question, qui n'est autre que le « chapitre » ou salle capitulaire de l'abbaye de Villers.

Les deux gros piliers de forme polygonale. que nous apercevons au milieu et qui soutenaient la voûte, complètement écroulée, sont modernes et très disgracieux. Autour d'eux, on



FIG. 25. — FENÊTRE ROMANE DE LA SALLE CAPITULAIRE, ÉCHAPPÉE AUX MUTILATIONS.

aperçoit sur le sol (plan *p*, *p*, *p*, *p*) les fondements des quatre colonnes romanes, qu'ils ont si pitoyablement remplacées au commencement du XVIII^e siècle.

Les traces des retombées des voûtes primitives sont encore, d'ailleurs, très visibles sur les murs, sauf sur celui du nord, masqué par une doublure moderne assez épaisse, en briques,

destinée, semble-t-il, à changer en carré parfait la forme légèrement parallélogrammique du local.

La muraille orientale du chapitre était consolidée extérieurement par un certain nombre de contreforts en rapport avec celui des travées. On en a mis récemment les fondements à découvert.

La salle du chapitre, où les moines s'assemblaient, sous la présidence de l'abbé, pour délibérer sur les affaires spirituelles et temporelles du monastère, était ordinairement établie dans la partie orientale du cloître.

Le plan du monastère de Saint-Gall offre une disposition particulière, qui ferait croire qu'au commencement du IXe siècle, on ne construisait pas encore une salle uniquement réservée aux réunions du chapitre ; en effet, selon la légende de ce plan, les assemblées se tenaient dans la galerie du cloître, située latéralement à l'église, et dans ce but on lui avait donné plus de largeur qu'aux trois autres galeries.

Dès le Xe siècle (966) nous voyons Ménard, abbé de Fontenelle, achever la construction d'une salle capitulaire.

Soit que cette salle occupât le milieu de la galerie, ce qui était le plus ordinaire, soit qu'elle s'élevât auprès de l'abside ou au transept, la partie de la galerie orientale située devant le chapitre se nommait *ante capitulum*.

Le plan du chapitre était ordinairement carré ou en parallélogramme peu allongé, afin que de toutes les places on pût facilement se faire entendre de l'assemblée Des bancs en pierre régnaient tout autour des murs.

Dans le commencement la salle du chapitre communiquait avec la galerie voisine du cloître au moyen de trois baies cintrées, entièrement ouvertes. Celle du milieu plus grande que les autres, servait de porte d'entrée ; les deux autres, subdivisées par une colonnette présentaient l'aspect de fenêtres géminées Cette triple ouverture ajourée entre le cloître et la salle capitulaire, retrouvée, comme on vient de le voir, dans les ruines de Villers, existe encore intacte à l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, où on la désigne abusivement sous le nom de porte d'entrée de la crypte de la Vierge. Cette prétendue crypte n'est autre chose que la salle capitulaire de l'abbaye, et les tombeaux qu'on y a découverts sous l'ancien pavement sont ceux des abbés du monastère; car la salle du

chapitre servait primitivement de lieu de sépulture aux abbés. Les simples religieux étaient enterrés dans le cimetière; dans l'église on n'admettait que les corps des rois, des princes, des évêques et autres bienfaiteurs notables de l'abbaye (1).

4. **Parloir des moines.** — En sortant de la salle capitulaire pour continuer à parcourir la galerie orientale du cloître dans la direction du sud, on aperçoit à sa gauche une sorte de couloir (plan *F*) étroit, sans issue et contigu au côté méridional du chapitre, dont la largeur n'excède guère celle de la porte qui y donne accès. C'est le parloir des moines ou *colloquii locus,* dont nous avons déjà parlé, seul endroit des lieux réguliers où les religieux cisterciens de la primitive observance eussent la faculté de s'entretenir quelques instants.

Il fallait pour y entrer la permission du prieur ou de l'abbé, et, à moins de nécessité absolue, on ne devait pas y être plus de deux, outre le prieur qui assistait à la conversation.

Dans les monastères où un parloir de ce genre faisait défaut, comme par exemple à l'abbaye d'Aulne, l'embrasure de la première fenêtre venue des galeries claustrales pouvait en tenir lieu, pourvu que l'entretien fût fait à voix basse et de façon à ne pas troubler le silence général. Dans ce cas le prieur n'y assistait que très rarement, la surveillance se faisait tout naturellement par le passage continu des autres moines à proximité des deux causeurs, lesquels d'ailleurs ne pouvaient prolonger leur conversation au delà de certaines bornes, sans s'exposer pour le moins à des réprimandes au prochain chapitre des coulpes.

5. **Dortoir des moines.** — Un second couloir contigu au précédent et encore un peu plus étroit renferme l'escalier du dortoir des moines.

Les belles pierres de taille presque neuves composant les marches de cet escalier sont encore à peu près toutes intactes. Ce n'est évidemment qu'à l'énorme quantité de décombres sous laquelle elles se trouvaient ensevelies jusqu'à présent qu'elles ont dû d'échapper à la rapacité des premiers acquéreurs des ruines.

(1) Pour tous détails sur ce que faisaient les moines au Chapitre, voir *Les Fastes de l'Abbaye d'Aulne,* chap. VIII : *Les Moines au Chapitre,* pp. 47-53.

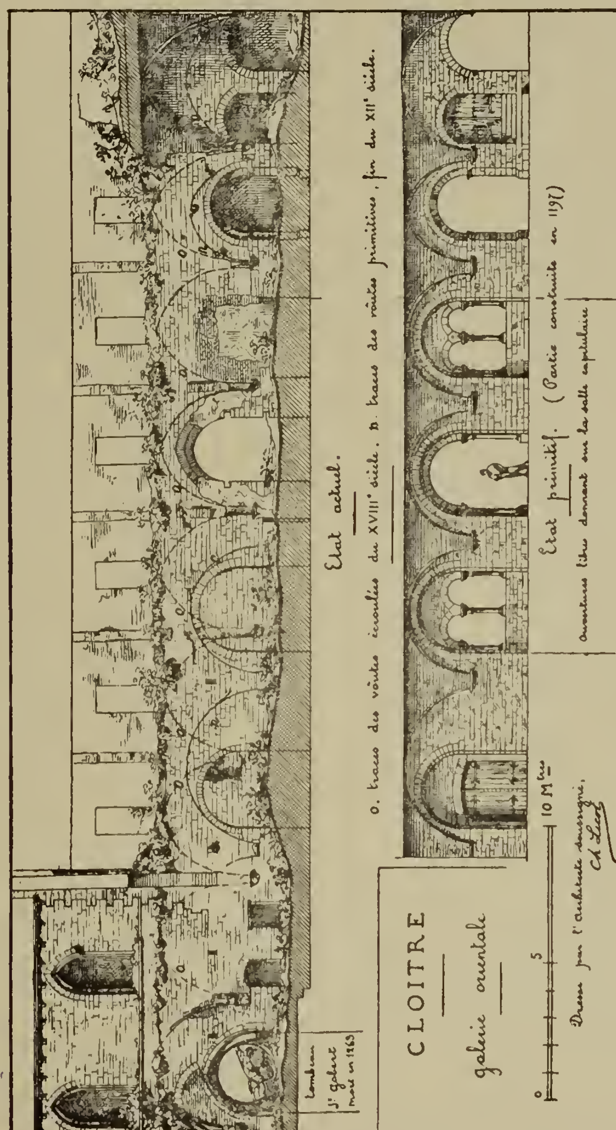



FIG. 27. — ASPECT PRIMITIF DES BATIMENTS CLAUSTRAUX DE L'EST ET SPÉCIALEMENT DU CHAPITRE.

Parvenus à l'étage, nous constatons d'un coup d'œil que le dortoir des derniers moines de Villers comprenait un large corridor central richement décoré à l'aide de pilastres modernes encore très visibles qui le font ressembler plutôt à un salon de réception qu'à un lieu de passage.

Peut-être est-ce cette ornementation luxueuse qui a induit certains auteurs à considérer ce corridor comme ayant servi de salle capitulaire au XVIII^e^ siècle, ce qui, d'ailleurs, n'aurait rien d'invraisemblable. A droite et à gauche s'ouvraient les cellules des moines dont les fenêtres (une par cellule) donnaient les unes sur le préau du cloître, les autres sur la cour des novices.

Ce dortoir s'étendait sur tout l'étage des bâtiments claustraux de l'est et même au delà.

Sa reconstruction complète au XVIII^e^ siècle lui a enlevé tout intérêt archéologique. Cependant la muraille donnant sur la cour des novices a conservé quelques vestiges intéressants des fenêtres du dortoir primitif, surtout à proximité de l'escalier.

A l'extrémité septentrionale du grand corridor, à présent inaccessible, on aperçoit dans la muraille du transept méridional la porte par où les moines descendaient directement à l'église pour le chant des matines (1).

6. **Salle des moines.** — Redescendant l'escalier du dortoir et tournant ensuite brusquement à gauche, on se trouve dans un petit corridor (plan *H*) à voûte romane assez bien conservée, lequel n'est que le prolongement de la galerie méridionale du cloître vers la cour des novices. Laissant sur notre droite une porte à tympan monolithe demi-circulaire, et sur notre gauche l'entrée d'un réduit situé sous l'escalier du dortoir, nous pénétrons par une seconde porte à notre droite semblable à la première, dans une place (plan *J*) dont l'intérieur a été entièrement déformé au XVIII^e^ siècle par des constructions minuscules en briques. Leurs fondements se croisent en tous sens sous les yeux du visiteur plus ou moins désorienté et assez intrigué par cet enchevêtrement de petits murs.

Cependant, l'attention ne tarde pas à se porter sur quatre colonnes alternativement cylindriques ou octogones, à chapiteaux

(1) Voir *Les Fastes de l'Abbaye d'Aulne*, chap. VI : *Les Moines au Dortoir*, p. 34.

octogones et dont deux se trouvent engagées dans cette maçonnerie insolite.

Elles soutiennent la belle voûte d'arête surbaissée (présentant des arcs doubleaux légèrement ogivés), d'une salle formant primitivement un carré parfait de douze mètres de côté, tout comme le chapitre, mais que partage aujourd'hui en deux compartiments principaux un gros mur élevé au XVIII^e siècle.

C'est l'antique *auditorium* ou la « salle commune » des moines. Celle-ci fut désaffectée de sa destination première par le dernier abbé de Villers, Dom Bruno Cloquette, qui la convertit en plusieurs petits offices à son usage particulier, par suite de la proximité de cette construction à celle du nouveau quartier abbatial, bâti à l'est par ses ordres, après 1788, date de son élection. Il en résulte que les subdivisions établies alors dans ce local ne peuvent être considérées comme ayant servi de relaverie et de garde-manger du monastère, ainsi que l'affirment en général presque tous les auteurs de descriptions des ruines de Villers, amenés naturellement à cette supposition par une erreur plus grave, commise sur l'emplacement réel de la cuisine, comme nous allons bientôt le voir.

Cette salle commune, où les religieux prêtres se tenaient durant les heures réservées aux travaux intellectuels, salle que les anciens appelaient *domus fratrum* et que les Anglais désignent encore si bien sous le nom de *Fratry*, c'est-à-dire lieu où vivent les frères, occupait toujours le rez de chaussée à l'extrémité sud de l'aile orientale. Il en est encore ainsi à l'abbaye de Maredsous.

Dans les abbayes cisterciennes, comme on le voit sur le plan de Clairvaux, elle présentait ordinairement, sur les constructions voisines, une saillie à peu près aussi forte que le réfectoire et le logement des frères convers, édifices auxquels elle était d'ailleurs parallèle. A Villers, cependant, ainsi que nous l'avons constaté, le plan généralement suivi a été modifié; la salle des frères était carrée et ses voûtes reposaient sur quatre piliers, qui la divisaient en trois nefs de peu de longeur.

Dans l'angle sud-ouest se trouve une porte assez étroite qui donnait accès à une citerne. Tous les auteurs qui ont fait de la place où nous sommes en ce moment, la relaverie du monastère, ont naturellement considéré cette citerne comme destinée à en

alimenter la pompe traditionnelle. Or, il paraît avéré aujourd'hui qu'avant le XVIII[e] siècle et l'agrandissement de la pièce où nous allons entrer, cette porte était tout simplement celle d'un lieu d'aisance, dont l'emplacement ne pouvait d'ailleurs être guère mieux choisi. A présent, elle sert de communication entre la salle des moines et une autre, sur la destination de laquelle on ne s'est pas moins mépris. Pénétrons-y.

7. **Chauffoir** *(Calefactorium).* — La salle où nous voici à présent, et que les mêmes auteurs qui ont fait de l'*auditorium* une relaverie, nous présentent comme la cuisine de l'abbaye, est en réalité l'ancien *calefactorium* ou chauffoir des moines (plan *K*).

C'est une place de 12 mètres de longueur sur 9 de largeur. Elle est recouverte, sauf à l'extrémité méridionale, par une solide voûte d'arête avec arc-doubleaux en plein cintre, retombant de chaque côté sur les chapiteaux carrés de quatre colonnes cylindriques engagées et inégalement distantes. La partie écroulée de la voûte est justement celle qui fut ajoutée lors de l'agrandissement donné au local vers le sud au XVIII[e] siècle, afin de le mettre de front, du côté méridional, avec la salle commune que nous venons de quitter.

La vaste cheminée (plan *Q*) existe encore, mais son large manteau s'est malheureusement écroulé depuis quelque trente ans.

L'aspect général de la place indique que sa construction est pour le moins postérieure d'un siècle à celle de la précédente et qu'elle ne remonte pas au delà du XVI[e] siècle, comme suffirait d'ailleurs à le prouver la singulière position d'une colonne de l'angle nord-ouest, obstruant en partie une ancienne porte condamnée, s'ouvrant sur la galerie méridionale du cloître. Du reste, la sculpture des gracieuses clefs de voûte, retrouvées par M. Licot ne laisse aucun doute à cet égard.

C'était là, comme le fait remarquer Viollet-le Duc, en parlant du chauffoir de l'abbaye de Clairvaux, qu'après le chant des Laudes, au lever du soleil, les religieux transis de froid pendant les offices de nuit de la saison rigoureuse, allaient se réchauffer et graisser leurs sandales, avant de se rendre aux travaux du matin.

La plupart des anciennes abbayes de nos contrées septentrionales possédaient en effet régulièrement, dans le voisinage

de la salle commune, une pièce munie d'un foyer, où les moines pouvaient venir se chauffer à l'époque des grands froids.

Dans les derniers temps, et tout au moins au milieu du XVIIIe siècle, le chauffoir était devenu, à l'abbaye de Villers, une sorte de réfectoire extraordinaire où l'on pouvait parler, et même dans lequel, à certains jours de l'année, les novices étaient admis à participer exceptionnellement au repas des moines, en manière de récréation. C'était devenu, en deux mots, un « réfectoire du colloque ». C'est pour cette raison, qu'à l'époque dont nous parlons, il était muni constamment de tables et de bancs comme le réfectoire régulier, dans lequel nous allons pénétrer.

Ce dernier est séparé du chauffoir ou réfectoire du colloque par un étroit intervalle, compris entre deux murs énormes (plan *K*) dont l'un renferme des conduits servant d'écoulement aux latrines du dortoir, qui se déchargeaient dans la Thyle, laquelle passe justement sous ce double mur, en se dirigeant vers le réfectoire. Au fond de cet espace vide, mais avant de parvenir à la petite ouverture y donnant un peu de jour, on remarque les vestiges d'une fenêtre gothique du XIVe siècle, ayant appartenu à la muraille qui fermait le chauffoir au sud, avant son agrandissement de ce côté au XVIIIe siècle.

8. **Réfectoire régulier.** — La partie des ruines de l'abbaye de Villers dans laquelle nous pénétrons en ce moment, est sans nul doute la plus importante après l'église abbatiale et présente en tous cas, un vif intérêt au point de vue archéologique (Fig. 28 et 29).

Le style de transition, qui y domine, indique suffisamment que sa construction est contemporaine de celle des transepts de l'église et antérieure, d'au moins un demi siècle, à l'achèvement des nefs de celle-ci. Ce doit être l'œuvre, sinon de l'abbé Charles de Seyne, au moins de son successeur immédiat.

D'après D. Guyton il y avait à l'abbaye de Villers, au milieu du XVIIIe siècle, deux espèces de réfectoires : 1° le *réfectoire régulier* ou grand réfectoire, dans lequel nous nous trouvons à présent; 2° le *réfectoire du colloque* ou chauffoir, que nous venons de quitter. On n'y mentionne donc pas, même alors, un 3e réfectoire réservé au gras comme à Aulne.

Le premier, plus grand d'une travée que celui de même genre à l'abbaye d'Aulne, mesure environ trente mètres de

longueur et quatorze mètres et demi en largeur. Il est malheureusement veuf de sa toiture et de ses deux rangées de voûte dont l'énorme poussée, était maintenue extérieurement par de puissants contreforts en retraite, placés entre les fenêtres. En y entrant, on aperçoit la Thyle par un trou situé à proximité de la première colonne (plan *i*).



FIG. 28. — RÉFECTOIRE RÉGULIER. INTÉRIEUR ET PIGNON SEPTENTRIONAL.

L'intérieur était partagé en deux nefs, par un rang de cinq belles colonnes cylindriques, dont nous n'apercevons plus que les bases circulaires, s'élevant à peine aujourd'hui à hauteur des mains. On distingue encore parfaitement sur les murs les traces de la



FIG. 29. — RÉFECTOIRE RÉGULIER, VU DE L'ENTRÉE.

retombée des nervures des voûtes, soutenues autrefois par ces colonnes, lesquelles devaient être évidemment à peu près semblables à celles des nefs de l'église.

De grandes et superbes fenêtres, à meneaux en pierre blanche assez tendre, au nombre de dix, jetaient la lumière à profusion dans le rez-de-chaussée. Elles se présentent sous la forme de deux ogives géminées, surmontées d'un œil-de-bœuf ou petite rose et encadrées d'un arc plein cintre. Le visiteur remarquera les gonds correspondants à la partie inférieure du vitrage et indiquant clairement que celle-ci pouvait seule s'ouvrir. C'est peut être un peu à cette circonstance, que ces immenses fenêtres doivent d'avoir pu résister si longtemps, malgré la faible consistance de la pierre des meneaux.

Outre les dix fenêtres que nous venons de décrire, on en voit deux autres simulées au côté septentrional adossé au cloître.

On y remarque aussi deux grands arcs correspondants à la hauteur des voûtes disparues, lesquels sont à plein cintre, tandis que sur les deux murs latéraux ils sont en ogive. Au-dessus se trouve une rangée de petites fenêtres romanes, faisant le tour de l'édifice, dont elles éclairaient l'étage. Celles du nord sont, à l'extérieur, surmontées deux à deux d'un arc en plein cintre.

Les pignons terminaux ont en outre, au-dessus des fenêtres susdites, d'autres ouvertures, les unes en ogive, les autres au sud en plein cintre, dont deux de front et une placée immédiatement sous l'extrémité supérieure du pignon [1].

L'étage éclairé par ces fenêtres était occupé par le carillon du monastère que dirigeait dans les derniers temps un aveugle de Gosselies. On n'est pas d'accord sur l'usage auquel servait le reste de ce grand étage. Les uns, comme MM. Lefèvre et Licot, pensent qu'il était affecté au vestiaire; d'autres avancent qu'il servait à emmagasiner certaines provisions alimentaires.

Mais reportons notre attention un peu plus bas et remarquons,

---

(1) « Le réfectoire. dit D. Guyton, est beau, haut, soutenu d'un rang de piliers au nombre de cinq, boisé de haut en bas. Dorure, tableaux. La table de l'abbé est sur un marche-pied, haut de deux pouces, et long de toute la largeur du réfectoire; elle est comme un trône avec dorures, et son dais rond doré; deux autres tables dans le même fond. Quatre tables de chaque côté, épaisses de quatre bons pouces, sans nappes ni marche-pieds... » (SCHUERMANS, *Op. cit.*, 14.)

sur la muraille méridionale, ces vestiges de peinture (plan *s*) où l'on distingue encore, mais très vaguement, une grande figure de la Sainte Vierge placée sur un trône et tenant l'enfant Jésus sur un bras avec un ange de chaque côté du groupe. M. Schayes croit cette fresque, contemporaine de la construction de l'édifice; mais MM. Lefèvre et Licot font observer, avec beaucoup de justesse, que, vu la sévérité primitive de la règle cistercienne à ce sujet, on ne peut guère la faire remonter au-delà du XVI[e] siècle. Toute la peinture décorative du réfectoire se réduisait dans le principe au badigeon à fond jaune, que nous avons décrit précédemment à propos de l'église et dont on retrouve encore des traces de-ci de-là.

Dans le bas mur occidental, entre la troisième et la quatrième travée, nous remarquons une porte très étroite, donnant accès à un escalier en colimaçon, dont il ne reste que les premières marches et qui se continuait dans l'intérieur d'un large contrefort, jusqu'à la belle fenêtre, que nous apercevons dans le milieu de la quatrième travée, laquelle fenêtre, quoique semblable aux neuf autres pour la forme, en diffère par les matériaux employés à sa construction.

Elle ne figure pas dans la vue de l'abbaye de Villers en 1730, reproduite sur notre plan et ne remonte guère en effet au-delà du milieu du XVIII[e] siècle; à cette époque elle a remplacé la *tribune du lecteur* (plan *t*) à laquelle accédait l'escalier dont nous venons de parler (1).

---

(1) Les réglements et les usages relatifs à la nourriture respirent une grande sévérité dans les commencements de l'Ordre de Cîteaux.

La régle de Saint-Benoît interdisait l'usage de la viande à tous les religieux qui n'étaient point malades. Cependant les règles susdites sur la distinction du gras et du maigre ne semblent pas avoir été du temps de Saint-Benoît les mêmes qu'aujourd hui; il ne défend que la chair des quadrupèdes, il paraît donc permettre celle de tous les oiseaux.

On ne se contenta pas à Cîteaux de reproduire cette prohibition dans une foule de règlements successifs; on alla plus loin; les légumes accommodés au gras furent défendus dès l'origine, et même un statut du Chapitre général de 1152, condamna à jeûner au pain et à l'eau pendant sept vendredis, le cistercien qui en aurait mangé sciemment dans une maison d'un autre ordre. Les malades eux-mêmes, durent en général s'abstenir de viande tous les jours, depuis la septuagésime jusqu'à Pâques, et tous les samedis du reste de l'année.

Au quatorzième siècle l'ancienne ferveur s'était bien un peu relâchée : une partie des Cisterciens prétendaient que l'usage de la viande était autorisé chez eux par décision des souverains pontifes; il y avait des abbayes où tous les moines en man-

9. **Cuisine.** — A l'angle nord du grand réfectoire une porte assez large donne accès dans l'antique cuisine de l'abbaye (plan *M*). Comme c'est à MM. Charles Licot et Lefèvre que revient l'honneur d'avoir découvert la véritable destination de cette salle ancienne et presque unique aujourd'hui dans son genre [1], nous croyons ne pouvoir mieux renseigner nos lecteurs qu'en cédant la parole à ce dernier : « Cette salle singulière, dit-il, a toujours été prise pour le chauffoir. Il est certain que tout visiteur, étranger aux choses d'une abbaye ancienne, demeure frappé d'étonnement à la vue de cette construction insolite.

---

geaient régulièrement plusieurs jours par semaine. Il fallut l'intervention du pape Benoît XII pour les rappeler à l'observance primitive. Enfin en 1493 le droit de manger de la viande les dimanches, mardis et jeudis, sauf le temps de l'Avent, la Septuagésime, le Carême et les Rogations, fut reconnu à tout l'ordre par les articles de Paris.

L'abbaye de Villers qui fut de tout temps renommée pour sa ferveur et son attachement aux observances primitives, à tel point qu'on ne l'appelait que « Villers la Sainte » ne s'empressa guère de profiter du droit de manger de la viande. si on en juge par ces lignes de Dom Martène et Durand, écrites vers 1715 : « Quoique l'abbaye de Villers soit encore illustre, on peut dire qu'elle n'est plus qu'une ombre de ce qu'elle a été autrefois, mais *elle a l'avantage d'avoir conservé l'abstinence plus longtemps qu'aucune autre abbaye de l'Ordre et de l'avoir abandonnée la dernière*, heureuse si elle avait été assez ferme pour la conserver toujours ! » (*Voyage littéraire*, tome II, p. 200.)

Les auteurs de la relation ci-dessus ne mentionnent pas, comme ils le font pour Aulne, l'existence à l'abbaye de Villers d'un réfectoire affecté spécialement aux jours où l'on pouvait faire gras, mais nous avons tout lieu de croire que ces repas se faisaient à l'ancien chauffoir, transformé en réfectoire extraordinaire ou du colloque, du moins au XVIIIe siècle, comme nous l'avons dit plus haut.

La règle de Saint-Benoît gardait le silence sur la qualité du pain; l'usage du pain blanc fut défendu par les premiers règlements cisterciens. On le réservait aux malades et aux étrangers. (Pour plus amples détails sur la nourriture (pitance, mixture, etc.) de nos anciens moines et leur manière de se comporter à table voir *Fastes de l'Abbaye d'Aulne*, pp. 223 à 229.)

(1) Cette identification eut été faite depuis longtemps, si les auteurs qui ont décrit précédemment les ruines de Villers, avaient eu, comme MM. Licot et Lefèvre, la bonne idée de comparer tout d'abord cette partie des ruines aux bâtiments y correspondant sur les plans de Cîteaux et de Clairvaux (voir fig. 3 et 4), au lieu de s'en tenir à de vagues on-dit, ainsi que le firent Schayes (*Histoire de l'Architecture en Belgique*, t. III, p. 41) et Wauters (*Abbaye de Villers*, p. 74), sans rien déterminer. D'autres, tels que Vos (*L'Abbaye de Villers*, p. 231-232) en voulant trancher la question, le firent malheureusement à rebours, plaçant la cuisine dans le chauffoir et *vice-versa*. puis, tout naturellement, la relaverie dans l'*Auditorium*. Un quart de siècle plus tard, certain auteur (Delrue, *Ruines remarquables de la Belgique*, p. 99-101), qui, sans doute n'avait pas lu l'ouvrage de MM. Licot et Lefèvre. rééditait encore cette erreur, cependant si évidente, pour qui connait la disposition ordinaire des lieux réguliers chez les Cisterciens.

« Pour l'expliquer, nous devons rappeler que les moines se nourrissaient spécialement de légumes, dont la cuisson exigeait de larges vases et une énorme cheminée, par où la buée put s'échapper. C'est pour cette raison qu'à Villers, comme dans presque toutes les communautés de ce temps, on avait établi dans la cuisine une vaste cheminée d'aérage, formée au moyen de piliers reliés par des arcades ogivales. Au chapiteau des colonnes d'angle, se trouve un appendice. qui n'est autre chose que l'épaulement d'une suite de claveaux à tenons cintrés, formant un arc très peu bombé qui reliait deux colonnes et portait une maçonnerie pleine. Nous retrouverons cette disposition à la cheminée d'aérage de la brasserie.

« Cette salle curieuse a été l'objet de suppositions étranges Certains ont dit qu'il existait là un calorifère, dont la chaleur se répandait dans l'abbaye au moyen de conduits souterrains !... d'autres...

« Or, nous y avons retrouvé les conduits par lesquels la cuisine rejetait ses eaux dans le lit de la rivière, et ces égouts seraient sans justification dans un chauffoir. Dans l'un (0.75 × 0.45) nous avons découvert des arêtes de poissons et des écailles d'huîtres. » (LICOT et LEFÈVRE, *Op. cit.*, p. 42.) Au-dessus de la cuisine ou du chauffoir certains auteurs placent l'atelier primitif des tailleurs (1). Un escalier partant de la cuisine et dont on voit encore les traces, y donnait accès.

---

(1) Consultez pour détails sur le costume des Cisterciens les *Fastes de l'Abbaye d'Aulne-la-Riche*, p.p. 180, 184, 193 et 222.

## CHAPITRE VII.

# Autres Constructions.

SOMMAIRE — 1. *Ancien logement des Convers et Celliers :* Curiosités archéologiques de la partie méridionale, distributions générale du *Domus conversorum*, celliers et celleriers. — 2. *Infirmerie et Pharmacie du XVIIIe siècle :* Emplacement de l'infirmerie, de sa chapelle, de la pharmacie et de son jardin spécial, etc. — 3. *Ancien Palais abbatial :* Ses vestiges, son aspect au XVIIe siècle, description détaillée des substructions du XIIe siècle et du XVIIe siècle, importance croissante du quartier abbatial, etc. — 4. *Ancien Noviciat (Nouvelles Sacristies) :* Description primitive, remarques architectoniques, description des nouvelles sacristies. — 5. *Nouveau Noviciat (Ancienne Infirmerie) :* Description du rez-de-chaussée (XIVe siècle), l'ancienne chapelle de l'infirmerie, etc. — 6. *Bibliothèque :* Son catalogue en 1309, son peu d'importance au XVIIIe siècle, sa destinée. — 7. *Nouveau palais de l'abbé et des hôtes :* Sa grande entrée, sa maigre importance architecturale, ses raisons d'être, surtout au moyen-âge ; le mode de réception, jardins-étages et promenades ombragées, etc. — 8. *Bourserie et Prisons :* Local primitif, puis au XVIIIe siècle, fontaine, prisons et légendes terribles, etc. — 9. *Logement des pauvres et des pélerins :* Son origine, hospitalité exercée, méprise de plusieurs sur sa vraie destination.

1. **Ancien logement des Convers et Celliers.** — Si de la cuisine nous passons dans « *la cour des poules* », ainsi nommée de temps immémorial, nous rencontrons bientôt au midi les fondations d'un vieux mur du XIIIe siècle partant de l'angle sud-ouest du réfectoire. Il forme, avec le côté occidental de celui-ci, un angle d'environ 70 degrés, tandis que le mur actuel de clôture, construit au XVIIIe siècle et partant du même angle, présente, avec le même côté du réfectoire, un écartement de plus de 90 degrés. (Voir notre *Plan-guide central.*)

Ces fondations, mises récemment au jour, ont pour nous un assez grand intérêt archéologique, car leur partie occidentale détermine, d'une façon précise, la limite méridionale de l'*ancien logement des convers* (plan *N*, *O*, *P*, *Q*). Elles se trouvent, en effet, en parfait accord avec la vue de l'abbaye primitive de Villers, parue dans la 1re édition de *Chorographia sacra Brabantiæ,* sur laquelle vue il est aisé de constater que l'ancien logement

des convers a été allongé du côté sud, au XVIII[e] siècle, d'au moins deux travées.

La partie méridionale, ainsi agrandie (plan *N*), devint au rez-de-chaussée *le réfectoire des gens de service*. Il y a toute apparence que la partie primitive de ce réfectoire, réunie au *garde-manger* (plan *O*), qui en est séparé par un mur moderne, constituait tout d'abord le *réfectoire des convers*, et que la petite place (plan *M*1) qui se trouve entre le garde manger et la cuisine tenait lieu de chauffoir aux mêmes convers et plus tard aux gens de service.

Quoi qu'il en soit de la destination primitive des diverses salles des bâtiments occidentaux, il n'en est pas moins certain que ceux-ci furent spécialement édifiés, à la fin du XII[e] siècle, pour le logement des convers.

En effet, au XII[e] et au XIII[e] siècle, il y avait à Villers, comme dans toutes les grandes abbayes cisterciennes, un nombre considérable de frères convers (on a vu qu'ils étaient plus de 300 en 1275). Ils n'entraient pas dans les ordres sacrés, mais émettaient les vœux de religion et ils se consacraient, sous la direction des moines, aux travaux des champs et à l'exercice des différents métiers.

Ces frères convers habitaient l'aile occidentale des bâtiments claustraux, appelée pour cette raison *maison des convers, domus conversorum,* et s'étendant souvent depuis le porche de l'église jusque bien au delà du grand réfectoire, comme on le voit sur le plan de l'abbaye de Clairvaux au XII[e] siècle. A Villers, par contre, le réfectoire la dépassait d'au moins une travée vers le sud.

Le logement des frères convers se composait régulièrement au rez-de-chaussée d'une vaste salle voûtée, partagée en deux nefs par une épine de colonnes, et à l'étage, d'une salle de même grandeur, couverte le plus souvent, d'un simple toit avec charpente apparente à l'intérieur. Cette dernière salle était le dortoir; quant au rez-de-chaussée, il servait durant le jour, en dehors des heures de travail, aux repas et autres exercices de communauté.

Au centre de la façade occidentale du logement des frères convers, à proximité de l'entrée régulière (plan *P*), se trouvait l'appartement du « maître des convers » *magyster conversorum*, religieux prêtre, chargé de leur direction.

Cette construction se composait de deux petites pièces, une



FIG. 30. — UN COIN DU CLOITRE (PARTIE SEPTENTRIONALE DU LOGEMENT DES CONVERS) AVANT LES DÉBLAIEMENTS.

au rez-de-chaussée et une à l'étage, et renfermait l'escalier conduisant au dortoir des convers qui occupait tout l'étage de la *domus conversorum*.

Dans la plupart des abbayes, les frères convers pouvaient, de même que les moines, descendre directement de leur dortoir dans l'église, au moyen d'un escalier aboutissant dans le porche ou à proximité.

A l'abbaye de Villers, la porte par où les convers descendaient dans le bas côté méridional de l'église, se voit encore à une certaine hauteur (plan *e*).

Une autre, s'ouvrant sur la tribune du porche, d'où les malades pouvaient assister aux offices, paraît avoir été percée à une époque postérieure, probablement lors de la transformation en infirmerie de l'étage du bâtiment des convers.

Au XVIII^e^ siècle, les reconstructeurs de l'abbaye de Villers reculèrent devant la démolition complète des massives constructions romanes qui nous occupent, et dont l'aspect moyenâgeux offusquait les admirateurs du style *rococo,* affublé du nom prétentieux de « style renaissance ». Ils tournèrent la difficulté en leur adossant une façade au goût de l'époque, en briques et pierres de taille, percée, du côté de la grande cour d'entrée, de fausses fenêtres cachant les jolies petites ouvertures romanes, que nous montre la gravure de Sanderus citée plus haut (1).

La partie la mieux conservée de l'ancien logement des convers de Villers est celle qui servait de celliers (plan *Q*). On sait qu'on donne le nom de celliers, aux caves et aux magasins dans lesquels se conservent les provisions de tous genres.

Sur le plan de l'abbaye de Saint-Gall, dressé, comme on l'a vu, au IX^e^ siècle, les celliers sont marqués dans l'aile occidentale du monastère, à l'endroit où nous trouvons plus tard le logement des frères convers.

Lorsque, par suite des inconvénients multiples, résultant de la présence de trop nombreux frères convers, dans les monastères cisterciens, leur institution eut été supprimée (les abbayes n'en

(1) Quelques-unes de ces baies romanes, les plus rapprochées du milieu de l'édifice, ont été récemment restaurées, de façon heureuse, par les soins de M. l'architecte Pepermans. Peu à peu la restauration sera complétée pour la partie voisine du porche

conservant que le nombre absolument nécessaire pour le service intérieur de la communauté), l'aile occidentale des bâtiments claustraux fut affectée à d'autres usages.

Le plus souvent, selon la coutume déjà reçue au VIIIe siècle, on la convertit en cellier. Il en fut ainsi à l'abbaye de Villers (1).

Dès le XIVe siècle, et peut-être même depuis la construction du monastère, la partie septentrionale du rez-de-chaussée du dit logement y servait de cellier, comme semble l'indiquer le mode de construction des nombreux petits murs qui la divisent intérieurement, et le style des portes de communication entre les différentes salles ainsi formées.

Cette partie de l'ancien *domus conversorum* est encore presque entièrement voûtée. Malheureusement, les travaux entrepris pour sa conservation en ont tellement ébranlé la muraille du côté du cloître, qu'on a été obligé, pour ne pas voir disparaître ce précieux vestige de l'architecture du XIIe siècle, d'y appuyer extérieurement d'énormes madriers qui en détruisent la poésie et en gênent quelque peu l'étude archéologique. L'aspect en était beaucoup plus pittoresque avant les travaux de soutènement. (Fig. 30.)

2. **Infirmerie et Pharmacie du XVIIIe siècle.** — A présent, que nous avons passé rapidement en revue les diverses parties primitives existantes de l'ancien logement des convers, il nous reste à consacrer encore quelques lignes au souvenir de l'étage aujourd'hui disparu.

Construit en style roman très simple et percé de petites

---

(1) Le religieux préposé à la garde des provisions portait le nom de cellerier, *cellarius*, changé plus tard par quelques ordres religieux en celui de procureur, *procurator*. Cet office passait pour un des plus importants dans les abbayes d'autrefois.

Au XIIIe siècle, le cellerier était, d'une manière générale, sous l'autorité de l'abbé, chargé de l'administration financière de l'abbaye, dont le sous-prieur avait de son côté, en second ordre, la direction spirituelle. C'était le cellerier qui commandait les repas et veillait à ce qu'ils fussent servis à temps. C'était lui qui salait les mets et faisait les parts de chaque religieux, dans les écuelles destinées à cet usage. Il recevait les comptes des convers placés à la tête des exploitations agricoles, des usines et des divers corps d'ouvriers de l'abbaye ; il en avait l'inspection.

L'auteur du Grand Exorde de l'ordre de Cîteaux nous représente un cellerier de Clairvaux, parcourant les fermes de l'abbaye pour remplir les obligations de sa charge.

Dans les grandes abbayes comme Villers, ces fonctions étaient trop importantes pour être remplies par un seul homme, et il y avait un sous-cellier. (Voir *Fastes de l'Abbaye d'Aulne*, pp. 213-220.)

fenêtres cintrées, en nombre double de celles du rez-de-chaussée, à en juger du moins par la vue qu'en a donnée Sanderus, il servit d'abord de dortoir aux centaines de frères convers de l'abbaye durant le XIII[e] siècle. Plus tard il fut converti apparemment en un vaste grenier, au moins au dessus des celliers.

Enfin, au commencement du siècle passé, reconstruit presqu'entièrement et sur des proportions encore plus considérables, surtout en longueur (laquelle fut augmentée, ainsi que nous l'avons dit, d'au moins deux travées), cet étage devint dès lors l'*infirmerie* du monastère, laquelle s'étendait ainsi sur une longueur d'environ quatre-vingts mètres (plan *N, O, P, Q*) du porche de l'église abbatiale jusqu'au *portique* (plan *Z*), sous lequel passe le chemin vicinal de Genappe à Gembloux et dont l'étage composait la nouvelle « pharmacie ».

Un jardin de plantes médicinales lui était contigu au midi. Un escalier, dont il ne subsiste plus que la tourelle, conduisait à la *chapelle de l'infirmerie,* située entre celle-ci et la pharmacie. C'est dans cette chapelle que les corps des religieux défunts reposaient durant 48 heures.

Auparavant l'infirmerie se trouvait à l'orient du petit cloître ou cour des novices (plan *S*). Elle y avait été bâtie au XIV[e] siècle par Robert de Blocquery.

3. **Ancien palais abbatial.** — Débouchons des celliers dans la cour du travail par la porte *P*. Le quartier de l'abbé et des hôtes, au monastère de Villers, était situé tout d'abord à l'ouest du logement des convers, c'est-à-dire, exactement comme à l'abbaye de Cîteaux au XII[e] siècle. Les substructions, mises à découvert depuis peu, ne laissent aucun doute à ce sujet. D'autre part, la vue de l'abbaye, publiée par Sanderus au milieu du XVII[e] siècle, nous montre un véritable palais d'une cinquantaine de mètres de longueur, se déployant dans la grande cour d'entrée, parallèlement au logement des convers, à une distance de quinze à vingt mètres de celui-ci, auquel il est relié par un passage couvert, allant de la porte régulière (plan *P*) à l'entrée du palais.

Sur la gravure, cette entrée, de construction plus moderne que le reste, s'avance très fortement en saillie et est surmontée à hauteur du toit, d'un fronton renaissance d'une belle apparence. La porte d'honneur est flanquée d'une douzaine d'arcades à

plein cintre, six de chaque côté, formant deux galeries extérieures adossées au bâtiment principal. Celui-ci est percé à l'étage de fenêtres rectangulaires à meneaux en pierre, paraissant remonter au XV[e] siècle, tandis que les pignons à redans de l'édifice nous reportent à la période espagnole (XVI[e] siècle)

Si maintenant nous comparons les constructions que nous venons d'esquisser à grands traits avec les substructions s'étalant devant nos yeux, nous retrouvons aisément les vestiges du passage couvert, dont il a été question plus haut, et qui n'était en quelque sorte, que la continuation de la galerie méridionale du cloître jusqu'à la porte d'honneur, mais avec une largeur un peu moindre.

Quant aux quatre ou cinq petites places s'ouvrant au nord sur le corridor susdit, et dont les fondations s'étalent à notre droite dès que nous franchissons le seuil de la porte régulière, comme nous n'en apercevons pas de traces sur la gravure de Sanderus, nous devons en conclure qu'elles avaient dû disparaître, peut-être même depuis longtemps, pour permettre sans doute d'agrandir le petit jardin abbatial, confiné entre l'ancien logement des convers et le palais.

Dans la plus grande de ces salles formant un carré de neuf mètres de côté, on a découvert les restes d'un pavement très curieux composé de petits feuillets de schiste, disposés en losanges (1).

Ce fait, à lui seul, témoigne évidemment de l'ancienneté de cette pièce et de ses voisines. Ne permet-il pas de supposer que l'on se trouve en face du premier salon de réception bâti par l'abbé Charles de Seyne?...

Arrivé au bout du corridor, près de l'emplacement présumé de la porte d'honneur primitive, nous trouvons à notre gauche les vestiges d'une salle de dix mètres de large sur une longueur de plus de vingt mètres dans la direction du sud, et dont les fondations massives mesurent de un mètre à un mètre et demi. Ne sommes-nous pas ici en présence de la moitié méridionale du palais abbatial dont Sanderus nous a conservé le dessin?...

(1) Ce petit pavement présente la forme d'un rectangle d'environ deux mètres de long sur plus d'un mètre de large. On l'a recouvert d'une légère couche de terre en vue de sa préservation. On sait, en effet, que le schiste s'effrite à l'air libre.



FIG. 31. — GALERIE ORIENTALE DU CLOITRE VUE DES ABORDS DU CHAUFFOIR.

Dans ce cas, puisque les substructions septentrionales ne reproduisent pas la figure de l'autre partie du palais, n'est-on pas en droit de les considérer comme bien antérieures à celles que nous cherchons en vain sur le terrain?

Nous laissons à d'autres plus compétents en la matière, le soin de trancher ces questions.

A l'origine, le logement du père abbé consistait dans une simple cellule. Bientôt cependant il devint une construction importante, et l'on ne voit que rarement, au moyen-âge, les abbés se contenter du dortoir commun ou d'une modeste cellule.

A partir du XIV[e] siècle, et surtout à l'époque de la Renaissance, les maisons abbatiales devinrent souvent de véritables palais, renfermant une chapelle privée, de vastes salles, des écuries, des cours, des jardins, etc. (1)

4. **Ancien Noviciat** *(Nouvelles Sacristies).* — Rentrons dans le cloître, et, après un dernier coup d'œil jeté sur la galerie orientale (Fig. 31), achevons la visite des ruines, en prenant pour point de départ le corridor (plan *H*), mettant en communication la galerie méridionale du cloître avec la *cour des novices*. Celle-ci est nommée aussi *cour des quatre jardins*.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons fait observer, touchant la destination primitive de cette cour, dans laquelle certains archéologues éminents, ont voulu voir le préau d'un ancien

---

(1) La plupart des abbés se conduisaient en grands seigneurs, et ne sortaient de leur abbaye qu'en équipage attelé au moins de quatre chevaux. En Belgique, ils jouissaient aussi d'une grande importance comme hommes politiques ; beaucoup et notamment ceux de Villers étaient, en leur qualité d'abbé, membres des États du pays.

On sait que l'abbé était élu à vie par les moines. Voici quelles étaient les principales attributions de l'abbé cistercien. Il nommait les fonctionnaires, infligeait les punitions, accordait les dispenses. avait la direction suprême du personnel comme du matériel ; mais quelque haute que fût sa position, il était soumis à la règle comme les autres moines : « C'est la règle qui est la maîtresse du monastère et tous lui doivent obéissance. » (Règle de S[t]-Benoît, chap. III.)

L'abbé était vêtu du même costume que ses moines. Quoiqu'il eût une cuisine distincte de celle de la communauté et deux frères pour en faire le service, il n'était pas mieux nourri que le reste des moines : comme eux, du moins au XIII[e] siècle, il ne mangeait que des légumes, et la principale raison qui lui faisait faire table à part était la nécessité de recevoir honorablement les hôtes, sans que leur présence au milieu des moines vint distraire la communauté de ses pieux exercices. (Voir plus amples détails dans les *Fastes de l'Abbaye d'Aulne*, pp. 216-218.)

*petit cloître.* Nous rappellerons seulement que, jusqu'à présent, on n'a pu y découvrir de vestiges de galeries proprement dites.

En effet, nous n'y apercevons qu'un passage, qui était évidemment à ciel ouvert, puisqu'il est encore pavé de grès ordinaires. Il continue le corridor dont nous sortons, se dirigeant à l'est vers la nouvelle bibliothèque, puis, de là, au cimetière. Un mur, peu élevé, le sépare encore de la cour proprement dite.

A notre gauche, le long de la muraille orientale de la salle capitulaire, nous remarquons les fondations d'anciens contreforts. Plus au nord, sont d'autres substructions, ayant appartenu à la face méridionale de l'ancienne sacristie. A l'est, elles se continuent sous le pavement moderne des *nouvelles sacristies,* dans lesquelles nous pénétrons en ce moment.

Celles-ci, élevées sur l'emplacement de l'*ancien noviciat*, mais avec une largeur d'environ 2 mètres en plus, ne présentent rien de bien remarquable. Le rez-de-chaussée se compose de quatre pièces, se succédant de l'ouest à l'est. La première (plan *R* 1) et la plus vaste (10 mètres de long sur 7 mètres de large), affecte une forme rectangulaire. Sa voûte reposait sur deux colonnes centrales, dont on voit encore les fondations. C'était au XVIIIe siècle *la grande sacristie.*

La deuxième (plan *R*) et la troisième (plan *R* 2) se présentent sous la forme d'un carré de sept mètres de côté, au centre duquel était un pilier soutenant la voûte. L'une était la *petite sacristie* et l'autre servait aux *enfants de chœur.* Enfin, *la loge du sacristain* (plan *R* 3), mesurant à peine cinq mètres de long et trois mètres de large, clôture la série de ce côté de la cour.

Les étages des sacristies étaient occupés par des cellules supplémentaires de moines (1), probablement à l'usage spécial des plus anciens.

5. **Nouveau Noviciat** *(Ancienne Infirmerie).* — En continuant vers l'est nous pénétrons dans le *nouveau noviciat*, composé au rez-de-chaussée de quatres cellules presque carrées d'environ 6 m. de long sur 5 m. de large, pourvues de foyers dont l'une

(1) En 1749, l'abbaye de Villers renfermait 25 moines, ce qui correspond à peu près au nombre des cellules des dortoirs proprement dits. On devait donc y être très à l'aise à cette époque.

(plan $S^2$) était apparemment celle du vieux maître des novices et les trois autres (plan *SSS*) celles de ses élèves, lesquels, en 1746, n'étaient justement qu'au nombre de trois, d'après Dom Guyton. Une autre place dépourvue de cheminée et plus petite encore (plan *S'*) de moitié, par suite d'une sorte de couloir étroit pris sur sa largeur primitive, servait probablement de lieu de réunion aux novices

Les portes de ces pièces s'ouvraient sur un large corridor (plan $S^3$), se continuant au midi vers le quartier des hôtes de distinction, tandis qu'à l'Orient, une cour large tout au plus de 3 mètres, longeait le mur du noviciat. Cette petite cour ou plutôt cette ruelle, ne s'ouvrait qu'aux deux extrémités. La porte du nord a été bouchée tout récemment en vue de renforcer le remblai du chemin de fer. A l'orient se trouvait le *jardin des novices*, traversé la voie ferrée.

Les seules parties vraiment intéressantes du noviciat, sont les murs de l'Est et de l'Ouest, de construction primitive et remontant tout au moins au XIV^e^ siècle. Il en est de même d'un mur intérieur, séparant la 3^e^ et la 4^e^ cellule, et paraissant correspondre au prolongement de la muraille méridionale de l'ancien noviciat. Ces vieux murs, percés de fenêtres ogivales, sont ceux de l'*ancienne infirmerie*, bâtie au XIV^e^ siècle, par l'abbé Robert de Blocquery, laquelle au XVIII^e^ siècle, fut, comme nous l'avons dit, transférée dans l'ancien dortoir des convers.

Dans l'angle Sud-Est de la cour des novices, se voient encore les vestiges de la belle porte gothique de l'*ancienne chapelle de l'infirmerie* (plan *T*). Au XVIII^e^ siècle, cette chapelle fut changée à l'Est en un jardin, encore bien clos aujourd'hui, et sa partie ouest devint la cage du grand *escalier* en marbre de la *Nouvelle Bibliothèque*. Sous les débris de cet escalier, on distingue encore à présent de petits caveaux, disposés d'une façon ingénieuse et très pratique. Ils évitaient aux serviteurs des hôtes la peine de descendre souvent à la cave.

6. **Bibliothèque.** — En 1309, époque du fameux siège de Thuin, où une poignée de braves tint en échec toute la chevalerie des Pays-Bas, les moines de Villers, prévoyant sans doute de graves perturbations intérieures, crurent prudent de dresser le catalogue général de leurs deux bibliothèques. L'une, la plus

grande (*magno armario*), renfermait environ trois cents ouvrages et la petite (*parvo armario*), une bonne centaine. Ces ouvrages étaient de nature très variée pour l'époque, et dénotaient des goûts littéraires fort avancés, surtout pour des Cisterciens, chez qui, primitivement, on ne tolérait guère que des livres de piété ou de science sacrée. M. Schuermans en a publié le détail très curieux dans le t. VI des *Annales de la Soc. arch. de Nivelles.*

En 1716, lors de la visite de Dom Martène et de Dom Durand, la bibliothèque de l'abbaye se réduisait à très peu de chose, paraît-il, mais en 1749, il n'en était plus tout à fait de même, grâce aux encouragements et aux instances pressantes du comte de Cobentzel, gouverneur des Pays-Bas. Voici, du reste, ce que nous en apprend Dom Guyton : « La bibliothèque est admirable pour « son bâtiment (*sic!*), ses ornements en boiserie, sculpture, dorure « et le choix des livres. Au fond, ils (les religieux) ont placé « au-dessus de la sainte Bible une grande et haute statue de saint « Bernard. Au devant des livres prohibés, le châssis de menuiserie « est garni d'un grillage de fer, travaillé délicatement et doré. Le « reste à découvert avec pupitre aux fenêtres de chaque côté, « couverts de serge rouge pendant jusqu'à terre, au moyen de « quoi il n'y a pas de table. Autre bibliothèque moins impor- « tante (1).

D'après l'inventaire fait lors de la fermeture de l'abbaye en 1796, cette bibliothèque comptait encore, malgré les dévastations précédentes, plus de 3,000 volumes. C'était bien peu, il est vrai, si on compare ce nombre à celui des 50,000 volumes de la bibliothèque d'Aulne, brûlés par les révolutionnaires français en 1794; mais n'oublions pas que l'abbaye de Villers était, depuis son origine, essentiellement agricole.

7. **Nouveau palais de l'abbé et des hôtes.** — L'entrée de la vaste cour d'honneur du nouveau palais abbatial était formée par *deux bâtiments* (plan *V, V*), renfermant des parloirs, dont il ne reste que les fondations, et qui étaient situés de chaque côté de

(1) Plus loin D. Guyton raconte ce qui suit : « Le père abbé était absent; mais allant par Bruxelles à St-Bernard-sur-l'Escaut, je le rencontrai retournant à son abbaye. Il me marqua son mécontentement de l'impression de nos livres d'église, mauvaise encre, mauvais papier et grand prix; qu'ils prenaient des mesures pour n'en point tirer de Paris, que l'Ordre ne faisait point de cas de leurs remontrances... »

la porte cochère (plan *V*[1]), large elle-même de plus de six mètres.

Une magnifique grille en fer, longue d'une quinzaine de mètres, reliant les deux énormes piliers situés à droite et à gauche de la route, servait d'*entrée extérieure*. Le principal ornement du nouveau palais abbatial, édifié par l'abbé Hache, était sans contredit le nouveau quartier des hôtes de distinction. Mais comme son architecture n'offre aucun intérêt, nous n'avons que peu de chose à en dire.

Dom Guyton l'appelle « le second cloître. » Il ajoute qu'il est garni de grands portraits d'abbés et qu'on y retire en hiver de grosses caisses d'orangers. Voici du reste le texte de ses notes à ce sujet :

« Second cloître au quartier des hôtes; le long couvroir des hôtes est garni des grands portraits d'abbés; on y retire, dans la saison, de grosses caisses d'orangers. Le logis d'hôtes en l'étage d'en haut et le logis de M. l'abbé est beau et bien meublé. Infirmerie commode. Belle pharmacie, laboratoire, distillation. Grand jardin botanique. Beaux jardins, allées, terrasses, parterre, magnifique amphithéâtre au-dessus; appartement du Prieur, haut et et bas; j'y ai vu les religieux s'y rendre avant Vespres et n'y oubliant pas les Biberes de bonne bierre. Le cimetière des convers n'est pas loin. (SCHUERMANS, *Op. cit.*, p. 15.)

On sait que dès le principe de leur existence, toutes les abbayes avaient une habitation particulière ou une partie de bâtiment pour héberger les étrangers qui visitaient les religieux, laquelle, le plus souvent, comme à Villers, dépendait du quartier de l'abbé. Jusqu'au XVIII^e siècle, cette habitation se trouvait, à l'abbaye de Villers, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à peu de distance de la porte principale dite « Porte de Bruxelles, » afin de ne pas devenir une cause de distraction pour les religieux de l'intérieur.

Lorsqu'un étranger arrivait, le frère portier le conduisait tout d'abord dans une petite chapelle située dans le voisinage de la porte d'entrée, *sacellum portæ* et qui est malheureusement disparue aujourd'hui (1). Il l'invitait à y réciter une courte prière. On se

(1) Sur la petite gravure à gauche de notre plan, des ruines de l'abbaye de Villers déjà mentionnée, on distingue parfaitement la chapelle en question formant étage au-dessus de la partie intérieure de la porte susdite, servant alors de bourserie et nommée *Porte de Bruxelles*.

rendait ensuite au logement des hôtes, où chacun était traité selon son rang. Dans les dépendances de cette demeure, il y avait des appartements pour les serviteurs et des écuries pour les chevaux des personnages de distinction.

Un magnifique jardin en amphithéâtre s'étalait à l'orient du nouveau quartier des hôtes. La partie inférieure de ce jardin, quoique veuve de ses pièces d'eau, est encore en assez bon état à présent, et ne manque pas de caractère. Quant aux terrasses et au double escalier qui y conduit, on a travaillé à leur rendre en partie leur ancien aspect. Les contemporains parlent de ces jardins avec admiration.

Dom Martène nous apprend, de plus, qu'on « a ménagé sur la montagne des allées d'arbres qui font un agrément admirable » (1). Ces allées sont malheureusement disparues depuis l'exploitation cupide des ruines par les premiers acquéreurs. Nous le regrettons sincèrement pour les touristes.

Jusqu'à l'avènement de l'abbé Hache en 1716, les hôtes de qualité continuèrent à être reçus dans le vieux palais abbatial, quoique celui-ci paraisse avoir été abandonné, dès le XVI^e siècle, comme demeure privée, par les abbés, qui préfèrent depuis lors le séjour de l'appartement spécial construit à l'orient du cloître par Van Zeverdonck. Cette construction était adjacente aux délicieux jardins dont nous venons de parler et qui datent, du moins en partie, de la même époque.

8. **Bourserie et prisons.** — La *bourserie* (plan *X*) qui, constitue en partie l'aile méridionale du nouveau palais abbatial, se trouva très longtemps à la porte de Bruxelles, au-dessus de la petite chapelle des étrangers. Elle y était encore au XVII^e siècle, d'après la gravure de Sanderus.

Dans l'institution primitive, le cellerier ou boursier, étant chargé de toutes les affaires temporelles de l'abbaye, avait en sa garde les clefs de la caisse du monastère.

La constitution de Benoit XII, pour la réforme de l'ordre de

(1) Ces allées existaient déjà au milieu du XVII^e siècle, lorsque Sanderus publia la vue de l'abbaye, dont nous avons fait mention précédemment. On y aperçoit entre autres, parfaitement figurée, une promenade ombragée, reliant la chapelle de St-Bernard à celle de N.-D. de Montaigu.

Cîteaux, de 1335, ordonna d'établir dans chaque monastère deux caissiers, un principal et un adjoint, qui devaient recevoir tous les fonds de l'abbaye et ne s'en dessaisir que sur mandement de l'abbé. Cette prescription fut confirmée par les nouvelles définitions de l'ordre de Cîteaux.

A l'extérieur dans l'angle formé par le corridor de la bourserie (plan *y*) on aperçoit une ci-devant fontaine où on lit : *Post tenebras spero lucem 1720*, devise de l'abbé Hache.

Les fameuses prisons ou prétendues oubliettes de Villers, situées sous la nouvelle bourserie (plan *X*), sont en parfait état de conservation. On y descend par un escalier (plan *x*) de six marches (1).

Ces prisons sont partagées en quatre compartiments baignés par la Thyle et ne reçoivent le jour que par une étroite ouverture (2). A droite, en face du vestibule d'honneur (plan *v*), étaient les prisons primitives, dont il ne reste que peu de vestiges. On enfermait dans les prisons de Villers les manants qui avaient été arrêtés pour délit par les gardes de l'abbaye.

Des témoins oculaires ont déclaré que durant plus de cinq ans de séjour au monastère, ils n'y avaient vu jeter personne. Quant aux religieux coupables de quelques fautes, ils étaient enfermés dans leur cellule et condamnés au pain et à l'eau.

Viollet-le Duc, dans le tome IV de son *Dictionnaire d'architecture*, fait à ce sujet les remarques suivantes : « On a voulu voir « dans un grand nombre de fosses d'aisances, des culs de basse-« fosse et il n'est pas un château dans lequel le *cicerone* de « l'endroit ne vous montre des latrines élevées au rang d'oubliettes. « Les prisons, les cachots existent dans presque tous les couvents,

(1) Certains écrivains, dit M. Vos, ont raconté des choses étranges sur ces prisons. Ils se sont plu à nous représenter les moines captifs retenus par des chaînes de fer scellées dans la muraille, jetant des cris étouffés par les *vagues* (*sic!*) de la Thyle qui fait à peine entendre un léger *murmure*, et reparaissant comme des squelettes, lorsque par hasard on les trouvait encore vivants à l'expiration de leur peine. Ils insinuent en outre que tel fut le système cellulaire de Villers pendant des siècles. (Vos, *L'Abbaye de Villers*, p. 228)

(2) Outre ces quatre prisons, les fouilles on amené la découverte d'autres cellules évidemment contemporaines des précédentes, dont elles furent séparées plus tard par un gros mur servant de fondement à la face septentrionale de la nouvelle bourserie et coupant les vieilles voûtes par leur milieu. La petite porte d'entrée (plan *x*) a été percée dans cette muraille moderne.

« les châteaux et les officialités ; mais ces prisons sont parfaitement « disposées pour l'usage auquel on les destinait ; elles sont peu « plaisantes, mais ce ne sont que des salles plus ou moins éclairées « ou tout à fait obscures ; ce ne sont pas des culs de basse « fosse. Ceux qui les ont construites ont paru vouloir les rendre « sûres, mais saines, autant que peuvent l'être des cachots. ».

En relisant ces observations du grand archéologue français, nous nous rappelions, non sans étouffer un accès de folle gaieté, l'aplomb imperturbable avec lequel, il y a peu de temps, un brave homme de Villers nous montrait comme oubliette une fosse d'aisance que les fouilles venaient de mettre à découvert sous le grand corridor des hôtes (plan *W*1) à proximité des prisons susdites.

Terminons cet article, déjà trop long, par ces quelques mots de M. le chanoine Reusens : « En qualité de seigneurs, les abbayes, les universités et les chapitres jouissaient, dans les terres qui leur appartenaient, des droits de haute, moyenne et basse justice, et avaient des prisons pour y renfermer leurs sujets laïques délinquants. Les prisons des abbayes se trouvaient à une certaine distance des bâtiments claustraux. »

9. **Logement des pauvres et des pèlerins.** — Le logement des pauvres et des pèlerins (plan *Y*) termine l'enfilade des bâtiments bordant au midi la grande cour d'honneur.

Les abbayes qui furent de tout temps des maisons de charité, possédaient aussi leurs aumôneries, destinées à loger et à nourrir les pauvres et les pèlerins. Elles étaient généralement situées dans le voisinage de l'entrée du monastère. L'aumônerie de l'abbaye de Villers se trouvait d'abord à la porte de Bruxelles. Plus tard, on la transféra en face du vieux moulin, en même temps que la bourserie.

Les pauvres voyageurs pouvaient séjourner trois jours au monastère, et à leur départ, on leur donnait quelques secours pour terminer leur voyage (1).

---

(1) On sait qu'au moyen-âge, il existait peu d'auberges hors des villes. D'un autre côté, la misère était dans les campagnes bien plus grande que de nos jours, en sorte qu'un nombre considérable de malades ne pouvaient y recevoir à domicile les soins que réclamait leur état. Aussi la charité multiplia-t-elle les *Maisons-Dieu*, hôpitaux et auberges gratuites à la fois, dans les localités où ces établissements seraient au-

Ce bâtiment a été pris par plusieurs auteurs pour la boucherie; mais MM. Licot et Lefèvre ont démontré péremptoirement que cela était tout simplement absurde.

10. **Mémorial Licot.** — De là, transportons-nous une dernière fois dans le cloître, à travers la Cour d'Honneur et le Chaufffoir. Nous voici de nouveau à l'entrée de la belle galerie ogivale du XIV^e siècle. A notre gauche, la curieuse dalle tumulaire du chevalier Walter de Houtain se dresse fièrement contre la paroi méridionale, reposant sur un lit verdoyant et protégée discrètement par un minimum de barrière contre un vandalisme toujours à craindre.

Pénétrons de là dans le préau et jetons les yeux à droite, où nous distinguons, enchassée dans le mur extérieur de la galerie orientale, une très belle plaque dite « Mémorial Licot », joli monument commémoratif inauguré en avril 1907 en l'honneur de feu M. l'architecte Licot, l'amant le plus passionné des Ruines de Villers, à l'étude et à la restauration desquelles il a consacré toute son existence.

---

jourd'hui presque toujours inoccupés. C'est dans le même but que les abbayes avaient leur hôtellerie, *cella hospitum, hospitale, hospitium*, où l'on recevait les voyageurs et les malades

« Que l'on mette tous ses soins à bien recevoir les pauvres et les pèlerins, » dit « la règle de Saint-Benoît, car c'est surtout en eux qu'on reçoit Jésus-Christ. Nous « ne recommandons pas d'honorer les riches, cette recommandation serait inutile, la « crainte que l'on a d'eux les fera bien traiter. »

« L'abbé donnera aux hôtes de l'eau pour se laver les mains. L'abbé et tous les « moines leur laveront les pieds. »

« Leur nourriture sera fournie par la cuisine de l'abbé. »

« Qu'un frère, craignant Dieu, soit chargé de l'hôtellerie. Qu'il s'y trouve en « quantité suffisante des lits garnis de matelas. C'est la maison de Dieu, qu'elle soit « administrée sagement et par des sages. »

Ces principes furent ceux de l'ordre de Cîteaux. A l'époque où cet ordre s'établit, il s'était introduit un abus qui détournait l'hôtellerie de sa destination charitable. Les barons s'y réunissaient pour célébrer les grandes fêtes, et c'était là qu'à la suite de ces solennités religieuses, les hauts barons tenaient leur cour de justice. Ainsi nous voyons le comte de Champagne Hugues tenir sa cour à Molène en 1079. Cet abus fut interdit dans l'ordre de Cîteaux et l'hôtellerie rendue à sa véritable destination.

Le moine hôtelier devait s'occuper de procurer aux hôtes la nourriture et le coucher. Il les servait à table. Il pouvait s'entretenir avec eux dans l'hôtellerie, avec le convers hôtelier.

C'était lui qui préparait ce qui était nécessaire pour laver les pieds des hôtes. C'était lui qui, le moment venu de procéder à cet acte pieux, appelait l'abbé ou les moines chargés de cet office; car on désignait toutes les semaines un certain nombre de moines qui devaient, pendant la semaine suivante, laver les pieds des hôtes.



FIG. 32. — CHARLES LICOT.

## CHAPITRE VIII.

# Exploration générale du reste des Ruines et coup-d'œil rétrospectif.

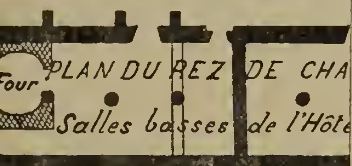
SOMMAIRE. — 1. *Ancienne entrée principale dite « Porte de Bruxelles » :* situation, ce qu'il en reste, beau coup-d'œil sur la Cour du travail. — 2. *Brasserie du XIII^e siècle et ateliers divers de la Cour de travail :* Aspect général de la brasserie et des dépendances voisines, origines curieuses, importance, description architectonique, les ateliers de l'est. — 3. *Promenade à la chapelle et au chêne de S^t Bernard :* Sortie de la brasserie, ascension sous bois, belle vue sur la hauteur, la chapelle et le chêne de S^t Bernard. — 4. *A l'Ermitage :* Son emplacement supposé, ses ermites au XVIII^e siècle, la léproserie, etc. — 5. *Promenade à la chapelle de N. D. de Montaigu :* Itinéraire, l'ancienne allée, la chapelle, ce qu'on y faisait, magnifique panorama des ruines et des jardins suspendus. — 6. *Dépendances extra-muros :* Portique de la pharmacie et ses armoiries, Ferme abbatiale, ancienne remise-écurie et grange, porte de Namur, Chapelle de N. D. des Affligés, ermitage extra-muros. — 7. *Curiosités archéologiques de l'église paroissiale de Villers :* Pierres tumulaires, rétable, etc.

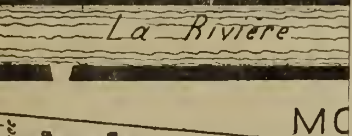
1. — **Ancienne Entrée principale dite « Porte de Bruxelles. »** — Il ne nous reste plus à visiter que quelques dépendances dont l'une (la brasserie) présente un grand intérêt archéologique, tandis que les autres n'ont guère pour attractions que certains souvenirs légendaires s'y rattachant ou le pittoresque de leur situation poétique. Longeant la galerie méridionale du cloître nous nous retrouvons bientôt à l'Entrée Régulière (plan *P*) en face des substructions de l'ancien Palais abbatial.

A une soixantaine de mètres de ces substructions, vers l'extrémité sud-ouest de la grande cour, le visiteur aperçoit les débris de l'ancienne *porte d'entrée principale* extérieure dite « Porte de Bruxelles » transformés en habitations.

Cette vielle porte romane se composait d'une large baie pour les voitures et d'une plus petite pour les piétons (voir notre gravure). On en retrouve encore les vestiges dans la maçonnerie actuelle.

UINES



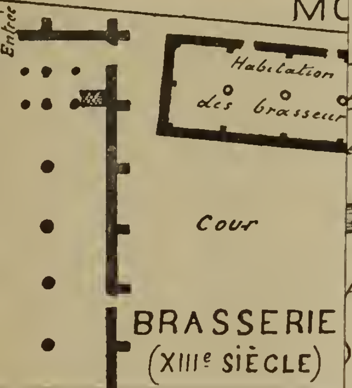



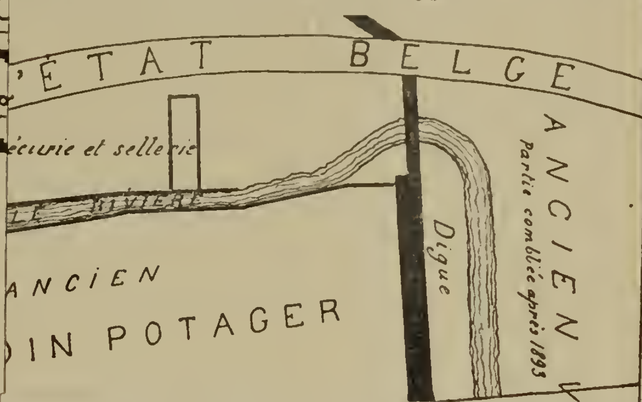

# NOUVEAU PLAN
DES
# RUINES DE L'ABBAYE DE VILLERS

Contenant les principaux résultats des déblaiements

PAR G. BOULMONT

d'après les plans d'ensemble dressés en vue d'une „ Monographie de l'abbaye de Villers", par M. Charles Licot, architecte chargé par le Gouvernement de la restauration de l'abbaye, et pour le détail, d'après les observations et croquis particuliers faits par l'auteur sur les lieux mêmes au cours des travaux de dégagement.



De cette porte on embrasse l'ensemble assez imposant des constructions de la cour du travail et spécialement de l'église abbatiale, couronnée par les sommités boisées du pittoresque Robermont, laissant entrevoir à travers le feuillage sa gracieuse chapelle de St Bernard.

Le portail gothique de l'église, en partie restauré dans son style primitif, attire et retient assez fortement l'attention des visiteurs, surtout des anciens familiers des Ruines, habitués à n'y voir jusqu'en 1907 que des arrachements informes (Fig. 24) tels qu'en présente encore à notre droite la tour méridionale.

2. **Brasserie du XIIIe siècle et ateliers divers de la Cour du Travail.** — Si on se dirige ensuite vers le nord, on a devant soi une longue suite de bâtiments en ruines, construits dans le style moderne.

La chambre, tout à l'extrémité orientale de ces bâtiments, servait de vestiaire, où l'on déposait les vieux habits des moines, qu'on destinait aux pauvres.

Les vêtements à l'usage des moines se trouvaient dans la salle contiguë. Au delà du corridor qui menait de la cour à une houblonnière, était la place où les frères nettoyaient les habits; puis venait l'écurie, où l'on mettait à l'abri les chevaux des fermiers qui faisaient les corvées du monastère.

La *brasserie*, qui seule mérite l'attention du visiteur, est beaucoup plus ancienne que les bâtiments qui l'avoisinent Elle remonte aux premiers temps de l'abbaye et est construite en style roman du XIIIe siècle.

Les uns prétendent, mais à tort, que ce corps de logis servit primitivement d'oratoire aux religieux; d'autres supposent qu'il fut le réfectoire et le dortoir des ouvriers employés par les moines; d'autres, enfin, croient que là étaient l'ancienne grange des dîmes. Ceci est plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, ce bâtiment était une brasserie vers le XVIe siècle. Près de l'entrée à gauche, était l'habitation (1) du maître brasseur. D'après Gramaye et Sanderus, on vit arriver un jour à Villers des maçons inconnus, qui refu-

(1) On y constate des vestiges de retombée de voûtes en culs de lampe.

sèrent de répondre aux questions qu'on leur adressa. Travaillant avec une célérité incroyable, ils achevèrent ce bâtiment en six semaines; puis, sans recevoir de salaire, ils disparurent sans qu'on sût où ils étaient allés.

La brasserie, dans les pays septentrionaux, était un des édifices les plus importants parmi les dépendances de l'abbaye. Le plan de l'abbaye de St-Gail indiquait déjà, au IX^e^ siècle, l'endroit où se fabriquait la cervoise, *hic conficitur cervisa*, et tout à côté le grenier pour conserver les graines nécessaires à cette fabrication.



FIG. 33. — BRASSERIE DU XIII^e^ SIÈCLE (VUE EXTÉRIEURE).

La façade de la *brasserie* donne sur la cour. Elle est en forme de pignon aigu, comme le mur qui s'élève à l'extrémité septentrionale. L'intérieur, encore voûté, forme un parallélogramme d'environ 40 mètres de long sur 12 de large. Il est partagé en deux nefs par un rang de cinq colonnes cylindriques, à chapiteaux évasés en corbeilles et sans ornements; ces chapiteaux reçoivent les retombées d'une voûte d'arête à cintre légèrement surbaissé. De petites fenêtres étroites et à plein cintre, séparées l'une de l'autre par de larges contreforts allant en retraite, sont ouvertes dans toute sa circonférence.



FIG. 34. — BRASSERIE ABBATIALE DE VILLERS (INTÉRIEUR).

L'entrée est occupée par une vaste cheminée d'aérage, semblable à celle de la cuisine, formée de six colonnes également cylindriques, qui portent des arcs en ogive lancéolée et une voûte ogivale à arêtes croisées.

Entre le mur du fond et le pignon septentrional est ménagé un espace vide, réservé à l'escalier du premier étage. On y arrive par une petite porte placée sous la nef gauche. Aux quatre côtés de cet étage sont percées des fenêtres en plein cintre, dont l'arcature est fermée d'une dalle formant tympan.

Au delà de la brasserie, mais de construction plus moderne, se trouvaient la forge du maréchal, la chambre à coucher du maître maréchal, celle du maître charron, l'atelier du charron, du charpentier, du menuisier et de l'ébéniste, dont on longe les débris en se dirigeant vers l'église (1).

---

(1) Comme il était de principe, surtout au XIIe siècle, que les moines devaient trouver dans leurs monastères tout ce dont ils avaient besoin, il fallait que les différents arts mécaniques nécessaires à l'habillement et à la nourriture fussent pratiqués dans l'intérieur des abbayes, soit par des mercenaires, soit par des religieux. Dans tous les cas, les moines devaient entretenir eux-mêmes leurs vêtements; ainsi chaque moine devait avoir une aiguille pour les raccommoder le cas échéant.

Chez les cisterciens, la plupart des arts mécaniques nécessaires à la nourriture et aux vêtements étaient pratiqués au XIIe et au XIIIe siècle par les convers exclusivement.

Les métiers exercés par les convers dans les monastères cisterciens étaient assez nombreux. Il y avait, en outre du meunier et du brasseur, des maçons. « cementarii »; des pêcheurs, « piscatores »; des tisserands, « textores »; des cordonniers, « sutores »; des tanneurs « pelliparii »; des boulangers « furnarii »; des foulons « fullones »; des forgerons « fabri » etc.

Les règlements cisterciens primitifs n'admettaient que d'une manière limitée le concours des mercenaires. Le service de la cuisine et de l'infirmerie, par exemple, devait être fait exclusivement par les religieux, sauf le cas où leur nombre se serait trouvé insuffisant.

Plus tard, cependant, et notamment au XVIIIe siècle, vu le nombre très restreint des frères convers (en 1749 on n'en comptait plus que cinq à Villers), les métiers furent exercés presque exclusivement par des laïques à l'intérieur du monastère. Comme on l'a vu, les divers ateliers étaient groupés à Villers dans la grande cour d'entrée, dite pour cette raison : « Cour du Travail ». Il y en avait cependant quelques-uns disséminés de-ci de là. Ainsi, par exemple, les vitriers avaient leur local adossé d'un côté aux terrains du jardin de l'abbé et s'ouvrant de l'autre sur le chemin vicinal de Gembloux; les tanneurs et les bourreliers avaient le leur à la porte de Namur, et les carrossiers derrière le moulin, au bord de la Thyle.

3. **Promenade à la chapelle et au chêne de St-Bernard.** - Traversons la brasserie dans toute sa longueur, et engageons-nous dans le large escalier du fond. Après avoir enjambé quelques marches, une baie se présente sur notre gauche, donnant entrée dans le jardin de la dite brasserie, envahi aujourd'hui par des herbes folles. Arrivés à l'extrémité, près du vieux mur d'enceinte, prenons à droite un sentier très abrupt et rocailleux, serpentant, au milieu d'un maigre taillis ou de broussailles et, après quelques efforts, nous atteignons la crête du Robermont, d'où nous dominons les ruines et la carrière. Suivons alors le sentier sous bois jusqu'à la rencontre d'un petit édicule presque cylindrique et éclairé par quatre grandes fenêtres. Ce sont les restes de la célèbre chapelle élevée dès le XIII^e siècle en l'honneur de St-Bernard et reconstruite en 1715, ainsi que l'indique un chronogramme, qu'on peut encore lire sur une pierre qui en fut détachée, il y a environ trois quarts de siècle, pour orner la chapelle moderne élevée sur la route, près de l'ancienne entrée du palais de l'abbé et des hôtes, par le propriétaire des ruines (1).

A côté de la chapelle de St-Bernard on remarque les fondations de la muraille circulaire qui entourait le chêne *miraculeux* brisé par la foudre vers la fin du XVII^e siècle (2).

---

(1) Le voici :

BERNARDO
ET ILLIBATÆ VIRGINI
SACRVM

(2) Voici ce qu'en dit Dom Guyton en ses notes : « Au haut de ces terrasses, est un gros arbre de chesne, d'environ quinze pieds de haut, enfermé d'une enceinte de brique maçonnée de hauteur de six pieds, une porte fermante à clef, couverte en ardoise. Un grand tableau en écriture, sur et audevant dudit arbre. On y lit :

**Arboris prosopopela hujus.**

D. O. M. MARIAE BERNARDO

Quercus amata piis, longævi temporis arbor,
Paucis edoceo cur mihi tantus honor!
Bernardus quondam dum sacro pneumate doctus,
Cœnobio primum deligit huncce locum,
Me baculum manibus sacris hoc monte refixit;
Cœlitus inde datum germen inesse mihi.
Ex ortu tali, quercus veneranda remansi.
Ex quo persistam tempore digna coli.

4. **A l'Ermitage.** – L'ermitage *intra muros* est mentionné par Dom Guyton, bibliothécaire de Clairvaux. Après avoir, ainsi qu'on l'a vu plus haut, décrit le chêne de saint Bernard, dont, chose inexplicable, il parle comme existant encore en 1749, tandis que l'histoire rapporte qu'il fut foudroyé en 1697, et qu'on ne le trouve plus dans les gravures de la 2e édition de Sanderus, en 1726, il ajoute : « Ils font des chapelets du bois de cet arbre. » (Ces chapelets pouvaient être faits des débris du chêne du saint Bernard, conservés religieusement au monastère.) Dom Alexandre, sous-proviseur et maître de la basse-cour, m'a fait présent d'un, dont les gros grains sont façonnés en glands. Un frère hermite y travaille. Cet hermite est logé dans le clos de l'abbaye, y est reçu et fait profession en françois, comme un convers; justiciable et juridique des supérieurs. » Ceci s'applique bien au frère Théodore Laurent, comme nous le verrons tout à l'heure. Ce profès de 1731 a-t-il eu un prédécesseur ? Nous l'ignorons. Le fait est que ni la première, ni la seconde édition de Sanderus ne parle ni de l'ermitage *intra muros* , ni de l'ermitage *extra muros*.

En quel endroit se trouvait l'ermitage *intra muros?* Dom Guyton omet de nous le dire. Nous pensons que cet ermitage aurait pu se trouver au pied de la chapelle Saint-Bernard, au Robermont, entre celle-ci et la léproserie.

---

Me, pietatis amans, igitur venerare. Favebo
Si dicas humili pectore : Quercus, ave !
Pro cultûs merito referam solaminis umbram
Et fluet ægrorum gratus in ossa vigor.
Sed, Bernarde, tuæ cum sim plantatio dextræ,
Posce tuis famulis, vita salusque fluat.
Hic veniam culpæ mereantur vota favorem;
Gaudia summa ferat qui petit hic veniam.

*Chronicon.*

eX qVo VILLarE fVIt VIta VIgor qVe MIhI (1146).

Puis il continue ainsi :

« Au devant de ladite enceinte, est une très belle chapelle, en rotonde avec clocher et cloche : « Bernardo et Illibatæ Virgini sacrum, anno millesimo septingen-« tesimo decimo quinto ». La chapelle fort propre; St-Bernard en grande figure au milieu sur l'autel, tenant un bâton doré qu'il plante et appuye en terre. On y célèbre la messe. Il y a quatre grandes fenestres, la porte vitrée à barreaux de bois, fermée à clef (SCHUERMANS. *Op. cit.*, p. 16-17).

Quand on monte l'escalier, aujourd'hui déblayé, qui conduit du transept à la chapelle Saint-Bernard, on trouve d'abord, à gauche, un espace assez grand, avec, au fond, deux excavations dans le roc. C'est l'emplacement de la léproserie. On monte quelque peu; on passe une porte récemment mise à jour, portant le millésime 1718.

Au delà de cette porte, à gauche, nouvel emplacement, adossé à la léproserie, mesurant environ 8 mètres de long sur 3 à 4 mètres de large. Au fond de cette place, du côté de la brasserie, on rencontre un sentier ou un ancien corridor qui mène à une construction semi-circulaire, adossée aux flancs de Robermont, dont les formes et les dimensions sont semblables à celles de la chapelle Sainte-Madeleine, qui se trouve du côté opposé, à droite de l'escalier.

Ce quartier pourrait avoir été celui de l'ermite.

Du côté droit de l'escalier central, au-dessus de la chapelle Sainte-Madeleine, se trouvent encore les restes d'un autel avec niche, et, tout proche, des traces d'une maçonnerie mesurant environ 4 mètres de long. La chapelle de l'ermite aurait pu se trouver à l'un ou l'autre de ces endroits, si ce n'était plutôt la chapelle Saint-Bernard elle-même. La chapelle des ermitages était d'ordinaire belle et spacieuse, dans le genre de celle de Saint-Bernard.

Malheureusement, malgré toutes nos recherches, nous en sommes réduit aux conjectures. Dieu sait quelles constructions encore le chemin de fer, qui traverse outrageusement les ruines, a fait disparaître en cet endroit!

Cet ensemble de substructions, au delà de la léproserie paraît dater de l'abbé Hache, comme l'indique le millésime de la porte qui y donne accès et la nature même de ces constructions. On ne trouve pas, dans d'autres parties de l'enclos, des traces de chapelle ayant pu être l'oratoire de l'ermite. On voit par le règlement de l'abbé Hache que l'ermitage devait se trouver à proximité du monastère et de l'église, comme l'était l'endroit indiqué ici. Il n'est pas impossible non plus que la léproserie, désaffectée peut-être alors, ait servi de demeure à l'ermite [1]

---

(1) H. Ninal. *L'Eglise de Villers*. Nouvelle étude, p. 49-50. Le seul ermite de Villers extra-muros connu est le frère Théodore, dont voici l'acte de profession :



FIG. 35. — TRANSEPT NORD AVANT SA RESTAURATION PARTIELLE, VU DE LA CROISÉE.

Redescendons par l'ancien *quartier des pestiférés* et l'*ermitage intra-muros* dont nous remarquons sans peine les vestiges, ainsi que ceux de la *chapelle Ste Magdeleine,* qu'on y invoquait pour les enfants couverts d'ulcères. Jetons ensuite un regard sur l'aspect extérieur des nefs et du transept septentrional, tels que nous les avons déjà entrevus du chemin de fer (Fig. 1); puis, rentrons dans l'église par la porte de l'ancien cimetière, donnant accès dans l'intérieur du transept nord (Fig. 35), revoûté partiellement depuis peu, ainsi que deux travées de la grande nef, travaux sur lesquels nous nous réservions d'attirer l'attention du visiteur avant de quitter définitivement cet incomparable monument.

5. **Promenade à la chapelle de N.-D. du Montaigu.** — Après une revue sommaire des autres beautés intérieures de l'édifice sacré, qui attirent et fascinent tous les visiteurs, faisons effort sur nous-mêmes pour nous en arracher et, longeant les *nouvelles sacristies* ou *ancien noviciat,* traversons le *cimetière des moines* de l'extrémité duquel le *sanctuaire* nous apparaît extérieurement dans sa structure si hardie. Traversant alors le *nouveau noviciat* ou *ancienne infirmerie*, engageons-nous entre les deux branches du magnifique escalier de la *Bibliothèque*, et arrivés sous le viaduc du chemin de fer, prenons à gauche un sentier montueux, par lequel nous rejoignons au bout de quelques pas, un large chemin formant pelouse, qui n'est plus que l'ombre de la magnifique allée reliant autrefois la chapelle de St-Bernard à celle vers laquelle nous nous acheminons à présent, et que nous apercevons là bas au point culminant de la *colline de la Garenne.* Cette chapelle, de forme octogonale, a été bâtie en 1615 par l'abbé Henrion. On lit au frontispice cette inscription lapidaire, que nous retrouverons dans la cour

---

« Moi frère Théodore Laurent promet à la très-sainte trinitez au père au fils et au saint esprit pauvretez volontaire chasteté perpétuel à vous mon père spirituel et à vos succcesseurs l'obéissance selon l'institut des hermittes prometans de suivre la pratique des frères convers de Villers selon le règlement qui m'a esté donné par par vous mon père spirituel.

ce 15 juille 1731
Fe Théodore Laurent.

L'auteur ci-dessus reproduit ensuite le curieux règlement de vie imposé à cet ermite par l'abbé de Villers, mais vu sa longueur, nous ne pouvons l'insérer ici, malgré l'intérêt qu'il présente.

d'honneur : « Post tenebras spero lucem », devise de l'abbé Hache qui paraît, en effet, l'avoir réédifiée un siècle plus tard. Tous les dimanches et fêtes un groupe de moines y venaient prier en corps, sous-prieur en tête (1).

Du haut de cette chapelle le spectacle des ruines est féérique. A nos pieds, nous apercevons les terrasses du jardin de l'abbé et des hôtes, dans lequel on descendait autrefois par un large perron aujoud'hui muré (A présent, on ne peut plus accéder à ces terrasses sans l'autorisation de l'hôtelier des ruines); à gauche, le vieux Moulin et ses dépendances; devant soi se déploie la masse des bâtiments claustraux; et enfin, à droite, l'église abbatiale. Spectacle vraiment prestigieux, que bien des visiteurs savourent à leur aise, tout en faisant disparaître leurs modestes provisions culinaires. L'endroit est en effet on ne peut mieux choisi. Mais en ce bas monde, tout plaisir si intense, si délicieux qu'il puisse être ne peut durer indéfiniment et l'on finit par redescendre et se retrouver prosaïquement dans le quartier des hôtes et la Conciergerie.

6. **Dépendances extra-muros.** — En sortant de l'enclos actuel des Ruines, le visiteur dirige tout naturellement ses premiers pas vers le *Portique de la Pharmacie* dont les bas-reliefs armoriés entrevus de l'intérieur de la Cour d'Honneur, l'intriguent plus ou moins fortement.

Laissant donc à sa gauche la chapelle toute moderne de St-Bernard, laquelle n'a d'archéologique que son inscription lapidaire dérobée à sa vieille sœur du Robermont, le touriste ne tarde pas à se trouver face à face avec le portique aux allures prétentieuses. Dans le haut, il retrouve en bas-reliefs les armoiries abbatiales, déjà rencontrées dans le cloître avec la devise : *Fortiter et suaviter,* si chère aux abbés de Villers, dont elle caractérise admirablement le gouvernement paternel.

On pousse ensuite une pointe jusqu'à l'antique *Porte de Bruxelles*, qui n'est plus que l'ombre d'elle-même, puis, revenant sur ses pas et laissant à sa droite le vieux moulin (Hôtel des Ruines)

(1) « Ils ont dans leur clos, dit Dom Guyton, une chapelle de N.-D. de Montaigu, où les dimanches et fêtes, après Vespres, les religieux, sept ou huit, le sous-prieur en tête, chantent des litanies, l'antienne *Ave Maria* par trois fois, et dans les calamités, sécheresses, innondations, y vont chanter la messe et obtiennent l'effet de leurs prières » (*Op. cit.* p. 12).

au delà duquel se montre sur la hauteur l'antique *Ferme abbatiale* du XVII^e^ siècle (assez intéressante à visiter), on atteint le viaduc du chemin de fer de Louvain à Charleroi; celui-ci coupe en deux parties une assez longue construction, ancienne grange, servant principalement au XVIII^e^ siècle de *Remise et d'Ecurie* à l'usage de l'abbé et des hôtes. Le rez-de-chaussée y est consacré actuellement en partie à une sorte de Musée provisoire et l'étage sert de bureau à la Direction des Ruines.

En continuant à suivre la route, on passe bientôt sous une porte monumentale, dite *Porte de Namur*, et peu après, en plein bois, on atteint la *Chapelle de N. D. des Affligés,* remplie d'*ex-voto*. Elle est le but d'un célèbre pélérinage qu'y font les paroisses des environs de Villers, le deuxième lundi de mai, jour où l'on y voit ordinairement réunis plusieurs milliers de pélerins. C'est du reste en tous temps, mais surtout en plein été. une des plus délicieuses promenades de Villers-la-Ville.

Quant à l'*Ermitage extra-muros*, nous lisons dans le *Registre des Frères hermites du diocèse de Namur de 1710 à 1755,* p. 14 : « Saint Jean-Baptiste est un hermitage situé dans les bois de « l'abbaye de Villers où il y a une chapelle où on célèbre quelque- « fois la sainte messe (dite) par des Religieux de la dite abbaye qui « portent ce qui est nécessaire, la maison contenant trois petites « chambres en bas et autant en haut. Le frère qui l'occupe est le « nommé frère Jean... »

Ce dernier ermitage, dépendant de l'évêché de Namur, était en dehors de l'enceinte abbatiale et ne peut être confondu avec celui dont parle D. Guyton.

L'ermitage de saint Jean était situé dans un charmant ravin, solitude profonde et délicieuse. Le petit bois où se cachait cette modeste construction est situé sur le territoire de la commune de Tilly, entre le pavé de Villers à Tilly et la ligne du Grand Central, à deux kilomètres de Villers et à un kilomètre du pavé susdit (1).

---

(1) Il parait même qu'il y avait deux ermitages à Tilly, l'un situé dans le bois de Strichon, propriété du seigneur de Tilly, l'autre dépendant de l'abbaye de Villers dont il est question ci-dessus. (H. NIMAL *Chapelles et sculptures dans l'église de Villers.* Appendice p. 24).

Il n'en reste plus que les caves. Les ronces et les broussailles qui ont envahi tout le terrain rendent même fort difficile la constatation de leur existence, laquelle d'ailleurs ne peut guère présenter d'intérêt.

D'après une tradition encore vivace aujourd'hui dans le pays, les pieux habitants de cette solitude donnaient autrefois l'instruction aux enfants des villages voisins.

7. **Curiosités archéologique de l'église paroissiale de Villers.** — Dans l'église paroissiale de Villers-la-Ville se trouvent deux pierres tombales d'ermites de Saint-Jean. En voici les inscriptions telles qu'elles ont été relevées à notre intention par l'obligeant pasteur de la paroisse, le révérend abbé Pierson :

Icy repose le corps du Fr. Jean Prennet DOMINI de l'hermitage de Tilly décédé le 11 d'avril 1717 âgé de 40 ans.

Profes. de 13 ans.

R. I. P.

---

D. O. M.

Icy repose le corps du R. P. Hubert Wauthy de l'ordre des F. F. Prêcheurs, président de l'hermitage de Tilly, décédé le 19 mars 1743 âgé de 39 ans.

Prof. de 16 ans et prêtre de 14 ans.

R. I. P.

Le premier de ces ermites est le même, nous semble-t-il que le frère Jean, de l'ermitage abbatial de St-Jean-Baptiste dont il est question plus haut. Quand au second il est évident que ce ne pouvait être que le titulaire de l'ermitage seigneurial de Tilly, donné par le comte Jean de T'Serclaes, aux Dominicaines de Braine-le-Comte. De là la présence de deux tombes de Dominicains (Frères Prêcheurs) dans l'église de Villers [1]

Quant à la principale curiosité archéologique de l'église, provenant, d'après Tarlier, de l'abbaye, c.-à-d. le rétable dit Bethléem, de l'autel latéral de gauche, il faut le voir pour en juger. Il a d'ailleurs été analysé en détail [2].

(1) H. NIMAL. *Chapelles et sculptures de Villers*, p. 25.
(2) J. TARLIER. Bull. Com. d'Art et Arch. LV.

# CHAPITRE IX.

# Notions pratiques

## sur l'Architecture religieuse du Moyen-Age, indispensables aux visiteurs des Ruines, suivies de la Bibliographie de Villers.

SOMMAIRE : I. Caractère spécial de l'architecture monastique au Moyen-Age. — II. Tableau des traits caractéristiques présentés par les principales formes architecturales du Moyen-Age, aidant à déterminer le style et l'époque des diverses parties des ruines des églises de Villers et d'Aulne : 1. Plan de l'église. — 2. Colonnes. — 3. Chapiteaux. — 4. Arcades. — 5. Fenêtres. — 6. Roses. — 7. Portes. — 8. Voûtes. — 9. Tours et flèches. — 10. Contreforts et clochetons. — 11. Ornementation. — III. Petite Bibliographie architectonique. — IV. Bibliographie de l'abbaye de Villers.

## I. — CARACTÈRE SPÉCIAL DE L'ARCHITECTURE MONASTIQUE DU MOYEN AGE.

Voici, au sujet du caractère spécial de l'architecture monastique du moyen-âge, l'opinion d'un spécialiste éminent, peu suspect de partialité pour les moines et dont le nom fait autorité en la matière : « On comprend, dit Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire d'architecture,* comment de vastes établissements richement dotés, tels que Cluny, Jumièges, Saint-Denis, Vezelay, Cîteaux, Clairvaux, apportaient dans la construction de leurs bâtiments un soin et une recherche extraordinaires ; mais lorsqu'on voit que ce soin, ce respect, dirons-nous, pour l'institut monastique, s'étendent jusque dans les constructions les plus médiocres, jusque dans les bâtiments ruraux les plus restreints, on se sent pris d'admiration pour cette organisation bénédictine qui couvrait le sol de l'Europe

d'établissements à la fois utiles et bien conçus, où l'art véritable, *l'art qui sait ne faire que ce qu'il faut, mais faire tout ce qu'il faut,* n'était jamais oublié.

« On s'est habitué dans notre siècle à considérer l'art comme une superfluité que les riches seuls peuvent se permettre; nos collèges, nos maisons d'écoles, nos hospices, nos séminaires, sembleraient aux yeux de certaines personnes ne pas remplir leur but, s'ils n'étaient pas froids et misérables, d'aspect repoussant, dénués de tout sentiment d'art; la laideur paraît imposée dans nos programmes d'établissements d'éducation ou d'utilité publique; comme si ce n'était pas un des moyens les plus puissants de civilisation que d'habituer les yeux à la vue des choses convenables et belles à la fois; comme si l'on gagnait quelque chose à placer la jeunesse et les classes inférieures au milieu d'objets qui ne parlent pas aux yeux et ne laissent qu'un souvenir froid et triste!... C'est a partir du moment où l'égalité politique est entrée dans les mœurs de la nation, qu'on a commencé à considérer l'art comme une chose de luxe et non plus comme une nourriture commune, aussi nécessaire et plus nécessaire peut être au pauvre qu'au riche.

« Les bénédictins (dont les Cisterciens ne forment en réalité qu'une branche) ne traitaient pas les questions d'utilité avec le pédantisme moderne, mais en fertilisant le sol, en établissant des usines, en desséchant des marais, en appelant les populations des campagnes au travail, en instruisant la jeunesse, ils habituaient les yeux aux belles et bonnes choses, leurs constructions étaient durables, bien appropriées aux besoins et gracieuses cependant, et loin de leur donner un aspect repoussant, ou de les surcharger d'ornements faux, de décorations menteuses, ils faisaient en sorte que leurs écoles, leurs couvents, leurs églises, laissaient des souvenirs d'art qui devaient fructifier dans l'esprit des populations. Ils enseignaient la patience et la résignation aux pauvres, mais ils connaissaient les hommes, sentaient qu'en donnant aux classes ignorantes et déshéritées la distraction des yeux à défaut d'autre, il faut se garder du faux luxe et que l'enseignement purement moral ne peut convenir qu'à des esprits d'élite.

« Cluny avait bien compris cette mission et était entré dans cette voie hardiment; ses monuments, ses églises étaient un livre ouvert pour la foule, les sculptures et les peintures dont elle ornait

ses portes, ses frises, ses chapitaux, et qui retraçaient les histoires sacrées, les légendes populaires, la punition des méchants et la récompense des bons... » (Viollet-le Duc, *Dictionnaire d'architecture,* tome II, p. 278).

Si l'auteur des lignes qui précèdent et qui était si bien au courant de ce qui concernait l'architecture monastique française, avait eu le loisir de visiter les ruines remarquables de l'abbaye de Villers, nul doute qu'il ne leur eût appliqué ce qu'il dit ici de Citeaux et de Clairvaux (où malheureusement les constructions primitives et vraiment dignes d'éloges n'existent plus qu'à l'état de souvenir) et qu'il n'y eût donné rendez vous à tous les admirateurs de cette noble architecture cistercienne, contrastant d'une façon si saisissante avec sa sœur aînée de Cluny, par son extrême sobriété d'ornement, voulue par la règle, ce qui, loin de lui nuire, en fait ressortir davantage l'incontestable supériorité. C'est surtout, en effet, de ces belles constuctions cirsterciennes du XIII[e] siècle que l'on peut dire avec Viollet-le Duc que « *l'art a su n'y faire que ce qu'il faut, mais faire tout ce qu'il faut* ».

## II. — TABLEAU DES TRAITS CARACTÉRISTIQUES PRÉSENTÉS PAR LES PRINCIPALES FORMES ARCHITECTURALES DU MOYEN-AGE AIDANT A DÉTERMINER LE STYLE ET L'ÉPOQUE DES DIVERSES PARTIES DES RUINES DES ÉGLISES DE VILLERS ET D'AULNE.

Nous croyons rendre service au plus grand nombre de nos lecteurs, en terminant la description des ruines de l'abbaye de Villers par un petit tableau résumant les principaux traits caractéristiques, qui distinguent entre elles les diverses formes de l'architecture religieuse, pendant la seconde moitié du moyen âge. Ce tableau, à l'aide duquel le premier venu pourra le plus souvent déterminer à quel style et à quelle époque appartient telle ou telle partie des ruines, est dressé principalement d'après l'*Archéologie chrétienne* de M. l'abbé Bourassé, petit ouvrage vulgarisateur, édité chez Mame, à Tours, d'une lecture très facile, exigeant peu de temps, et auquel nous renvoyons pour plus amples détails, surtout en ce qui concerne les formes de l'architecture romane antérieures au XII[e] siècle ainsi que pour la nomenclature archéologique.

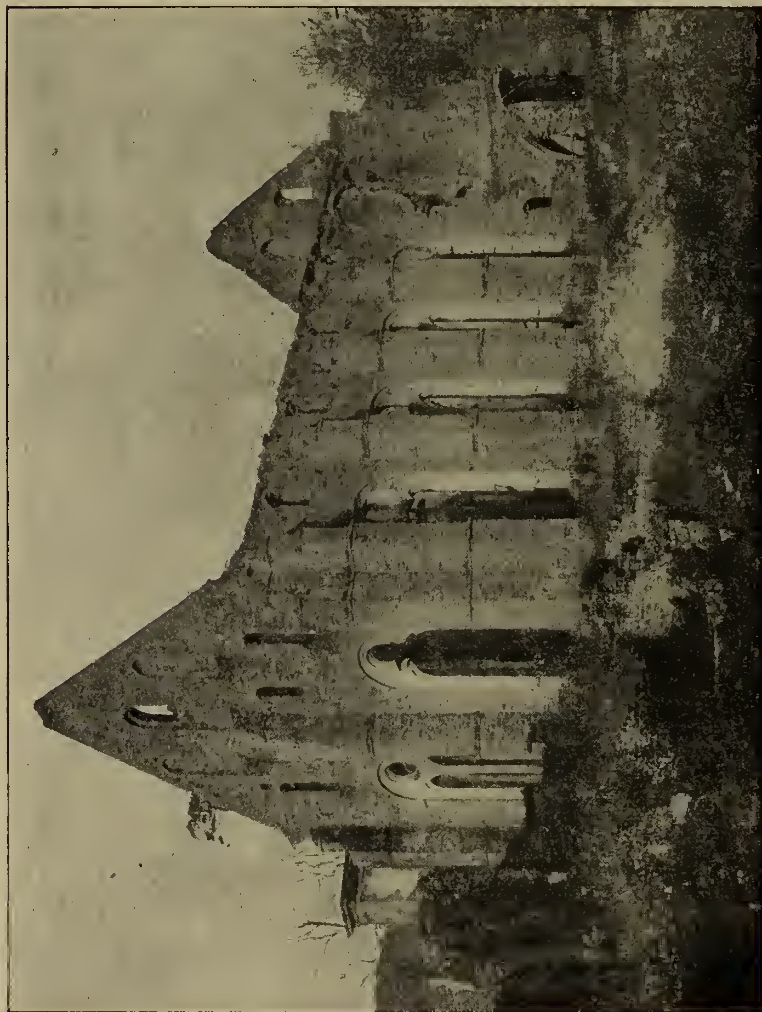


FIG. 36. — GRAND RÉFECTOIRE RÉGULIER, VU DE LA COUR D'HONNEUR.

Quant aux grands traits distinctifs des trois principaux genres d'architecture religieuse (architecture romane, architecture gothique ou ogivale, architecture moderne ou de Renaissance), tout le monde les connaît plus ou moins et sait, par exemple, que le remplacement du style roman par l'ogival ou gothique, consiste surtout dans la substitution de l'ogive à l'arc plein cintre roman, de même que l'abandon du style ogival pour le style moderne (Renaissance) est principalement caractérisé par le retour à ce même arc plein cintre, mais à la manière romaine ou antique.

Vu les prohibitions sévères de la règle de Cîteaux à l'égard de toute ornementation, il est évident que le lecteur ne doit pas s'attendre à retrouver toutes les formes architecturales suivantes dans les ruines des églises abbatiales de Villers et d'Aulne, mais seulement les plus simples, les autres ne servant que de points de comparaison. Cela dit, nous entrons en matière, en nous astreignant à la plus grande brièveté possible, condition indispensable d'ailleurs à tout vrai tableau synoptique.

1. Plan de l'église. — A. — *Style de transition ou romano-ogival du* XII^e^ *siecle :* Forme basilicale régulière (croix latine) comme au XI^e^ siècle, mais avec dimensions ordinairement plus développées. Collatéraux souvent prolongés autour de l'abside circulaire avec chapelles accessoires (1).

B. — *Style ogival primaire ouà lancettes du* XIII^e^ *siècle :* Le plan est modifié par le prolongement « constant » des collatéraux autour du chœur dans les églises de grandes dimensions Chapelles autour du chœur.

C. — *Style ogival secondaire ou rayonnant du* XIV^e^ *siècle :* Agrandissement du chœur. Les chapelles latérales sont, comme à Villers (bas-côté nord) placées le long des bas côtés de la nef. La chapelle abside dédiée à la sainte Vierge est souvent très développée

D. — *Style ogival tertiaire ou flamboyant du* XV^e^ *siècle :* Le plan ne varie pas jusqu'à la Renaissance, il se conserve comme au XIV^e^ siècle.

2. Colonnes. — A. — *Transition.* Généralement réunies en faisceau, comme au croisillon des transepts des églises de Villers et de Maredsous. Fût souvent orné de sculptures élégantes.

B. — *Ogival primaire.* Cylindriques (2) quelque fois cantonnées de quatre colonnettes ou tores majeurs. Colonnettes groupées en faisceaux.

C. — *Ogival secondaire.* Comme à l'époque primaire. Les colonnettes ont un fût moins développé ; groupées et généralement plus maigres qu'au XIII^e^ siècle.

D. — *Ogival tertiaire.* Piliers chargés de moulures prismatiques.

---

(1) Voir notre plan de l'église de Clairvaux au XII^e^ siècle, page 10. Les églises de Villers et d'Aulne ne présentent pas cette disposition.

(2) Eglises de Villers et d'Aulne.

3. **Chapiteaux.** — A. (1) Chapiteaux souvent historiés comme au XI^e siècle. Les feuillages fantastiques dominent, sauf, bien entendu, chez les Cisterciens.

Bandelettes perlées ; beaucoup d'élégance.

B. — Rarement simples (2), souvent à feuillages roulés en volute, comme à Maredsous, dits vulgairement à crochets.

C. — Ornés de feuilles variées de chêne, de rosier, etc., disposées en guirlandes.

D. — Rarement les chapiteaux existent; les moulures prismatiques se continuent le long des arcades et jusqu'à la clef des voûtes. Quand les chapiteaux existent, ils sont formés de feuillages profondément découpés.

4. **Arcades.** — A — A plein cintre savamment tracées. — L'arcade à tiers-point ou ogive commence à se montrer (à Villers). C'est le signe de la transition

B. — Toujours en ogive, quelquefois surélevées, accompagnées de moulures toriques.

C. — Moins élancées qu'au XIII^e siècle, dont les impostes et le sommet représentent à peu près les points d'un triangle équilatéral.

D. — Modifiées souvent en ogive, en accolade, ou à contre-courbe. — Elles sont encore spacieuses. — Quelquefois surbaissées.

5. **Fenêtres.** — A. — A plein cintre (façade primitive et sanctuaire de l'église de Villers) quelquefois en ogive (idem) ornées souvent comme au XI^e siècle de colonnettes à chapiteaux feuillés.

B. — En ogive plus ou moins étroite (grande nef de Villers) et allongée en forme de fer de lance. — Lancettes géminées, surmontées d'un trèfle, d'un quatre-feuilles, ou d'une rosace (transept de l'église d'Aulne)

C. — En ogive, largement ouvertes, traversées par plusieurs meneaux et surmontées de formes rayonnantes, des trèfles, des quatre-feuilles et des rosaces (chapelles latérales du bas-côté septentrional de la nef à Villers).

D — En ogive très larges, traversées de nombreux meneaux prismatiques et surmontées de formes flamboyantes et fantastiques (transept méridional d'Aulne).

6. **Roses.** — A. — Commencent à s'annoncer par des ouvertures circulaires ou œils de bœuf divisées par des meneaux (transept et chœur de Villers).

B. — Traversées par des rayons simples, trilobés au point où ils touchent à la circonférence.

C. — Rayons très nombreux. — Formes très élégantes et très compliquées arrondies et rayonnantes.

D. — Meneaux flamboyants, conduits avec beaucoup d'adresse. — Formes pleines de goût et de caprice.

7. **Portes.** — A. — Tantôt à plein cintre (grande porte de l'église de Villers), tantôt à ogive (grande porte de l'église d'Aulne) et tantôt mixte (porte latérale sud-est de l'église de Villers s'ouvrant sur le cloître) — La voussure est souvent ornée de sculptures nombreuses. On y voit apparaître pour la première fois des statuettes. — Les parois latérales sont garnies de statues de grande dimension, à taille élancée à vêtements brodés et orientaux.

B. — La façade principale présente trois portes (3) : Voussure profonde garnie de

(1) Afin d'éviter toute inutilité, nous ne répétons plus le nom du style architectural, suffisamment indiqué d'ailleurs par l'une des capitales A, B, C, D.

(2) Ils l'étaient à Villers et à Aulne, sauf à certaines colonnettes engagées.

(3) Il semble par les vestiges encore subsistants qu'il en fût ainsi au portail primitif de l'église abbatiale d'Aulne. A celle de Villers au contraire comme nous l'avons dit il n'y avait primitivement qu'une seule porte d'entrée à la façade.

statuettes avec dais et pinacles. Parois latérales garnies de grandes statues. — L'ogive de la porte est surmontée d'un fronton triangulaire. — Ouverture principale partagée par un meneau central.

C. — Peu différentes de celles du XIII[e] siècle. Le fronton est garni de belles crosses végétales, et souvent découpé à jour. — Le travail devient plus large et plus abondant.

D. — Les portes sont ornées d'une grande quantité de moulures et couronnées de frontons en forme d'accolade. — Gros bouquet de feuilles grimpantes sur les angles des frontons. — Cintres des portes surbaissés. — Panneaux figurés pour la décoration.

8. **Voûte.** — A. — A plein cintre en berceau ou d'arête (1) en moellons, souvent consolidées par des arceaux croisés (2) ou bien en ogive et construites d'une façon irréprochable.

B. — Les voûtes sont d'une construction hardie et légère. — Ossature peu compliquée. — Nervures arrondies, arcs-doubleaux dans les basses nefs. — Clefs ornées

C. — Comme au XIII[e] siècle.

D. — Les nervures des voûtes sont formées de faisceaux de moulures prismatiques. — Souvent elles forment un véritable réseau à l'intrados de la voûte — Clefs de voûtes ciselées avec une grande finesse, allongées en pendentifs, réunies les unes aux autres par des lignes composées des mêmes moulures que les nervures elles-mêmes.

6. **Tours et flèches.** — A. — Tours ordinairement carrées (comme à Maredsous), percées de fenêtres et surmontées de flèches de pierre de forme souvent octogone, excepté toutefois, comme nous l'avons vu, pour les églises cisterciennes, qu'on ne pouvait surmonter que d'une simple flèche en bois.

B. — Les tours sont élevées, percées d'ogives à lancettes ou ornées d'ogives aveugles appuyées sur de grêles colonnettes. Flèches octogones d'une noble simplicité.

C. — Tours comme à l'époque précédente. Flèches plus élancées et plus ornées. — Les faces en sont quelquefois découpées à jour, de formes rayonnantes — A la base de la flèche on voit des balustrades composées le plus souvent de quatre feuilles enchaînées.

D. — Tours en général moins sveltes qu'au XIV[e] siècle, mais couvertes d'une grande quantité de ciselures. — Flèches à pans nombreux dont les arêtes sont ornées de crosses végétales élégamment posées. Balustrade formée de figures flamboyantes. Les tours se terminent souvent, à cette époque, par une coupole hémisphérique.

10. **Contreforts et clochetons.** — A. Contreforts en éperon assez nombreux. — Arcs-boutants demi-circulaires rarement usités (3) et dominants à Villers.

B. — Contreforts carrés, plus ou moins saillants, les uns accolés aux murs (4) les autres couronnés de clochetons pyramidaux et supportant des arcs-boutants.

C. Comme au XIII[e] siècle.

---

(1) Cette forme de voûte se remarque encore à Villers, surtout au porche de l'église.

(2) C'était le cas notamment pour la voûte de la grande nef à Villers.

(3) A propos des arcs-boutants demi-circulaires de l'église de Villers, M. Schayes fait la réflexion suivante : « Leur forme toute primitive *et que nous n'avons observée dans aucune autre de nos églises,* nous a engagé... (Schayes, *Histoire de l'Architecture en Belgique,* t. III, p. p. 46).

(4) A l'église d'Aulne, quoiqu'elle soit peu postérieure à celle de Villers, les contreforts sont accolés aux murs et en retraite.

D. — Les clochetons, de forme octogonale et aiguë, offrent leur angles garnis de crosses végétales.

11. Ornementation. — A. — Ornements très variés où dominent des formes géométriques : tores rompus, chevrons brisés ou apposés, méandres, losanges à quatre rayons, torsades, entrelacs, etc. — Emploi assez fréquent des formes arrondies, des feuillages, des rinceaux, des enroulements.

B. — Les moulures géométriques de la période romano-byzantine, disparaissent entièrement. — Trèfles. quatre feuilles, rosaces, violettes, fleurons, pinacles, etc. — Les statues ont moins de roideur et plus de mouvement et d'expression.

C. — Les moulures du XIV$^{e}$ siècle sont les mêmes qu'au siècle précédent, mais généralement traitées d'une façon plus légère. La touche du ciseau est entièrement différente.

D. — Les ornements sont très sensiblement modifiés par l'adoption des dessins contournés de moulures prismatiques, des feuillages frisés et par quelques autres innovations

## III. — PETITE BIBLIOGRAPHIE ARCHITECTONIQUE.

Ceux d'entre nos lecteurs qui se sentiraient le désir d'approfondir davantage ces matières consulteront avec fruit : *Éléments d'archéologie chrétienne*, par le chanoine Reusens; — *Histoire de l'architecture en Belgique*, par Schayes; — *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI$^{e}$ au XV$^{e}$ siècle*, par Viollet-Le Duc; — *Notions élémentaires d'archéologie monumentale*, par L. Bommard; — *L'Art chrétien*, par Mallet; — *Le Lexique des termesd'art*, par Jules Adeline; — *Manuel d'archéologie française*, t. I, *Architecture religieuse*, par Camille Enlart, etc.

## IV. — BIBLIOGRAPHIE DE L'ABBAYE DE VILLERS.

En attendant l'époque, encore assez lointaine, semble-t-il, où une « Histoire de l'Abbaye de Villers », vraiment digne de ce nom, verra enfin le jour, ceux de nos lecteurs, qui ont la bonne fortune de se trouver à proximité de quelqu'une de nos grandes bibliothèques publiques, et tout spécialement de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, pourront plus ou moins y suppléer en consultant les ouvrages suivants, formant déjà à eux seuls une petite bibliothèque spéciale. Et cependant notre liste est loin d'être complète, tant est grand le nombre des auteurs qui ont été amenés à écrire sur l'un ou l'autre point de l'histoire de la célèbre abbaye

brabançonne et de ses incomparables ruines, si remplies encore d'énigmes, malgré tant de recherches et de discussions dont elles ont été l'objet, surtout en ces dernières années. Il est bien entendu que dans cette modeste revue bibliographique, il ne peut être question des sources manuscrites, ni même des anciens ouvrages en langue latine (1), mais seulement des principales publications ou imprimés, relatifs à l'abbaye de Villers, écrits en langue française, la plus familière à la majorité de nos lecteurs. Cela dit commençons par ordre d'ancienneté.

Il y a d'abord plusieurs grandes publications d'un caractère général parues au XVIII^e^ siècle et où il est fait mention plus ou moins longuement de l'abbaye de Villers, telles que les *Délices des Pays-Bas*, le *Grand Théâtre sacré du Brabant*, de Le Roy, les *Trophées tant sacrés que profanes de Brabant*, de Butkens, etc., tous ouvrages assez communs dans nos bibliothèques. Viennent ensuite au XIX^e^ siècle des publications nombreuses, d'un caractère ordinairement spécial, mais confinées le plus souvent dans quelque revue archéologique.

En voici les principales :

1833. L. Jottrand. *L'Abbaye de Villers*, dans *L'Artiste* (2).
1836. A. Orts. *L'Abbaye de Villers*. dans *L'Observateur* du 26 et du 30 mars.
1838. Marlin. *L'Abbaye de Villers* dans *Revue Belge*, t. IX
1838. Schayes. *Académie Royale de Belgique*, t. XIV.
1839. A. Orts. *L'Abbaye de Villers*, dans *La Mosaïque*.
1847. E. Van Bemmel. *Les Ruines de l'Abbaye de Villers*, dans *Revue de Belgique*, t.V.
1849. Schayes. *Histoire de l'Architecture en Belgique*, t. III.
1850 Rodenbach. *L'Abbaye de Villers.*
1852. Schayes. *Messager des Sciences historiques*, t. XX.
1856. Tarlier. *Les Ruines de l'Abbaye de Villers.*
1856. A. Wauters. *L'Ancienne Abbaye de Villers.*
1857 O. Van den Berghe. *Annales de l'académie archéologique de Belgique*, t. XVI.
1859 Tarlier et Wauters. *Géographie et Histoire des Communes belges Canton de Genappe*

(1) Le lecteur familiarisé avec la langue latine trouvera dans les divers ouvrages en français énumérés ci-après toutes les références désirables relativement à ces auteurs latins, soit anciens, comme Gramaye, Henriquez. Mirœus, Sanderus, Fisen, Jongelinus, Mabillon, Martène, etc., soit plus modernes, tels que Janauschek, Pertz, etc.

(2) Nous ne donnons cet auteur que pour mémoire, car il n'a pas même écrit trois pages entières sur Villers, mais il a le mérite à nos yeux, d'avoir été un des premiers à signaler ces ruines au public.

1859. BENJ. BOSSUE. *Précis historiques*, p. 545.

1867. VOS. *Notice historique et descriptive de l'Abbaye de Villers en Brabant, de l'ordre de Citeaux.*

1872. CUVELLIER. *Nécrologe de l'Abbaye de Villers. Analectes.* t. IX, p. 51-90 (notes intéressantes).

1873. COULON. *Rapport du Comité des Monuments du Brabant.*

1877. LICOT et LEFÈVRE. *Abbaye de Villers de l'ordre de Citeaux. Description des Ruines.*

1878. COULON. *Bulletin des Comm. roy. d'art et d'archéologie,* t. XVII.

1881. VAN BEMMEL. *Belgique illustrée* (1re éd.), t. I.

1885. MATTHIEU. *Ann. Soc. archéol. de Bruxelles,* t. I. *Une excursion à Villers.*

1888. A. MASSAUX. *Bulletin de la Com. roy. d'art et d'archéologie,* 27e année. *Les Ruines de Villers.*

1889. E. VAN BEMMEL. *Guide de l'Excursionniste* (10e éd.), p. 50 à 63.

1893. D. DELRUE. *Châteaux historiques et ruines remarquables de Belgique*, p. 97-119.

1894. G. BOULMONT. *Plan-Guide des Ruines de Villers.*

1895. E. DE PRELLE DE LA NIEPPE. *L'Epigraphie à l'Abbaye de Villers, Ann. Soc. arch. de Nivelles*, t. V.

1895. P. SHÉRIDAN. *Les Inscriptions sur ardoises de l'Abbaye de Villers. Ann. Soe. arch. de Bruxelles*, t. IX et X.

1896. H. NIMAL. *Villers et Aulne.*

1897. G. BOULMONT. *Description des Ruines de l'Abbaye de Villers.*

1897. E. DE PRELLE DE LA NIEPPE. *Bulletin Com. roy. d'Art et d'Arch.* 36e année. Rapport p. 223.

1898. E. DE PRELLE DE LA NIEPPE. *Op. cit.*, 37e année. Rapport p. 223.

1898. MONCHAMP. *Les Reliques de Ste Julienne de Cornillon à l'Abbaye de Villers.*

1898. J. LAENEN. *Les Consécrations des autels de l'église de l'Abbaye de Villers. Analectes*, t. XXVII.

1898. SCHUERMANS. *La Bibliothèque de l'Abbaye de Villers. An. Soc. arch. de Nivelles,* t. VI.

1899. SCHUERMANS. *Les Reliques de la B. Julienne de Cornillon. Op. cit.* t. VII, p. 1 à 68.

1899. SCHUERMANS. *Villers en 1749. Op. cit.* t. VII.

1899. E. DE PRELLE DE LA NIEPPE. *Eglise de l'Abbaye de Villers. Bullet. Com. roy. d'art et arch.* 38e année.

1899. G. DE BAVAY. *Ann. Soc. arch. de Bruxelles*, t. XIII.

Le XXe siècle n'est pas moins fécond. Il s'ouvre par :

1902. LAGASSE DE LOCHT. *Rapport de l'Assemblée générale de la Commission royale des Monuments*, p. 115.

1902. G. BOULMONT. *Vade-Mecum du touriste aux ruines de l'Abbaye de Villers.*

1902. H. NIMAL. *Autour de Villers.* t. I. *La bienheureuse Julienne. Echo Religieux de Belgique* du 16 novembre 1902.

1903. H. NIMAL. Op. cit. t. II. *Le duc Henri et sa femme Sophie de Thuringe.*

1904. H. NIMAL. *L'Eglise de Villers . , avec en appendice un manuscrit du XVIIIe siècle décrivant les sépultures. Ann. Soc. arch. de Nivelles,* t. VIII. pp. 1-72.

1904. SCHUERMANS. *Lettre à M. de Prelle de la Nieppe. An. Soc. arch. Niv.* pp. 73-79.

1904. SCHUERMANS. *Eglise de l'Abbave de Villers. Bulletin Com. roy. d'arch.* 42e année pp, 381-436

1905. Ed de Moreau. *Chartes du XII^e siècle de l'Abbaye de Villers en Brabant. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.* II^e section, série des cartulaires et des documents étendus, 7^e fascicule.

1905. H. Nimal *L'Eglise de Villers, nouvelle étude. Ann Soc. arch. de Bruxelles*, t. XIX, pp. 381-430.

1907. H. Nimal. *Chapelles et Sépultures dans l'Eglise de Villers. Ann Soc arch. de Nivelles*, t. VIII.

## L'Abbaye de Villers dans son style primitif du XII^me^ et du XIII^me^ siècle

d'après une estampe du XVII^me^ siècle, orientée à rebours,
parue en 1659 dans la première édition de CHOROGRAPHIA SACRA BRABANTIÆ.



# APPENDICE.

# LA POESIE DES RUINES.

## I.

## Les Ruines de l'Abbaye de Villers un soir de Printemps.

(RÊVERIE.)

Arbres de la forêt, à ma mélancolie,
Prêtez vos abris verts, prêtez votre ombre amie.
Aujourd'hui ce n'est pas le murmure du vent
Que je viens dans les bois écouter en rêvant,
Mais je viens visiter cette antique abbaye
Que la lune blanchit de sa pâle lueur.
Oh! devant ce spectacle, Esprit de poésie,
Laisse seul dans la nuit, laisse parler mon cœur!
    Villers, j'aime ton monastère
    Dont les restes, dans la poussière,
    Se cachent à mon œil pieux,
    Sous le vert tissu du lierre.
J'aime ces murs branlants. débris majestueux,
    Qui s'élancent, voisins des cieux.
J'aime d'ouïr le cri lugubre et sombre,
Que jette à tes échos le corbeau ténébreux,
    Frôlant de son aile dans l'ombre,
Les noirs sapins, que les vents orageux

Balancent sur la crête altière
De ces murs sourcilleux!
J'aime y voir la pâle lumière
De la lune, qui nous éclaire
Jusques au fond du sanctuaire;
Son mélancolique rayon,
Argentant partout l'herbe verte,
Paraît dormir sur le gazon.....
Le ciel semble achever cette voûte entr'ouverte,
Par où l'on voit passer les nuages du soir.
Et seul le vent bruit dans l'église déserte...
Villers! à ce moment, oh! que j'aime à te voir!
C'est l'heure où l'on peut seul rêver avec délices,
Où seul on peut errer sous tes arceaux détruits.
Quand tout dort, les parfums dans les brillants calices,
L'enfant dans le berceau, les oiseaux dans les nids.....
Salut, ô grand vaisseau! Salut, église sainte!
L'âme y sent encor Dieu par l'impie exilé.
Combien, temple béni, dans cette vaste enceinte,
Sous l'œil du Dieu clément, de larmes ont coulé!
Combien de preux, fuyant les pompes de la terre,
Ont pleuré leurs péchés aux pieds de l'Eternel!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Devant l'autel brisé le chœur est solitaire... .
Autrefois, à minuit, l'airain du monastère
S'ébranlait douze fois. A ce nocturne appel,
Annonçant aux échos l'heure de la prière,
Les moines, tout en blanc et portant leur missel,
Défilaient à pas lents, de leur cellule austère,
Et venaient se ranger au pied du saint autel.
Et maintenant, au lieu de ces pieux cantiques,
L'aquilon mugit seul sous les branlants arceaux;
Et l'on croirait ouïr les voix mélancoliques
Des moines qui sont là gisant dans leurs tombeaux.
Les halliers ont grandi sur la place des stalles,
Et la ronce envahit les sombres corridors;
Et le reptile impur se glisse sur les dalles
Couvertes des blasons des morts.
Ton église n'a plus ses chevaliers de pierre,
Couchés silencieux sur leurs sombres tombeaux,
Joignant les mains comme pour la prière.....
La stupide fureur de vandales nouveaux,

Des moines et des saints a profané la cendre,
Sous leurs marbres sacrés qui n'ont pu la défendre.
Salut, cloîtres bénis, sur le sol affaissés!...
La méditation paisible et solitaire
Y jetait ses rayons sur tous les fronts baissés,
Et les yeux vers le Ciel remontaient en prière.....
La lune ne vient plus éclairer les vitraux
De son reflet si doux, quelquefois fantastique.....
Ils ne sont plus : — le lierre à ce pieux portique
Dans l'ogive entr'ouverte a mis ses verts rideaux.
Là, souvent, je m'assieds, au souvenir fidèle,
Sur un socle moussu que le temps a brisé.
Là, mon rêve, toujours, vient déployer son aile :
Je songe à l'avenir en voyant le passé.....
Huit siècles ont bâti le pompeux monastère;
Huit siècles sont venus saluer sa grandeur;
Il n'a fallu qu'un jour pour le jeter par terre,
Quand est passé sur lui le souffle du Seigneur.
Quatre-vingt-treize est un coup de tonnerre
Pour réveiller notre torpeur!
Mais après la tourmente,
La Croix toujours reparaît triomphante.
L'impie en vain contre elle augmente sa fureur;
Son marteau démolit, dans sa haine cruelle,
De huit siècles passés les restes éclatants;
Mais la Religion, la divine immortelle,
Marche à l'Eternité sur les débris du temps!

---

1 bis.

# Les Ruines de l'Abbaye de Villers en Hiver.

(RÊVERIE.)

Aujourd'hui, s'il te faut, ô penseur solitaire,
Pour éveiller encor les rêves dans ton cœur,
Un spectacle rempli de sauvage grandeur,
Visite l'abbaye à présent si austère.
Le printemps n'a plus là ses riantes couleurs;

Le pied n'y foule plus une molle verdure;
Aux fentes des vieux murs on ne voit plus les fleurs
Qui rappellent à l'œil la vivace nature;
Plus aucun bruit ne sort de l'épaisse ramure,
Plus de brise embaumée et plus d'oiseaux chanteurs.
Le vent même se taît. — Plus ce bruit monotone
Qui passait gémissant sous les mornes arceaux
En venant secouer les feuilles de l'automne.
C'est le silence des tombeaux!
Mais ce silence et ce mystère
Plaisent au poète rêveur.
La solitude m'est bien chère
Et c'est quand tout semble se taire
Qu'on entend mieux la voix du cœur.
La neige a tout couvert de sa blanche fourrure.
Je foule de mes pieds son pâle et froid manteau.
Unissant à ton deuil celui de la nature,
Villers, en ce moment, tu me sembles plus beau.
La neige partout te couronne;
Sur tes hauts murs, sur tes arceaux,
Je voix partout les arbrisseaux
Et le noir sapin qui frissonne
Sous le poids des frimas abaisser leurs rameaux.
Et l'eau du ciel, perçant la voûte,
Et se congelant goutte à goutte
Vient former en dessins divers
Les stalactites des hivers,
Où du soleil le rayon pâle,
Fait par moments briller aux yeux
Ces beaux tons de nacre et d'opale
En des reflets capricieux.
Et je monte en rêvant le flanc de la colline
Où le grand chêne était planté par Saint-Bernard.
De ce sommet béni, mon œil sur tout domine.
Le monastère entier s'étale à mon regard;
Sur les murs, sur les bois, la blanche neige ondule,
Recouvrant tristement sous ses larges replis
Et les sombres sapins et les mornes débris.
Là, l'homme en paix. priait dans l'austère cellule,
Sanctifiant son âme aux pieds du crucifix,
Mais l'impie est venu : la fureur sacrilège
Nivela le couvent de son sanglant marteau;

Il n'en reste plus rien qu'un pli dans le manteau
Dont l'a recouvert la neige.
Tu n'es plus ! — Et pourtant mon esprit te devine
Car la grandeur de la ruine
Me montre ta grandeur — et l'esprit sans effort
Peut rebâtir le monastère,
Comme sous les plis d'un suaire
On devine les traits d'un mort.
Ton église, à mes pieds, de son architecture
Etale à découvert la puissante ossature.
Les murs sont dépouillés. Sur leurs appuis branlants
Se dresse une forêt de hardis arcs-boutants.
La Foi seule a bâti ce poème de pierre,
Dont l'aspect colossal, mais triste maintenant,
Fait dans tout cœur chrétien réveiller la prière
Et fait courber le front au plus indifférent.
Il ne reste plus rien de ta splendeur passée !
Ainsi que le cadavre où la mort et le temps
Impriment tour à tour leur dent froide et glacée
Pour ne plus en laisser que les seuls ossements,
On dirait, en voyant l'église mutilée,
Un squelette géant couché dans la vallée.
Bientôt va revenir le joyeux renouveau.
Aux fentes des vieux murs les jaunes giroflées
Montreront les bouquets de leurs fleurs étoilées
Comme des fleurs de deuil croissant sur un tombeau.
Mais toi, tu ne dois pas revivre,
Car c'est une mort sans réveil...
Le printemps, l'été vont se suivre
Sans te tirer de ton sommeil.
En attendant que tout finisse,
Que ton dernier débris disparaisse et périsse,
Tu restes là, debout, rappelant en ce lieu
Des hommes la folle injustice
Servant la justice de Dieu [1].

1) Ces deux compositions délicieuses, de si grande envolée, qu'en les lisant on croit entendre un Victor Hugo, mais un Hugo d'inspiration éminemment chrétienne, sont l'œuvre d'un modeste ecclésiastique du diocèse de Malines. Cet humble amant des muses, qui aimait à se cacher sous le voile de l'anonymat, fut enlevé bien jeune encore à l'affection de ses nombreux amis et à ses chères rêveries poétiques de si magnifique envergure.

2.

# Les Ruines de Villers.

Oui, je t'ai salué dans ta gloire écroulée,
Villers, vieille abbaye, ô ruine scellée
Du souvenir des temps, des vertus et du deuil !
J'ai salué ton temple et ton cloître gothiques !
Si beaux dans leurs débris noirs et mélancoliques,
Que tout l'homme tressaille en franchissant ton seuil.

Que de tristes pensers ont assailli mon âme
Quand j'ai vu ces lieux saints que le fer ou la flamme
Ont dévasté sans but, puis ont laissés déserts :
Quand j'ai gravi le haut de ces murs en ruines,
Où ma main a cueilli, comme au front des collines,
La bruyère, humble fleur du rocher, dans les airs.

Depuis la haute voûte et jusqu'aux géôles sombres,
Villers, j'ai parcouru, parlant à tes décombres.
De ton vaste linceul les coins et les recoins ;
Je suis descendu même aux caveaux funéraires,
Où la main des bandits fouilla les saintes pierres,
Où les tombeaux brisés sont encor des témoins.

Quels charmes j'ai goûtés à copier tes restes,
Tes blasons, tes arceaux, tes nervures célestes,
Ton temple où les ramiers viennent lisser leur bec,
Ton corps abbatial, ton réfectoire ogive,
Et cette cour d'honneur où nul hôte n'arrive
Que l'oisif qui te jette un regard froid et sec.

J'ai frémi de respect en foulant ta poussière :
Je devenais meilleur en touchant chaque pierre
Que tes moines pieux ont dû toucher jadis,
Et même en effaçant, — ô lâchetés cruelles ! —
Des vers inscrits sur toi par des mains criminelles
Qui viennent t'insulter jusque dans tes débris.

Et quand, triste et rêvant à ta splendeur éteinte,
De ton temple en lambeaux j'ai visité l'enceinte,
Oui, malgré moi, mes pleurs ont mouillé le parvis.
Le parvis? Il n'est plus! La ruine amassée
Comblerait les trois nefs si l'ogive élancée
Ne s'envolait au ciel sous nos regards ravis.

Oh ! comme ils bâtissaient ces vieux anachorètes
Qui donnaient, pour fonder leurs pieuses retraites,
L'un sa pensée, et tous, leurs bras et leurs labeurs,
Et redoublants d'efforts aux travaux du saint temple,
Sous les yeux d'un Bernard et sous son grand exemple,
Du vrai style chrétien devenaient créateurs !

O Villers ! c'est ici que tu vis de ta vie !
C'est ici ton bouquet, ta splendeur, ton génie,
Le monument vivant de tes jours les plus purs,
— Bien qu'ici, plus qu'ailleurs, aient passé les vandales,
Qu'ils aient anéanti l'autel, la Croix, les dalles,
Qu'ils n'aient laissé debout que les pans de tes murs !

Mais ce temple, témoin de ta grandeur passée,
Ces contre-forts, soutiens de la gloire éclipsée,
Enfin ces murs sacrés, vieux échos de ta foi,
Ces murs que le soleil dore à travers la voûte,
Ont un chant, joie et deuil, que ma pensée écoute,
Et je tombe à genoux, et je prie avec toi.

Dans ces nefs sans toiture il reste donc une âme,
Un cœur que je comprends, qui me parle et m'enflamme;
Qui vit dans ton silence et lui rend une voix.
Il me semble qu'au bruit de mes pas dans le temple,
O monastère aimé, ton regard me contemple
Et tu revêts ta vie et tes jours d'autrefois !

L'orgue saint retentit sous ton sacré portique;
Je vois l'encens monter vers la voûte gothique;
Dans tes tours a vibré la cloche aux chants divins;
Tes enfants sont nombreux, pleins de foi, pleins de vie;
Bernard du haut des cieux veille sur Garandie,
Le berceau des vertus et la tombe des Saints.

Les voilà tes enfants que garde ta mémoire,
Dans leurs robes de lis à la ceinture noire,
Livrés à la prière, au travail pour le Ciel!
Les voilà noble et serf confondus dans la foule
Avec l'ancien croisé qui prit la blanche coule
Et suspendit son glaive aux murs du saint Autel!

Oh! pourquoi, jours de gloire, hymnes. moines et glaives,
Pourquoi n'êtes-vous plus que fantômes et rèves?
Pourquoi l'Autel sacré n'est-il plus au lieu Saint?
Pourquoi, sous le vain nom de libertés féroces,
Le fer démolisseur, mû par des bras atroces,
A-t-il détruit le cloître et le temple chrétien?

Pourquoi le dévastant surtout pierre par pierre,
Plus que le flot houleux du torrent populaire,
Plus que les ans aidés des hivers et du vent,
Pourquoi le mercenaire, acheteur sacrilège,
Osa-t-il arracher de leur auguste siége
La charpente, le plomb, le fer du vieux couvent?

Ah, ne murmurons point! Sur ce monde fragile,
De la feuille tremblante au roc du saint asile,
Tout tombe : hélas! pourquoi? C'est le secret de Dieu.
Tu tombes donc aussi, vieille et noble demeure
Et, te voyant crouler chaque jour, à toute heure,
A tes restes bénis il me faut dire adieu.

Peut-être quand vers toi mes pas viendront encore
Auras-tu disparu sous le temps qui dévore,
Eglise dont la voûte est changée en forêt!
O chênes, géants nés sur l'arcade ogivale
Oh! n'allez pas, cédant sous la bise en rafale
Hâter le dernier jour du monument muet!

Peut-être en ce moment, hélas! mon œil humide
Sur ces murs lézardés jette un regard avide
Pour la dernière fois! — Mais, souvenir sacré!
A mon âme attristée il semble, église sainte,
Que ma main sur ton cœur a mis sa douce empreinte,
Qu'elle t'a réchauffée, — et que tu m'en sais gré.

Adieu ! mon œil de loin, retraite désolée,
Cherchant ta masse informe à travers la feuillée
T'offre encore un salut d'amour et de regrets
Adieu ! le front penché, le cœur gros, je te quitte
Comme un ami qui t'aime ou comme dans leur fuite
Ont dû tes derniers fils s'éloigner pour jamais.

NOSIAM (1).

3.

## 3. — Villers.

*A Monsieur G. Boulmont.*

Quand, souvent, de bien loin, Villers, je songe à toi,
Mes souvenirs heureux me causent quelque émoi.
Je revois, en rêvant, tes collines boisées,
Tes jardins, tes étangs aux rives ombragées...

De ton cloître effondré, je reconstruis les murs ;
Le style de ton temple est toujours des plus purs.
Ton ruisseau murmurant passe sous l'Abbaye ;
La cloche du Moulin est toujours obéie.

C'est là que les amis racontent leurs exploits.
Ils ont escaladé tous les rebords des toits,
Visité les trous noirs qui tenaient lieu de caves...
Ils se donnent les airs d'explorateurs fort braves !

Ton palais qui n'est plus, jouit d'un grand renom ;
Plus d'un noble y laissa la trace de son nom.
Plus haut, se trouve encore la longue Promenade,
Le Repos de l'abbé, du bout de l'esplanade.

Que de jolis détails disparus pour toujours !
Le seul pignon debout est troué de maints jours !
Que de fûts renversés ! de fenêtres absentes !
Il n'est plus de toiture ; il n'est plus de charpente !...

(1) C'est sous ce pseudonyme (que nous respectons, quoique l'auteur nous soit bien connu) que ces belles strophes parurent pour la première fois en 1859, dans la *Gazette de Liège*.

J'erre fort tristement en tes recoins obscurs...
Que d'informes débris provenant de tes murs!
Le chercheur y trouva des pierres sculptées...
D'imbéciles gamins en ont tant abîmées!...

Les moines de Cîteaux, habiles constructeurs,
N'ont jamais pu rêver de ces sots destructeurs.
En tous lieux, l'ignorance a pour sœur la sottise.
Il faudrait l'éclairer, mais rien ne la maîtrise!

La salle du chapitre était un vrai bijou.
L'étage, en s'écroulant, a rebouché... ce trou!
Et la voûte ogivale! Ah! l'affligeante histoire!
S'affaissa lourdement sur le beau Réfectoire...

C'est en vain que l'on cherche un endroit épargné.
Pourtant, on trouve encore, en un coin éloigné,
Ce qui fut bien longtemps la belle Brasserie.
La longue liane au lierre s'y marie.

Au doux soleil levant, l'ensemble est toujours beau,
Lorsque le fin brouillard couvre, de son manteau,
Ces cours que parcouraient de pieux personnages
Auxquels sont toujours dûs de sincères hommages.

Le soir, l'impression diffère et charme encore,
Car insensiblement s'éclaire le décor.
On oublie, un instant, cette grande infortune...
Tout paraît s'animer aux rayons de la lune.

Un artiste de goût, qui se disait ton fils (1),
Débarassa ton sol d'inutiles débris.
Il t'a consolidé pour de longues années,
Tu cours ainsi vers de nouvelles destinées.

ÉMILE LEFÈVRE

*Reims, le 4 avril 1907.*

(1) Charles Licot, architecte et principal restaurateur des ruines de Villers.

4.

# L'Abbaye de Villers [1].

1.

Lorsque la nuit descend dans la vallée,
Pour la couvrir des plis de son manteau,
L'on n'entend plus sous la voûte étoilée,
Que le tic-tac du vieux moulin à l'eau
La lune brille et sa pâle lumière
Blanchit les murs du cloître renversé.

Refrain :

Tristes débris couchés dans la poussière,
Racontez-nous l'histoire du passé (*bis*)

2.

Villers-la-Ville, a sa légende antique,
Des moines blancs, réveillés à minuit,
Vont à pas lents, à l'église gothique,
Au pied du chœur s'agenouiller sans bruit.
Les feux follets, hôtes du cimetière,
Éclairent seuls le grand autel brisé. (*Refrain.*)

3.

Pendant le jour, la chèvre aux cornes rudes,
Erre, en broutant l'herbe et les églantiers,
Que par hasard, le vent des solitudes.
Sema partout jusque dans les sentiers ;
Le roitelet, abrité sous le lierre,
Jette aux échos son hymne cadencé. (*Refrain.*)

---

(1) La mélodie si « empoignante » de cette magnifique poésie, est aujourd'hui à peu près universellement connue. En tous cas, on la trouve soigneusement notée à la page 32 du *Chansonnier populaire*, en vente au prix de cinquante centimes, chez la plupart des libraires du pays wallon .

4.

Pouvoir, grandeur, tout s'abîme et tout croule
Quand l'heure sonne à l'horloge des temps;
Et Dieu jamais, n'a dit aux flots qui coulent
De remonter la pente des torrents.
Comme un coursier lancé dans la carrière,
Vers l'avenir, l'homme semble poussé.

Refrain :

Et de débris couchés dans la poussière
Remplit ainsi l'histoire du passé (*bis*).

E. S.

# Table des Matières.


A
CHARLES LICOT